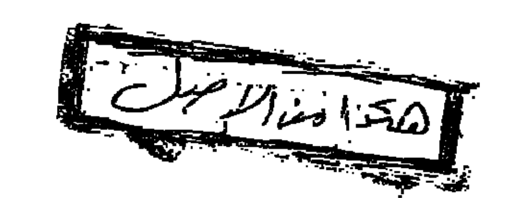


Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15834 – 7 F – DIMANCHE 24 - LUNDI 25 DÉCEMBRE 1995 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ L'aide au développement contestée

L'action des organismes internationaux d'aide au développement est de plus en plus contestée. Les critiques s'accompagnent d'une réduction substantielle des contributions, qui met en danger l'existence de plusieurs programmes des Nations unies. p. 2

■ Les Etats-Unis contre l'Iran

Washington va consacrer 20 millions de dollars (100 millions de francs) au financement des opérations secrètes de la CIA destinées, officiellement, à « *modérer* » le régime de Téhéran. p. 3

■ A Bethléem

Un « firman » ottoman de 1852 régit toujours les droits et obligations des moines franciscains, des curés grecs orthodoxes et des prêtres arméniens qui veillent sur la basilique de la Nativité. La coexistence tient du miracle. p. 8

■ Le charme voyou des Harley-Davidson

Ouvertement copiée par les Japonais, la marque américaine est devenue la référence motocycliste dominante. p. 14

■ Le jubilé du Secours populaire

Le Secours populaire français a fêté son cinquantenaire, du 21 au 23 décembre à Paris. L'association humanitaire consacre aujourd'hui les deux tiers de son activité et de son budget à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France. p. 7

■ Les belles heures de la Bourse

Malgré la morosité du marché parisien, certaines entreprises vivent des heures fastes à la Bourse lorsque les opérateurs reconnaissent leurs mérites. Parmi elles : Carrefour, Michelin, L'Oréal... p. 10

■ La recapitalisation du « Monde »

Alors que ses ventes ont fortement progressé en 1995, *Le Monde* vient de franchir une nouvelle étape du renforcement de ses capitaux permanents avec l'entrée dans son capital de huit nouveaux actionnaires représentatifs *du secteur de l'économie sociale.* *p. 13*

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1224 - 7,00 F

Plusieurs adeptes du Temple solaire retrouvés morts dans le Vercors

Les membres de la secte aspiraient à « rejoindre » les 53 victimes de 1994

LES CORPS de plusieurs membres de la secte de l'Ordre du Temple solaire ont été retrouvés brûlés, samedi 23 décembre dans la matinée, sur le plateau du Vercors, en Isère. En fin de matinée, les enquêteurs dénombraient quatorze morts, dont un enfant. « *Les corps ont été repérés et des gendarmes ont été dépêchés à pied sur les lieux* », a indiqué un enquêteur.

Selon les premières constatations, les victimes ont été retrouvées parmi les restes calcinés d'un bâtiment isolé.

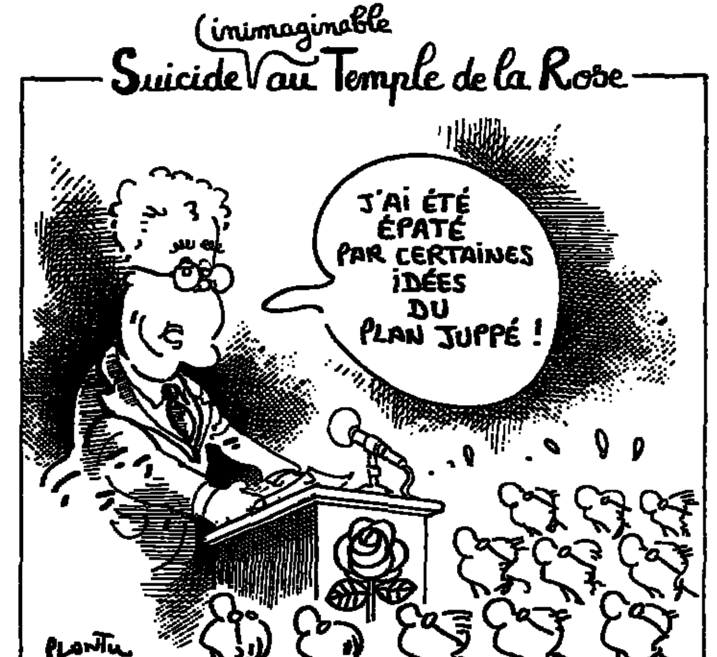
Près de cinq cents gendarmes, assistés d'un hélicoptère, avaient été déployés dans cette région montagneuse, située à 1 000 mètres d'altitude, afin de rechercher les seize membres disparus de la secte dont 53 membres s'étaient donné la mort en octobre 1994, en Suisse et au Canada.

Vendredi 22 décembre, quatre véhicules vides appartenant à des membres de l'Ordre avaient été retrouvés sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-de-Chérenne (Isère), à environ 2 kilomètres du lieu où les corps ont été retrouvés.

Les seize personnes, dont trois enfants âgés de deux, quatre et six ans, avaient disparu depuis une semaine et étaient recherchés activement par la police suisse. Parmi les adultes, figuraient Patrick et Edith Vuarnet, le fils et l'épouse de l'ancien champion de ski Jean Vuarnet, ainsi que deux policiers qui avaient emporté leur arme de service.

La plupart des disparus ne comprenaient pas pourquoi ils n'avaient pas été, eux aussi, « *appelés* » à se sacrifier en octobre 1994 et aspiraient ouvertement à rejoindre les victimes de cet épisode dramatique. La police suisse avait fait état du « *testament spirituel* » de l'un des disparus, affirmant que « *la mort n'existe pas* » et qu'elle est « *pure illusion* ».

Lire page 19



Les socialistes plaident pour une hausse des salaires

Le PS veut mettre à jour son programme

LE PARTI SOCIALISTE a vivement critiqué les résultats du sommet social à Matignon, qui, souligne François Hollande, porte-parole du PS, dans un entretien au *Monde*, « *n'a rien fait pour apaiser le mécontentement* » social. M. Hollande reproche au gouvernement de n'avoir pas pris la mesure de la « *gravité* » de la situation économique. « *On ne peut pas parler relance de la croissance de la consommation sans poser la question salariale, même s'il faut la poser de façon maîtrisée* », a affirmé, pour sa part, Lionel Jospin, vendredi sur Europe 1. Le premier secrétaire du PS a saisi l'occasion du sommet social pour esquisser une politique économique différente, reposant sur une stimulation de la demande « *par une hausse du pouvoir d'achat des salariés* ».

Le PS s'est cependant donné jusqu'en mars 1996, lors d'une convention nationale, pour élaborer une nouvelle politique économique de gauche, se distinguant à la fois de celle du gouvernement et de celle de la dernière législature socialiste. Le mouvement social, le ralentissement de l'activité et le débat sur la monnaie unique européenne pourraient amener les socialistes à préciser leur position avant cette date.

Lire page 5

Les enfants-soldats du Mozambique sont rentrés au village

ILHA JOSINA MACHEL (Mozambique)
de notre envoyé spécial

La paix est revenue au Mozambique, au sud-est de l'Afrique australe. Mais les stigmates d'un conflit sans merci n'ont pas disparu. Enrôlés de force dans les rangs des insurgés, 1 700 enfants témoignent aujourd'hui encore des horreurs d'une guerre qui a fait un million de victimes civiles et jeté sur les routes six millions de personnes. Les forces gouvernementales du Frelimo (Front de libération du Mozambique) et les rebelles de la Renamo (Résistance nationale du Mozambique) n'ont eu aucun scrupule, les unes et les autres, à mêler des enfants à leur folie d'adultes. Mais les seconds se sont surpassés. Les enfants-soldats du Mozambique leur doivent, dans leur très grande majorité, leur passé de victimes et aussi d'assassins.

A Ilha Josina Machel, un village au sud du pays, Manuel et Paulo opposent un silence de plomb à toute question, même de leurs proches, sur ce qu'ils ont vécu. Ils ont aujourd'hui seize et quinze ans. Ils avaient à peine plus d'une dizaine d'années lorsque, au cours de l'attaque de leur village par la Renamo, ils ont été enlevés. Des centaines de communautés villageoises ont été la cible, ces années-là, de raids aussi impitoyables. Conduits de force dans les bases rebelles, les enfants-otages ont, pour les plus chanceux, servi de domestiques ou de cuisiniers. Les autres ont été enrôlés. Comme toute jeune recrue, ils ont dû faire leurs classes, c'est-à-dire donner des gages de loyauté et de cruauté. La Renamo obligeait certains enfants-soldats à assassiner leurs propres parents. A commettre des viols et même des actes de cannibalisme sur des proches. Ainsi les ponts étaient-ils définitivement coupés avec le passé, et le dévouement à la cause rebelle assuré.

En 1994, deux ans après les accords de réconciliation nationale, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) découvre 850 enfants-soldats dans 17 bases. Les autres ont pris la fuite ou ont été libérés. Surprise : les jeunes combattants ne se posent pas en victimes. Les épreuves ont trempé leur caractère. Si leurs nuits restent hantées par ce qu'ils ont vécu et commis, ils refusent d'être traités comme des enfants. Mieux, ils revendiquent la prime de démobilisation que les Nations unies ont offerte aux adversaires des deux camps pour faciliter le cessez-le-feu. Mais l'ONU refuse. Le droit de la guerre, qu'elle entend faire respecter, prohibe l'enrôlement des moins de quinze ans. A ses yeux, ceux-ci n'existent pas. Ni soldats ni enfants, les enfants-soldats du Mozambique entreprennent alors, avec l'aide de l'Unicef, de rentrer chez eux.

Comme des centaines d'autres, Manuel et Paulo sont revenus au village. Comme partout dans le pays, une cérémonie de purification a été organisée à leur intention, censée exorciser le passé. Coiffé d'un bonnet de laine multicolore, le surplis immaculé, le chef religieux a lu devant le village rassemblé un passage de la Bible. Puis il a aspergé les deux démobilisés d'eau coupée de cendre, un rite mêlant traditions pentecôtistes et pratiques ancestrales. Les parents de Manuel et Paulo n'assistaient pas à cette « *purification* ». *Ils* ont disparu, emportés par les tourmentes de la guerre. Des proches ont recueilli les deux jeunes anciens combattants. Ni tout à fait parias ni tout à fait pardonnés, ils tentent tant bien que mal de renouer aujourd'hui avec la vie civile et la vie tout court.

Bertrand Le Gendre

L'architecte scénariste d'expositions

JEAN NOUVEL

A LA CITÉ DES SCIENCES et de l'industrie de La Villette, à Paris, l'exposition « Mesures et démesure » offre à son metteur en scène, Jean Nouvel, la possibilité de montrer une nouvelle fois sa différence. L'architecte a conçu un dispositif rigoureux, sur trois niveaux, où s'expérimentent trois dimensions de la mesure, allant du particulier vers l'infini, via l'homme. *Cette véritable* « scénographie d'auteur », qui intervient sur le contenu même de l'exposition, s'inscrit à rebours des tendances actuelles.

Ces dernières années, en effet, les scénographes – architectes dans leur quasi-totalité – sont devenus les partenaires obligés, complices et parfois rivaux des commissaires des expositions. Mais, comme en contrepartie de leur reconnaissance, ils ont abandonné les tentations technicistes de la décennie précédente, pour plus de sobriété. C'est le parti qu'a choisi Vincent Cornu, scénographe de l'exposition Cézanne au Grand Palais.

Lire page 16

Les fruits amers de la crise étudiante

L'UN DES PLUS LONGS conflits que l'Université ait connus depuis une trentaine d'années s'est achevé dans la morosité, éclipsé par la vague de protestation sociale qui a envahi la rue et la scène médiatique. Malgré la persistance de quelques foyers de contestation, comme à Toulouse, le mouvement des étudiants, qui avait démarré le 9 octobre à la faculté des sciences de Rouen, s'est éteint progressivement au fur et à mesure qu'approchaient les examens partiels et les vacances de Noël. Est-ce à dire pour autant que le malaise exprimé durant tout l'automne 1995 a disparu ? Plus par lassitude que par conviction, les étudiants des quelque cinquante établissements affectés par la grève ont mis fin à leur action sans se satisfaire du plan d'urgence présenté le 3 décembre par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale. Aucune assemblée générale ne s'est, dès le lendemain, prononcée pour l'arrêt du mouvement sur la base des propositions du ministre, rejetées pour leur insuffisance notoire.

Engagé sur des revendications chiffrées – « *des profs et des sous* », *nécessaires à de bonnes conditions* de travail –, ce conflit ne s'est pas développé contre un projet précis du gouvernement, rendant ainsi plus difficile son issue. Il a prospéré sur l'incommensurable ras-le-bol d'étudiants qui n'en pouvaient plus de s'entasser dans des amphithéâtres bondés, de ne pas avoir de bibliothèque, de ne pas pouvoir régler leurs problèmes administratifs, faute de personnels... Plus original, il s'est développé à partir de demandes locales, université par université. Comme le souligne Robi Morder, membre du Groupe d'étude et de recherche sur le mouvement étudiant (Germé), créé il y a un peu plus d'un an, les étudiants de 1995 « *veulent obtenir immédiatement des résultats* », pour eux-mêmes, sans lutter contre une énième réforme qui s'appliquera à leurs successeurs.

Alors que François Bayrou s'apprête à ouvrir, en janvier, des états généraux préalables à une « *réforme en profondeur* » de l'Université, quels interlocuteurs peuvent exprimer le malaise ressenti pendant ces longues journées de grève ?

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Lire la suite page 9

mois.

confier à l'ONU le transfert des

Jean-Claude Pomonti

TIERS-MONDE L'aide au développement ne fait plus recette et les *organisations internationales* liées à l'ONU, chargées de la mettre en œuvre, n'ont pas bonne presse. Le prochain sommet du G7, qui se tiendra fin juin 1996 à Lyon, étudiera un *réforme du système*. ● LES CONTRIBUTIONS financières se font plus rares ou tardent à être versées et, de l'Onudi à la Cnuced en passant par la FAO, l'utilité de certains institutions est remise en cause notamment par le Congrès américain qui, dominé par les républicains, s'oppose à la Maison Blanche sur ce dossier. ● EN AMÉRIQUE LATINE, la croissance économique s'est ralentie, notamment en raison des effets de la crise mexicaine qui ont surtout pesé sur l'Argentine et sur le Brésil. En revanche, le Chili et les pays d'Amérique centrale ont enregistré de meilleures performances économiques.

L'action des organismes d'aide au développement est de plus en plus contestée

Les critiques contre ces institutions internationales s'accompagnent d'une réduction substantielle des contributions – notamment celles des Etats-Unis et de la France – qui met en danger l'existence de plusieurs programmes de l'ONU

1996 SERA une année délicate pour les grandes organisations internationales liées au développement. Crées pour la plupart au lendemain de la seconde guerre mondiale, les voici quinquagénaires et critiquees comme jamais. On met en cause leur fonctionnement ; on fustige leurs méthodes de gestion ; on met en doute leur utilité. Instruits par les Américains avec une virulence que l'arrivée d'une majorite républicaine au Congrès a renforcée, ces procès ont des conséquences financières : les Etats bailleurs de fonds se montrent moins généreux lorsqu'ils s'agit de financer les institutions internationales. Ils rechignent à tenir leurs engagements quand ils ne reviennent pas dessus en mettant en avant leurs propres difficultés budgétaires.

Dernierement, les Etats-Unis ont annoncé leur prochain retrait de l'Onudi, l'agence des Nations unies pour le développement industriel, et ont repoussé aux calendes grecques, en évoquant des raisons financières, leur retour au sein de l'Unesco, autre agence de l'ONU spécialisée, elle, dans l'éducation et la culture. De son côté, le Danemark a décidé, début décembre, de diviser par deux sa contribution « *volontaire* » à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La France a été plus sévère : d'une année sur l'autre, le montant de ses contributions volontaires aux organisations « *de la famille de l'ONU* » ont été amputées de 60 % en 1995. Et elles le seront à nouveau en 1996 avec la bénédiction des parlementaires. De 540 millions de francs en 1995, l'enveloppe a été ramenée à 395 millions pour 1996.

Il y a une bonne dose de mauvaise foi dans les critiques américaines. Derriere la croisade contre la « *mauvaise gestion* », la « *politisation* » des organisations internationales se cache en fait une hostilité de fond, une opposition idéologique. En 1985, les Etats-Unis de Ronald Reagan n'avaient pas admis « *le nouvel ordre mondial de l'information* » prôné par l'Unesco. L'accepter, disait-on à Washington, aurait consacré la défaite de l'Occident face à l'Union soviétique et au tiers-monde. D'ou, il y a dix ans, le départ fracassant des Américains, imité par la Grande-Bretagne et Singapour.

Aujourd'hui que le libéralisme triomphe, que le libre-échange est devenu article de foi, les rares organisations internationales chargées de mettre en place quelques garde-fous derangent. Au mieux, elle sont accusées d'être inutiles, au pire de faire obstacle aux lois du marché. C'est le cas de l'Onudi qui n'a jamais été véritablement acceptée par certains pays riches et qui est condamnée, depuis la défection américaine, à des jours difficiles. C'est aussi le cas de l'Organisation internationale du travail (OIT), perçue comme une citadelle de syndicalistes, ou de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). « *Les céréaliers américains trouvent la réglementation édictée par la FAO dans le domaine alimentaire trop contraignante* », note un diplomate européen. En revanche, le Programme alimentaire mondial (PAM), l'un des grands « programmes » rattachés à l'ONU, bénéficie de la sollicitude américaine. Par ce canal, il est vrai, les Etats-Unis ont pu écouler à bon compte une partie de leurs excédents céréaliers vers les pays tiers.

ÊTES-VOUS RENTABLE ?

AMBULANCE

INTERNATIONAL MARKET inc.

PANCHO

IMMENSE CHANTIER

Plutôt que de faire le tri entre « bonnes » et « mauvaises » organisations, punissant celles-ci, récompensant celles-là, les Etats-Unis et leurs alliés seraient mieux inspirés de se pencher sur d'autres problèmes : comment accroître l'efficacité de « *la famille de l'ONU* » ; comment mieux articuler son travail avec les institutions issues de Bretton Woods, notamment la Banque mondiale – laquelle d'ailleurs n'est pas davantage en odeur de sainteté au Congrès américain.

Le chantier est immense. Même si « *lès organisations de l'ONU ne fonctionnent pas plus mal que le Pentagone* », fait observer un diplomate, le mode de recrutement du personnel est à revoir. Il ignore le système des concours et privilégie les nominations politiques. « *La productivité de ce personnel, dont les rémunérations brutes n'ont pas bougé depuis vingt ans* », fait observer Alain Gourdon, ancien membre du corps commun d'inspection des Nations unies, l'organisme chargé de surveiller les finances de l'ONU, « *n'est certes pas des plus marquantes, mais comment pourrait-il en être autrement au sein d'une Babel administrative où le niveau des diplômes, sinon des compétences, n'est pas des plus élevés* [...] *et où, surtout, l'hétérogénéité et l'enchevêtrement des traditions administratives, anglo-saxonne ou russe, arabe, asiatique ou latine* [aboutit] *à un cumul de déficiences et d'inconvénients ?* »

Le manque de coordination entre tous les organismes internationaux est un handicap autrement plus grave. Il est flagrant entre les « fonds » (près d'une centaine au total, les plus connus étant l'Unicef, le PAM, le HCR, la Cnuced), qui dépendent de l'assemblée générale de l'ONU, et les agences spécialisées (Unesco, FAO, OMS), plus indépendantes. L'écart entre les institutions de l'ONU et la Banque mondiale n'est pas moins grave. Trop souvent encore, en dépit des efforts de travail en commun, chacun travaille de son côté sans se soucier de ce que font les organisations sœurs et sans se préoccuper de faire partager son expérience.

La solution pourrait consister, de l'avis de différents experts, à confier, sur le terrain, la coordination de l'ensemble de « *la famille de l'ONU* » à une entité unique. A charge pour elle de recueillir la totalité des fonds destinés au développement et de les redistribuer aux organismes spécialisés qui, du coup, deviendraient de simples agences d'exécution. Ce système aurait entre autres mérites de mettre un terme à la concurrence effrenée que se livrent les organisations de l'ONU pour recueillir des fonds extrabudgétaires et pallier ainsi l'impécuniosité de leur maison mère.

Le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) paraît tout désigné pour cette tâche de coordinateur. Dirigé par un Américain, James Gustave Speth, ce fonds n'est certes pas sans défaut. Sa lourdeur bureaucratique est légendaire comme sa sensibilité aux « *modes* » en matiere de développement – tour à tour la promotion des femmes, le développement durable... Il n'empêche : le PNUD, avec ses 30 000 agents et contractuels, son budget supérieur à 10 milliards de francs par an (*celui de la Ville de Paris est* de 22 milliards de francs pour 55 000 salariés), des bureaux sur toute la planète, est sans équivalent.

L'aide au développement gagnerait aussi à être moins brouillonne, mieux programmée. A des organismes venant offrir en ordre dispersé aux Etats leurs services et leur argent, mieux vaudrait proposer une autre approche qui privilégierait la demande des pays plutôt que l'offre. Tous les pays en développement n'ont pas besoin du concours de la FAO ou de l'Onudi. Mais tous ont besoin d'une aide au développement.

J.-P. T.

L'IDA mise au pain sec

La « *fatigue* » américaine en matière d'aide au développement *transparait sur un autre* dossier capital : la reconstitution de l'IDA (Association internationale de développement). Créée à l'initiative du président Eisenhower, l'IDA est une branche de la Banque mondiale qui offre aux *pays dont le PNB par habitant* ne dépasse pas 865 dollars par an (4 300 francs), c'est-à-dire aux plus pauvres, des prêts particulièrement avantageux (taux d'intérêt inférieur à 1 % ; période de remboursement étalée sur *plusieurs dizaines d'années* avec un important délai de grâce). Mais la Banque mondiale ne peut le faire que grâce aux sommes versées par la trentaine de pays les plus riches. Or, sous la pression du Congrès, les Etats-Unis ont réduit de 40 % la contribution proposée par la Maison Blanche au titre de l'IDA 10 (juillet 1993-juin 1996). Du coup, le Canada et l'Allemagne ont annoncé qu'ils allaient faire de même. *Ces décisions augurent* mal de la reconstitution des fonds de l'IDA 11 qui couvrira la période juillet 1996-juin 1999.



Rubens Ricupero, directeur général de la Cnuced

« L'essor d'un pays est le fruit de forces que l'Etat contrôle mal »

LA CONFÉRENCE des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), qui est une sorte de division au sein de l'ONU *chargée du commerce et de l'industrie*, ne veut pas diparaître. Avec ses quatre cent cinquante fonctionnaires et un budget de 45 millions de dollars (225 millions de francs), elle joue un rôle complémentaire de celui de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), estime son nouveau directeur général, Rubens Ricupero. Nommé le 12 septembre à la tête de la Cnuced – après avoir brigué la direction de l'OMC –, l'ancien ministre brésilien des finances plaide pour une « *complémentarité* » des deux organismes ; la Cnuced, explique-t-il, est là pour conseiller les pays candidats à l'OMC.

– « Les organisations internationales, en particulier celles de la « famille de l'ONU », sont aujourd'hui très décriées. Quel est votre sentiment ?

– Il y a effectivement une crise, parce que le système des relations internationales vit lui-même une période de transition entre des croyances qui s'effondrent et un devenir en pointillé. Gramsci disait que la crise c'est ce moment où l'ancien et le nouveau *cohabitent encore* ; *alors, expliquait-il*, des symptômes morbides remontent à la surface. Nos y sommes. Du coup, on exige des organisations internationales qu'elles se réforment et se réforment encore. Derrière cette demande, on décèle une déception *face au « système des conférences » hérité* du XIXe siècle et qui continue à dominer dans les relations internationales. Face à un problème précis à résoudre, ou lorsqu'il existe une réelle volonté politique d'aboutir, ce système des conférences internationales se révèle efficace. En revanche, lorsque les questions en suspens se renouvellent sans cesse, comme dans les négociations commerciales, dans ce cas les résultats tardent à se concrétiser, et un sentiment de frustration s'installe.

– La Cnuced est-elle affectée par le scepticisme ambiant ?

– Oui, bien sûr, à ceci près que notre organisation, créée dans le milieu des années 60 pour négocier un nouvel ordre économique international, plus juste, plus équilibré, a su s'adapter. *Réduire* les inégalités reste notre mission. Mais l'idée que la transformation du système économique passe par des réunions formelles, des grand-messes, n'est plus de saison. Force est de constater aujourd'hui que l'essor d'un pays est le fruit de forces que l'Etat contrôle mal, qu'il *s'agisse des firmes multinationales, des ca*pitaux libres de s'investir où il le souhaitent, des investissements et du commerce... Bref, le changement existe toujours mais il est davantage le fait du marché que de l'Etat. Dans ce contexte, la Cnuced se doit d'être le *lieu de réflexion où s'élaborent des stratégies* de développement maintenant que l'on sait qu'il n'y a pas de recette unique, que les acteurs sont multiples.

– Mais des organisations travaillent déjà sur ce thème, en particulier la Banque mondiale.

– *C'est exact, mais la Banque mondiale*, comme les autres organismes internationaux, n'a qu'une vision partielle du développement et de la mondialisation des économies, contrairement à la Cnuced qui, du fait de son expérience, peut apporter une assistance technique aux pays qui veulent s'insérer dans cette économie mondiale.

– Beaucoup estiment que, maintenant qu'existe une organisation mondiale du commerce indépendante, le maintien de la Cnuced ne se justifie plus.

–Ce sont deux organisations différentes, complémentaires. *J'en parle en connais*sance de cause puisque j'ai passé des années à négocier, à Genève, dans le cadre du cycle de l'Uruguay. L'OMC est une organisation où l'on négocie de nouvelles règles juridiques et le règlement des différends commerciaux. La Cnuced n'est pas compétente sur de telles questions. En revanche, nous avons un vrai savoir-faire technique. Aujourd'hui, par exemple, vingt-huit pays *négocient leur adhésion à l'OMC, dont la* Chine, des Républiques de l'ex-Union soviétique et plusieurs pays arabes. Ce sont des processus complexes, et nous sommes aux côtés de plusieurs d'entre eux dans les négociations. Qui mieux que nous pourrait le faire ? Savez-vous également que la Cnuced *a aidé des dizaines* de pays – au premier rang desquels la Russie – à se doter d'une législation en matière de concurrence ?

– Vous avez organisé il y a deux mois, à Genève, un séminaire consacré aux investissements en Ouzbékistan. Y ont participé des firmes privées, des investisseurs. Cela veut-il dire que la Cnuced souhaite se rapprocher du privé ?

– Oui, parce que les relations internationales de cette fin de siècle se caractérisent par l'apparition d'acteurs nouveaux, dont les sociétés transnationales qui sont les agents privilégiés de la mondialisation. Il y a trente ans, on les diabolisait ; aujourd'hui, heureusement, on a une vue plus juste, plus sereine, moins idéologique. Il faut travailler avec elles. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

La croissance économique s'est ralentie en Amérique latine

GRÂCE aux interventions massives du Fonds monétaire international et des Etats-Unis, la crise mexicaine qui a éclaté il y a un an (*Le Monde* du 21 décembre) n'a eu de répercussions sensibles qu'en *Argentine et en Uruguay : la majo*rité des pays d'Amérique latine ont échappé à l'« effet tequila », constate la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine (Cepal) dans le bilan économique annuel qu'elle vient de publier. Quoique ralentie, la croissance économique a continué dans la zone.

Toutefois, derrière ce ralentissement (le PIB régional a augmenté de 0,6 % en 1995 contre 4 % en 1994) se dissimulent des évolutions de plus en plus divergentes : récession au Mexique (que la Cepal chiffre à 7 %), en Argentine (– 2,5 %) et en Uruguay (– 1,5 %), croissance modérée dans la plupart des autres pays, avec une inflexion plus marquée au Pérou, accélération en Amérique centrale et surtout au Chili (avec une progression *de 8 % du PIB). Enfin, le Venezuela* semble émerger lentement de la récession où il était entré depuis 1993.

Cet « atterrissage en douceur » provient de la modération de la demande interne dans la plupart des pays (le Brésil excepté), car les exportations ont progressé partout, bénéficiant aussi d'une hausse des prix des matières premières. Aussi, pour la première fois depuis le début des années 90, les déficits des *paiements courants se sont-ils ré*duits, tombant de 50 à 34,5 milliards pour l'ensemble de la zone. Les progrès les plus considérables sont enregistrés au Mexique, revenu quasiment à l'équilibre, et en Argentine, où les politiques d'austérité ont comprimé la consommation ; en revanche, le déficit s'est creusé au Brésil, où les échanges étaient considérés jusque-là comme « structurellement » excédentaires.

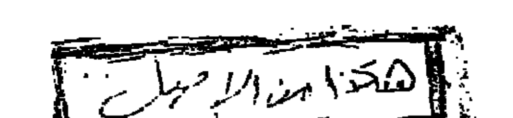
Réduits, ces déficits ont pu être largement financés par l'arrivée de capitaux étrangers. Sauf dans les trois pays touchés par la crise (notamment au Mexique), les flux de 1995 ont largement dépassé ceux de 1994. Le Brésil et le Chili ont bénéficié d'apports nets considérables, alors que le Mexique enregistrait des sorties nettes évaluées à 16,9 milliards de dollars pour l'année.

La désinflation engagée depuis plusieurs années a continué. Si la plupart des pays conservent une hausse des prix « à deux chiffres », celle-ci n'a guère dépassé les 25 %, sauf au Mexique et au Venezuela. En revanche, elle est restée très faible en Argentine (1,8 % sur l'année), et le Brésil, grâce au « plan real », semble échapper enfin à l'hyperinflation récurrente.

Ces résultats *conduisent* la Cepal à prévoir pour 1996 la poursuite (ou la reprise en Argentine, en Uruguay et au Mexique) d'une croissance lente, qui ne suffira pas, en général, à réduire sensiblement le chômage. D'autre part, les économies latino-américaines restent fragiles, en raison des risques de déficits et de l'insuffisance de *l'épargne interne*.

Ce jugement coïncide avec les perspectives que trace l'OCDE (*Le Monde* du 21 décembre), qui s'inquiète notamment du niveau élevé des taux d'intérêt et de l'appréciation des monnaies dans cette région : les gouvernements devront donc conserver des politiques budgétaires prudentes. Les experts de l'OCDE restent cependant optimistes : les déficits des paiements courants pourraient se creuser en 1996, mais pas de façon dangereuse, en raison du dynamisme des exportations, de la hausse des prix des *produits de base* et de l'expansion des capacités. La croissance devrait donc continuer sans problème jusqu'à la fin de 1997, aidée par des réformes de structure, notamment les privatisations et le recours à des systèmes de retraite par capitalisation plus ou moins inspirés du modèle chilien.

Guy Herzlich





La France veut éviter que le Liban fasse les frais d'un accord de paix entre Israël et la Syrie

M. de Charette a visité Bethléem évacuée par Tsahal

En visite en Israël et dans les territoires autonomes palestiniens, depuis jeudi 21 décembre, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a été, vendredi, le premier visiteur étranger à se rendre à Bethléem, que l'armée israélienne avait évacuée la veille. Il a rencontré Yasser Arafat, après avoir discuté avec le premier ministre israélien, Shimon Pérès, notamment du processus de paix entre l'Etat juif et la Syrie.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour sa première visite officielle en Terre sainte – si l'on exclut un aller-retour, au début de novembre, pour les funérailles d'Itzhak Rabin –, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, s'est offert une première : moins de vingt-quatre heures après le redéploiement israélien hors de Bethléem, il a fait, vendredi 22 décembre, la première visite d'un dignitaire étranger dans la ville « libérée » de la Nativité. En fête depuis la veille, les Palestiniens lui en surent gré, et nombreux sont ceux qui vinrent lui serrer la main avec effusion.

Pour le reste, la tournée du ministre, qui incluait une visite, le même jour, au chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, en son enclave autonome à Gaza, n'a pas excessivement remué les foules. Le chef de la diplomatie française, qui avait rencontré, mardi, à Paris, le vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam, a transmis au premier ministre israélien, Shimon Pérès, une information déjà connue, à savoir sa conviction que *« la Syrie veut sérieusement »* la paix avec l'Etat juif, en échange de la restitution du plateau du Golan, occupé depuis vingt-huit ans.

« La France, a répété M. de Charette, *soutient le processus de paix en cours et souhaite y contribuer »*, au-delà de l'aspect purement financier dans lequel elle est, pour le moment, confinée. La reprise des négociations israélo-syriennes – le 27 décembre, près de Washington – a fait naître, de ce point de vue, quelques espoirs au Quai d'Orsay. *« La France, qui entretient de bonnes relations avec la Syrie, a fait part de sa disponibilité aux deux parties »*, a affirmé le ministre.

« UNE SENSIBILITÉ PARTICULIÈRE »

Pas question en revanche, pour Paris, à ce stade du processus, de soutenir un accord israélo-syrien qui ne respecterait pas la souveraineté d'un pays *« avec lequel nous avons des relations très étroites, le Liban »*. M. Pérès, qui a fait part, l'an dernier, de l'éventuelle acceptation par Israël de la domination syrienne sur le « pays du Cèdre », dans le cadre d'un accord global qui garantirait la sécurité de l'Etat juif sur sa frontière nord, n'a apparemment pas réitéré cette ouverture devant son visiteur français.

« Personne ne songe à cela », a affirmé le ministre. M. Pérès, dont le pays occupe, depuis une quinzaine d'années, les confins sud du Liban – environ 850 kilomètres carrés –, aurait même montré devant son visiteur *« de l'intérêt et de l'attachement pour la souveraineté et l'indépendance »* de ce pays. La France, pour sa part, a *« une sensibilité particulière et extrêmement forte »* vis-à-vis du Liban, et elle *« reste profondément attachée à* [son] *intégrité »*.

Patrice Claude

Les Etats-Unis vont financer des opérations secrètes de la CIA contre le régime iranien

WASHINGTON
de notre correspondant

S'ils restent le « Grand Satan » aux yeux du pouvoir iranien, les Etats-Unis ne sont pas en reste : Washington vient de décider de consacrer 20 millions de dollars pour financer des opérations secrètes de la CIA, destinées officiellement à *« modérer »* le régime de Téhéran. Le détail de ce programme explicitement anti-iranien n'est pas connu, mais il s'agira, notamment, de renforcer les mouvements d'opposition, c'est-à-dire, selon l'administration américaine, la démocratie. Ces fonds sont inclus dans le budget des services de renseignement pour 1996, que la Chambre des représentants a adopté, jeudi 21 décembre, et que le Sénat doit approuver rapidement.

Le président Bill Clinton a finalement donné son aval à cette nouvelle offensive contre l'Iran, après s'être opposé à des mesures plus radicales : Newt Gingrich, le speaker de la Chambre des représentants, qui qualifie volontiers l'Iran d'*« Etat terroriste »*, qui constitue *« une menace permanente pour la vie civilisée sur cette planète »*, avait proposé que la CIA consacre 18 millions de dollars à des actions clandestines, visant à renverser le régime iranien. M. Gingrich avait même retardé le vote du budget de l'ensemble des services de renseignements – qui s'élève à quelque28 milliards de dollars (environ 140 milliards de francs) –, pour faire pression sur la Maison Blanche.

Le compromis entre l'exécutif et le législatif ne prévoit donc pas d'opérations du genre de celles entreprises par l'administration Reagan au Nicaragua, afin d'aider la Contra, la rébellion antisandiniste. Deux millions de dollars seront néanmoins consacrés au soutien d'activités « à l'intérieur » de l'Iran. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une stratégie anti-iranienne, qui bénéficie du soutien du puissant groupe de pression pro-israélien, dont l'AIPAC est la principale émanation. En mai, Washington avait annoncé l'arrêt de tous les investissements et échanges commerciaux des Etats-Unis avec l'Iran, mesure qui a notamment pénalisé les compagnies pétrolières américaines.

Le Sénat a, d'autre part, adopté, mercredi, un projet de loi qui vise à imposer des sanctions contre les sociétés étrangères et leurs filiales, qui investiraient au moins 40 millions de dollars dans le secteur énergétique iranien.

SANCTIONS CONTRE LA LIBYE

Selon ce texte, approuvé par la Maison Blanche, ces sociétés subiraient des mesures de représailles de la part des Etats-Unis, notamment sous la forme d'annulation d'aides financières fédérales. M. Clinton disposera d'une grande latitude pour imposer ces sanctions au cas par cas. A l'initiative du sénateur démocrate, Edouard Kennedy, un amendement qui étend ces mesures à la Libye, a été adopté.

Le président Clinton n'a pas fait connaître son avis à ce sujet, mais il est peu probable qu'il fasse usage de son droit de veto au bénéfice du régime de Tripoli. Or ces mesures, dirigées à la fois contre l'Iran et la Libye, ne peuvent qu'irriter les pays européens – notamment la France –, qui entretiennent des relations commerciales parfois étroites avec ces deux pays. Téhéran a lancé un appel d'offres international pour des investissements de plusieurs milliards de dollars dans le domaine énergétique, qui arrive à expiration à la fin de l'année.

Laurent Zecchini

L'Etat juif prêt à « renoncer au nucléaire » après la paix

Le premier ministre israélien, Shimon Pérès, a déclaré, vendredi 22 décembre, au cours d'une conférence de presse, que son pays était prêt à se passer du nucléaire après la conclusion d'une paix globale au Proche-Orient. *« Qu'on nous donne la paix, et nous renoncerons au nucléaire »*, a dit le chef du gouvernement.

M. Pérès a refusé de préciser si Israël disposait ou non d'armes nucléaires, se retranchant derrière la formule traditionnelle selon laquelle l'Etat juif ne *« sera pas le premier à introduire l'arme nucléaire dans la région »*. Israël a refusé, en mai, d'adhérer au traité de non-prolifération nucléaire (TNP), au moment de sa prorogation. L'Etat juif s'est toutefois déclaré disposé à un désarmement nucléaire au Proche-Orient deux ans après l'instauration d'une paix globale avec les pays arabes, et à condition que cette mesure s'applique à l'Iran. – *(AFP.)*

Madrid attribue à l'ETA l'attentat de Leon

MADRID. Un commando itinérant de l'ETA est sans doute à l'origine du nouvel attentat commis, vendredi 22 décembre, à Leon (nord-ouest de l'Espagne). L'explosion a tué un militaire de quarante-quatre ans, le commandant Luciano Cortizo, déchiqueté par la bombe placée sous sa voiture. Sa fille Beatriz, dix-huit ans, assise à ses côtés, a été grièvement blessée. Cet attentat est le troisième commis par le mouvement indépendantiste en onze jours. Sur les quinze victimes recensées depuis le début de l'année, huit ont péri au cours de cette dernière vague d'attentats. Cette recrudescence correspond à une radicalisation de l'ETA, qui cherche manifestement à faire une démonstration de force à trois mois des élections. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **ITALIE : après le vote positif de la Chambre des députés** dans la nuit de jeudi à vendredi, le Sénat a approuvé le projet de budget 1996, vendredi 22 décembre dans la soirée. Pour répondre aux exigences du traité de Maastricht, le déficit public devra être ramené de 130 000 milliards de lires (416 milliards de francs) à 109 400 milliards de lires (340 milliards de francs). – *(Corresp.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : les combats ont continué**, vendredi 22 décembre, entre forces russes et combattants séparatistes dans la ville de Goudermes, et plusieurs centaines de corps de civils jonchaient les rues selon des témoins. Les Tchétchènes avaient annoncé, vendredi, qu'ils comptaient se retirer de Goudermes après une semaine de combats qui ont fait trente-six morts et quatorze blessés chez les soldats russes, selon Moscou. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE : Dublin a renoncé**, jeudi 21 décembre, à la libération anticipée d'une dizaine de détenus de l'IRA pour Noël. Après les meurtres de deux personnes cette semaine à Belfast, attribués officieusement à l'IRA, les détenus ne bénéficieront que d'une liberté provisoire de quelques jours. De son côté, Londres a libéré, vendredi, près de 400 prisonniers républicains et loyalistes pour sept jours, une mesure prise traditionnellement à Noël. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : les négociations budgétaires** entre le président Bill Clinton et les principaux dirigeants du Congrès se sont achevées, vendredi 22 décembre, sans aucun déblocage de la crise, et ne devraient pas reprendre avant le 29 décembre. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : Bogota a exclu**, vendredi 22 décembre, qu'un attentat terroriste soit à l'origine de l'accident, mercredi, d'un avion d'American Airlines dans la montagne, près de Cali, avec 164 personnes à bord. *« Rien n'indique qu'un attentat terroriste ait été perpétré contre le vol 965 d'American Airlines »*, a déclaré le ministère des affaires étrangères. Quatre personnes ont été retrouvées vivantes et sont hospitalisées dans un état grave. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : l'Assemblée générale de l'ONU a condamné**, vendredi 22 décembre, l'exécution de l'écrivain nigérian Ken Saro-Wiwa et de huit autres militants de la minorité ogonie, à la suite d'une *« procédure judiciaire irrégulière »*. La résolution a été adoptée par 101 voix contre 14 et 47 abstentions. – *(Reuter.)*

■ **ALGÉRIE : le groupe pétrolier britannique British Petroleum (BP)** a signé, samedi 23 décembre, à Alger, un contrat d'environ 3,5 milliards de dollars avec l'entreprise publique Sonatrach, pour l'exploitation de gisements de gaz et l'exploration de nouvelles réserves dans la région de Salah, au Sahara. Cette région devrait produire environ 10 milliards de mètres cubes de gaz, dans la première partie de la prochaine décennie. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **YEMEN : le gouvernement a renouvelé**, vendredi 22 décembre, son appel au dialogue avec l'Erythrée à propos du litige qui les oppose sur des îles stratégiques, notamment celle de la grande Hanich, en mer Rouge. Sanaa a approuvé une offre de médiation éthiopienne mais exige au préalable la libération de 180 soldats yéménites capturés par l'armée érythréenne. L'Erythrée, en revanche, a réclamé un *« arbitrage international »*. – *(AFP.)*

Quelque 37 000 réfugiés de la mer hésitent encore à regagner le Vietnam

Des centres de transit pourraient être créés à Ho-Chi-Minh-Ville

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La triste saga des boat people devait prendre fin cette année, avec, sous l'égide du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), les derniers rapatriements volontaires de Vietnamiens internés à Hongkong et dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est. Or, selon le HCR, il en reste encore plus de 37 000 dans les camps de la région. Contrairement aux exigences de Pékin, les prisons de la colonie britannique, où la moitié sont détenus, ne seront peut-être pas vidées avant la rétrocession, en juillet 1997, de Hongkong à la Chine. Les autres, qui végètent dans des camps en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande, pourraient être menacés d'expulsion après le 31 décembre 1995.

Le programme de rapatriements volontaires décidé, en juin 1989, lors d'une conférence parrainée par l'ONU, s'est longtemps déroulé de manière satisfaisante, avec l'aide notamment de l'Union européenne et sous le contrôle, sur place, des conditions de réinsertion par le HCR. Depuis lors, tandis que 89 000 boat-people ont obtenu l'asile dans des pays tiers, 75 000 ont opté, faute de choix, pour le rapatriement volontaire. En 1992 et 1993, 1 000 personnes ont ainsi été rapatriées chaque mois.

Le mouvement s'est prolongé dans les premiers mois de 1994, à raison de 500 personnes par mois. Mais il a subi un coup d'arrêt lorsqu'une proposition de loi a été déposée, devant le Congrès américain, en faveur du dégagement de 30 millions de dollars de crédits pour accueillir 20 000 boat-people encore détenus en Asie de l'Est. Du coup, le nombre des rapatriés « volontaires » a chuté de 5 600 en 1994 à moins de 2 000 en 1995.

DISCRÈTES NÉGOCIATIONS

La proposition de deux représentants américains a beau, depuis lors, moisir dans un tiroir, l'espoir est revenu dans les camps, provoquant sur-le-champ de tragiques manifestations contre les rapatriements. Or, l'accord international de 1989 prévoit que seuls les boat people dont le statut de réfugié politique a été reconnu et qui ne constituent qu'une infime minorité peuvent échapper au rapatriement volontaire. Par exemple, la moitié des prisonniers à Hongkong viennent du nord du Vietnam, et non du sud, et ils ont fui leur pays pour des raisons essentiellement économiques et non après des persécutions politiques ou religieuses.

Pour tenter de relancer le programme des rapatriements volontaires, les Etats-Unis ont récemment engagé de discrètes négociations avec Hanoï pour confier à l'ONU le transfert des derniers boat-people dans des centres de transit à Ho-Chi-Minh-Ville où ces derniers auraient des entretiens avec des officiels américains.

Les Etats-Unis seraient alors autorisés à transférer chez eux les Vietnamiens auxquels ils reconnaîtraient le statut de réfugié politique. Les autres, sans doute la grande majorité, n'auraient d'autre possibilité que de se réinstaller dans leur propre pays moyennant une aide internationale. L'ensemble de l'opération serait financée par Washington.

On ignore encore si ce projet a une chance d'aboutir. Entre-temps, l'incertitude plane dans les camps de réfugiés, dont les pays d'accueil provisoire voudraient au plus tôt se débarrasser.

Plus d'un million de gens ont fui le Vietnam entre 1975 et 1993 et ont été accueillis, pour l'essentiel, en Occident.

Les derniers à demeurer dans les camps-prisons de la région sont considérés comme des « non-réfugiés » et des « demandeurs d'asile ». L'immense majorité n'ont plus le choix, apparemment, qu'entre le rapatriement volontaire, qu'ils refusent, et une déportation plus ou moins brutale s'ils continuent de ne pas accorder de crédit aux garanties offertes par la société internationale.

Jean-Claude Pomonti

Les résultats des élections montrent que les communistes ont renforcé leur assise dans la « Russie profonde »

Le « parti du pouvoir » a essuyé des revers dans les régions où il avait nommé des dirigeants de confiance

Le dernier décompte, vendredi 22 decembre, des élections législatives du 17 décembre en Russie confirme l'avancée du Parti communiste qui devrait contrôler près de la moitié des sièges de la nouvelle Douma avec l'appui de ses alliés. Le système électoral, un mélange de scrutins proportionnel et majoritaire, tend à amplifier la victoire communiste. En revanche, les élections ont révélé le décalage croissant entre les principales grandes villes, notamment Moscou où les « démocrates » font un bons score, et les régions éloignées de la capitale.

MOSCOU
de notre correspondante

A première vue, la poussée des communistes et apparentés dans la nouvelle Douma est impressionnante : ils devraient y occuper près de la moitié des sièges, contre moins d'un quart dans l'ancienne Chambre basse du Parlement. Pourtant, cette progression ne signifie pas que l'électorat russe ait basculé « à gauche » de façon aussi massive : les analyses préliminaires des résultats, dont près de 8 % manquaient encore, vendredi 22 décembre, ont montré au contraire une certaine stabilité de l'opposition, cachée par des changements d'étiquettes, et surtout une grande permanence des tendances régionales.

La sur-représentation des communistes à la Douma s'explique d'abord par les particularités de la loi électorale : les voix « perdues » du scrutin à la proportionnelle (celles des 39 partis n'ayant pas obtenu 5 % des voix) sont deux fois plus nombreuses cette année qu'en 1993 (quand cinq partis seulement n'ont pas passé la barre). Or, ces voix, reportées sur les grands partis, favorisent surtout celui qui arrive en tête, en l'occurrence le PC. Mais le succès communiste est aussi dû à celui de ses candidats présentés localement au scrutin majoritaire, ce qui traduit un réveil certain des vieux appareils régionaux, que le Kremlin semble avoir de plus en plus de mal à contrôler en profondeur.

STABILITÉ À MOSCOU

Première constatation : deux nouvelles années de transition n'ont fait qu'accentuer le fossé entre Moscou « la riche », qui vote de façon stable pour le pouvoir, et les regions, qui votent de plus en plus contre lui. Le parti du premier ministre, Notre Maison la Russie (NDR), qui a obtenu 9,65 % des suffrages, ne domine que dans la capitale (19,3 %), là où les banques, les commerces, les etrangers et le boom de la construction ont créé un embryon de classe moyenne. Le Choix démocratique d'Egor Gaïdar, qui était au pouvoir en 1993 et ne franchit pas la barre éliminatoire des 5 % au niveau national, y fait son seul bon score (11,6 %). Mais les divers partis progouvernementaux arrivaient au même total dans la capitale il y a deux ans, de même que l'opposition démocratique. Même stabilité à Moscou du côté de l'opposition non « démocrate » : aujourd'hui, le PC (15 %), le KRO du général Lebed (5 %) et le parti de Jirinovski (LDPR, 2,5 %) ont eu autant de voix que le PC et le LDPR réunis (11 % et 13 % respectivement) en 1993. En revanche dans les régions, l'opposition s'est légèrement renforcée : si les îlots « démocrates » se sont bien maintenus, les provinces, traditionnellement communistes, sont passées sous une emprise plus forte des communistes. Mais ce serait, là aussi, parce que le parti de Guennadi Ziouganov a, en partie, récupéré la moitié des voix « protestataires » perdues par Vladimir Jirinovski. Au niveau national, ce dernier est tombé de 22 % en 1993 a 11 % aujourd'hui, alors que le PC a grimpé de 12 % à 22 %.

Les réformateurs restent forts à Saint-Pétersbourg : le parti Iabloko de Grigori Iavlinski est en tête (16 %) devant le PC (13 %) et le NDR (12,7 %). Iabloko ou le NDR gagnent aussi ou font de bons scores dans d'autres villes du nord ou de l'Oural. En revanche, dans beaucoup de régions du centre et du sud, l'emprise du PC s'est affirmée ; dans la « ceinture rouge » en Russie occidentale (Tver, Briansk-Belgorod ou Koursk). Mais aussi chez les mineurs qui, en 1991, avaient pourtant été à la pointe du soutien à Boris Eltsine. Comme aux élections de 1993, le parti de M. Jirinovski fait ses meilleurs scores dans des régions « frontalières », aux côtés du PC : à Kaliningrad, région de militaires renvoyés d'Europe de l'Est et de retraités, à Stavropol, submergé de réfugiés du Caucase, ou en Extrême-Orient, atteint par une phobie du « péril jaune ».

Les appels du pouvoir à s'opposer au « *péril communiste* », lancés en particulier à l'adresse des jeunes, n'ont eu aucun effet. C'est, au contraire, toujours les retraités qui seraient surtout responsables de l'augmentation de 10 % de la participation électorale. Comme le précise Alexandre Mineev de la revue *Vach Vybor*, spécialisée dans la vie des régions, beaucoup de petits apparatchiks communistes régionaux ont eu la possibilité de déclarer des participations de près de 100 % dans certaines zones rurales désertées par les jeunes, au profit naturellement du PC ou de leurs alliés agrariens. Ces fonctionnaires subalternes, maires ou directeurs de kolkhozes, sont les instruments dociles d'appareils locaux devenus plus autonomes après avoir repris des forces, politiques et financières, perdues au début de la tourmente démocratique.

Car beaucoup de gouverneurs, nommés par Boris Eltsine, ont cherché à assurer leurs assises locales en se rapprochant de leurs « directeurs rouges » et autres notables communistes, au lieu d'imposer les réformes impopulaires du Kremlin. Treize de ces gouverneurs ont été autorisés à organiser, le 17 décembre, leur propre élection. Certains d'entre eux ont particulièrement veillé à ne pas faire campagne pour le NDR, afin de ne pas être soupçonnés d'être de simples « agents de Moscou ». Cette attitude a payé : dix sur treize ont été élus, deux sont en ballottage très favorable.

« CONTRÔLE ABSOLU »

Pour les gouverneurs élus, les représailles ne pourront plus s'exercer que sous forme de pressions économiques. La facilité avec laquelle ils ont gagné leurs scrutins locaux prouve que beaucoup de chefs régionaux nommés par M. Eltsine ont acquis « *un pouvoir réel, fondé sur un contrôle absolu de leurs régions* », selon l'expert du centre Carnegie de Moscou, Nikolaï Petrov. En vertu d'un marché conclu avec les appareils locaux, ces derniers font voter « *pour les gouverneurs en place au niveau local mais pour les communistes au niveau fédéral* », souligne Alexandre Mineev. Seuls deux ou trois des nouveaux gouverneurs élus sont réellement populaires, dont le jeune « démocrate » Boris Nemtsov qui a gagné à Nijni-Novgorod. A l'opposé, un homme comme Evgueni Nadzratenko, célèbre gouverneur de la région de Vladivostok, règne par la force brutale depuis deux ans. « *Personne ne croit qu'il a obtenu démocratiquement ses 60 % de voix* », souligne Alexandre Sobianine, auteur d'une étude détaillant les fraudes lors des élections législatives de 1993. M. Sobianine déplore que les observateurs du Conseil de l'Europe ont « *décidé, début décembre, de limiter leurs observations à quelques grandes villes qui ne posaient pas de problèmes* ».

C'est pourtant ces provinces reculées, où Boris Eltsine a dû déléguer ses pouvoirs aux vieilles structures, qui pourraient représenter pour lui la plus grande menace s'il décide de se représenter en juin 1996. A moins qu'il ne s'en remette totalement, cette fois-ci, aux membres de son entourage pour qui le « *communisme de marché* » est plus proche et compréhensible que la « *démocratie à l'occidentale* » et qui pourraient chercher à faire alliance avec les potentats locaux, sans souci d'étiquette politique.

Sophie Shihab

La Douma (la Chambre basse)

ÉLECTIONS 1993 (en nombre de sièges)

PARTI DE L'UNITÉ ET DE L'ACCORD RUSSE — 21
PARTI LIBÉRAL DÉMOCRATE
PARTI AGRAIRE — 37
PARTI COMMUNISTE
FEMMES DE RUSSIE — 23
IABLOKO — 27
CHOIX DE LA RUSSIE — 87

Source : Financial Times.

ÉLECTIONS 1995 (en nombre de sièges)

NATIONALISTES KRO — 5
ULTRANATIONALISTES "CENTRISTES" LPDR
COMMUNISTES "Pouvoir au peuple" — 10
AGRARIENS
INDÉPENDANTS (communistes)
PARTI COMMUNISTE — 156
IABLOKO
INDÉPENDANTS — 7
DÉMOCRATES "Choix de la Russie"
DIVERS CENTRISTES — 57
NOTRE MAISON LA RUSSIE (gouvernement)
Majorité simple — 226 voix
Majorité des 2/3 — 300 voix

Source : Estimations et classification du Monde au 23/12/95 à partir de résultats partiels.

Un gouvernement hétéroclite en Lettonie

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Trois mois après les élections législatives, les Lettons ont enfin un gouvernement. Dans la soirée du jeudi 21 décembre, le Parlement de Riga a voté par 70 voix contre 24 l'investiture d'une coalition hétéroclite, dirigée par Andris Shkele. Le nouveau premier ministre est un entrepreneur de trente-sept ans, sans étiquette politique. Président du conseil d'administration d'une compagnie maritime, il possède aussi des intérêts financiers dans de nombreuses entreprises, ce qui lui a valu le surnom de « *Berlusconi de Lettonie* ». Selon ses détracteurs, M. Shkele serait impliqué dans certaines faillites et transactions pas tout à fait légales, accusations qu'il a toujours démenties.

La nouvelle équipe s'est fixé trois priorités : l'adhésion de la Lettonie à l'Union européenne et à l'OTAN, la stabilité de la monnaie et la création de conditions financières et fiscales avantageuses pour les investisseurs étrangers. Le gouvernement souhaite également établir des relations de confiance avec la Russie voisine, qui dénonce les brimades dont est victime, à ses yeux, la minorité russophone de Lettonie. Celle-ci représente environ un tiers de la population totale (2,5 millions d'habitants). Le gouvernement promet d'autre part l'austérité et l'assainissement des finances publiques, ce qui se traduira sans doute par de nombreuses suppressions d'emplois. Quant aux agriculteurs, politiquement puissants, ils obtiendront des subventions et des mesures douanières qui favoriseront les produits lettons. La composition du cabinet n'a pas été présentée, mais le ministre de l'agriculture pourrait être un ancien directeur de kolkhoze.

La nouvelle coalition comprend notamment la Voie lettone, le parti au pouvoir jusqu'aux élections des 30 et 31 septembre et au sein duquel se retrouvent de nombreux anciens de la nomenklatura locale, les nationalistes du mouvement Pour la Lettonie, les populistes du « *Saimneks* » (Le Patron), deux partis paysans et un autre défendant les intérêts des petits entrepreneurs. Pour mettre sur pied ce gouvernement, ils ont tous dû tirer un trait plus ou moins épais sur leurs promesses électorales, et il y a lieu de se demander si cette constellation pourra longtemps résister à ses divisions internes. L'un des grands vainqueurs du scrutin de septembre, le parti populiste et nationaliste de l'homme d'affaires Joachim Siegerist – un Letton de la diaspora qui maîtrise mieux l'allemand que sa langue maternelle –, devient la principale formation d'opposition.

Alain Debove

La présidence polonaise change de mains dans une atmosphère lourde

VARSOVIE
de notre correspondant

Lech Walesa a quitté Varsovie pour Gdansk et cessé, vendredi 22 décembre, d'exercer ses fonctions de président. Il est parti sans dire un mot, sans s'adresser à la nation comme il l'avait précédemment envisagé, et sans que soient éclaircies les très lourdes charges – espionnage au profit de la Russie – qui pèsent sur le premier ministre post-communiste, Jozef Oleksy. Son dernier geste officiel a été de remettre la plus haute décoration polonaise, l'ordre de l'Aigle blanc, à deux personnalités très respectées : le ministre des affaires étrangères démissionnaire, Wladyslaw Bartoszewski – un homme dont les mérites remontent au temps de l'occupation allemande et à sa participation à la résistance polonaise –, et l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki, proche conseiller de Lech Walesa à l'époque de Solidarité. Mais les deux hommes se livrèrent ensuite un très dur combat lors de l'élection présidentielle de 1990. En lui décernant cette haute distinction, Lech Walesa a certainement voulu, non seulement panser des blessures anciennes, mais délivrer un message d'union à toute l'opposition.

A Gdansk, l'ancien ouvrier électricien, désormais ancien président, va devoir affronter les graves ennuis fiscaux que lui a concoctés le ministre post-communiste de la justice, et qui ont déjà conduit à un gel de son compte en banque, à une saisie de son salaire, et à une demande de saisie hypothécaire de sa maison (refusée par la justice locale de Gdansk). Son successeur, Alexandre Kwasniewski, devait prêter serment, samedi 23 décembre, dans une atmosphère lourde. Une bonne part des députés de l'opposition avaient manifesté l'intention de boycotter la cérémonie, tandis que des appels à une manifestation hostile au nouveau président ont été lancés.

IMAGE BROUILLÉE

Le profond malaise éprouvé par de très nombreux Polonais au moment de ce changement de présidence, et aussi d'époque, dépasse la personnalité controversée de M. Kwasniewski, avec les « *mensonges* » qu'il a proférés pendant sa campagne électorale et l'image de carriériste sans convictions qui le poursuit désormais. Avec les très graves accusations de « *trahison* » lancées contre l'autre grand détenteur de l'autorité publique, le premier ministre Jozef Oleksy, c'est l'image que le pays a de lui-même qui se brouille désormais. Tandis que renait une sourde crainte : que l'inimaginable se produise malgré tout, que les remarquables succès de la démocratie polonaise soient compromis par une équipe disposant désormais de tous les leviers du pouvoir, et qui, malgré ses dires, agirait selon d'autres principes, avec d'autres priorités.

Le pays risque en tout cas de vivre un certain temps dans une troublante incertitude : le procureur militaire a renvoyé au service de protection de l'Etat le dossier concernant les contacts répétés de Jozef Oleksy avec des agents russes auxquels il aurait « *sciemment* » transmis des informations, « *y compris secrètes* ». Le procureur militaire – qui va se trouver désormais sous l'autorité du nouveau président – demande un complément d'informations « *dans douze domaines* ». Quelle sera l'attitude du service du protection de l'Etat, lui aussi désormais coiffé par un nouveau ministre, ancien haut responsable communiste, choisi par M. Oleksy ? Ce dernier a déjà limogé un vice-ministre de l'intérieur qui jouait un rôle important dans l'enquête, de la même manière qu'au ministère de la justice des magistrats qui avaient enquêté sur le fameux « diplôme » de M. Kwasniewski ont été chassés. D'autres limogeages seraient imminents. Le couvercle va-t-il se refermer ?

Jan Krauze

La question kurde divise profondément le Sud-Est anatolien

La violence a provoqué d'importants déplacements de populations vers les centres urbains

DIYARBAKIR
de notre envoyée spéciale

Dans le Sud-Est anatolien, déchiré par un conflit sanglant depuis 1984, tout est désormais lié à la question kurde. Les élections, le 24 décembre, dans toute la Turquie fournissent ici l'occasion d'une démonstration publique de l'identité kurde et d'une bataille entre le parti pro-kurde (le Hadep) et les islamistes. La question kurde a provoqué chez ces derniers des querelles internes au parti (le Parti de la prospérité, RP, islamiste) et la balance semblait pencher désormais en faveur du parti pro-kurde, qui, en vertu de la loi électorale, ne pourra cependant être représenté à l'Assemblée nationale que s'il obtient 10 % des voix à l'échelle nationale.

A l'approche du scrutin, une atmosphère inhabituelle de détente s'est instauree dans la région. Les candidats du Hadep admettent que, à l'exception de rares incidents, leur campagne se déroule dans le calme, sans interférence des autorités. Le représentant de l'Association turque des droits de l'homme, Mahmut Sakar, affirme cependant que la répression continue. « *En 1995, il y a eu moins de " meurtres mystérieux ", mais des gens disparaissent. Au cours des six semaines écoulées, 8 personnes ont disparu dans la région de Silopi* [près de la frontière irakienne] », déclare-t-il. « *Si les destructions de villages se sont faites moins nombreuses, c'est avant tout faute de villages à évacuer* », ajoute-t-il.

Dans les villes et sur les grands axes, les forces de sécurité ont en partie restauré l'ordre ; les attaques du PKK sont moins fréquentes et le gouvernement crie victoire. Fausse victoire cependant, car quoi qu'en disent les politiciens d'Ankara, les habitants de la région ne se posent plus la question de leur identité. « *Nous avons conquis notre identité kurde au prix de sang et de larmes. Il n'y a pas de marche arrière possible* », explique Selma Tanrikulu, candidate du Hadep. Le PKK, qui pratique la lutte armée depuis 1994, semble aujourd'hui à l'arrière-plan après avoir pendant des années dominé toutes les conversations dans la région. L'identité kurde a survécu à la répression brutale ; le conflit est désormais entré dans une nouvelle phase. Tout le monde parle de paix, mais tant d'occasions de rapprochement ont été gâchées que personne n'ose réellement espérer que le scrutin apportera des changements durables.

2 000 VILLAGES ÉVACUÉS

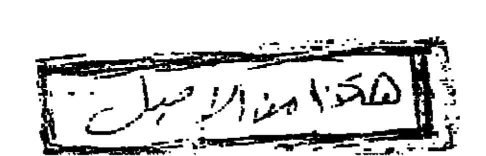
L'air de normalité dans les rues de Diyarbakir cache les blessures profondes infligées à la société kurde par le conflit. « *A Diyarbakir, chaque personne a un frère, un parent ou un ami qui a été torturé, arrêté, tué, ou dont le village a été brûlé* », explique l'avocat Firat Anli, le jeune dirigeant local du Hadep. La liste des candidats de son parti est éloquente : plusieurs d'entre eux, comme Selma Tanrikulu, Veysi Aydin ou Cihan Sincar, sont des proches de personnalités locales qui ont été assassinées. Le Hadep a succédé au DEP, dont quatre deputes sont toujours en prison.

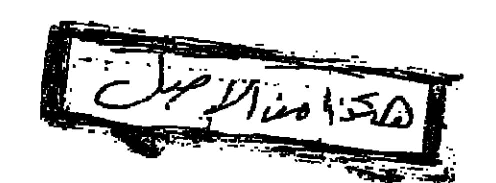
Plus de 2 000 villages ont été évacués dans le cadre d'une politique d'urbanisation forcée. Diyarbakir a ainsi vu sa population doubler ou tripler – elle pourrait atteindre 1,5 million d'habitants – sous l'afflux des déplacés qui s'entassent dans la périphérie. La plupart de ces villageois, qui ont perdu leur maison, leurs animaux, n'ont reçu aucune compensation et n'ont pas pris la peine de s'inscrire sur les registres électoraux. L'Etat n'a que récemment tenté de remédier à la situation. Dans la région, 6 000 logements ont été attribués aux réfugiés, dont 500 nouvelles maisons dans la banlieue de Diyarbakir au cours des dernières semaines, explique le préfet actuel de la région sous état d'urgence, Ahmet Kayhan. Le chômage chronique, les institutions scolaires déficientes rendront difficile l'intégration de ces victimes d'un conflit sanglant, d'autant plus que les familles kurdes sont généralement nombreuses. « *Les enfants sont notre bombe atomique* », explique un nationaliste.

Contrairement aux bureaux du Hadep, où une foule émaciée et visiblement déshéritée s'entasse dans des locaux étroits, les supporters réunis dans les bureaux du Parti de la juste voie (DYP) ou de celui de la Mère patrie (ANAP) sont bien nourris, mieux vêtus. Ils sont propriétaires terriens, chefs de tribus ou notables locaux et ils ont choisi de coopérer avec le système. « *Si le parti était contre les Kurdes, m'auraient-ils accepté ? Je suis un Kurde. Je suis plus kurde que Apo* [le dirigeant du PKK]. *Je suis le maire élu par la population* », explique Abdulkadir Tutasi, le maire DYP de Mardin, une ville en partie arabe, située à 100 km de Diyarbakir.

C'est également sur les structures tribales que l'Etat s'est appuyé pour recruter 54 000 miliciens kurdes, auxquels s'ajoutent 12 000 volontaires, qui ont pris les armes contre le PKK. Cette politique, qui place Kurdes contre Kurdes, miliciens pro-gouvernementaux contre combattants du PKK, a profondément divisé la société kurde. La famille de Sirri Sakik, candidat du Hadep – qui figurait parmi les accusés du DEP aux côtés de Leyla Zana –, en est un exemple frappant. « *Mon frère* (le célèbre « Zeki sans doigt » que les forces de sécurité essayent sans succès de capturer depuis des années) *se bat pour le PKK* », expliquait-il récemment lors d'un débat télévisé. « *Mon autre frère est dans l'armée turque.* »

Nicole Pope





PARTI SOCIALISTE La situation de l'économie française, menacée de stagnation au dernier trimestre de 1995 et d'une faible progression en 1996, inspire aux socialistes de vives critiques contre les choix du gouvernement. Celui-ci n'a pas pris la mesure du besoin de relance de la consommation et, donc, du pouvoir d'achat, déclare François Hollande, porte-parole du PS, dans l'entretien qu'il nous a accordé. ● LES TRAVAUX des experts du PS doivent aboutir en mars, mais l'actualité oblige les dirigeants du parti à anticiper sur la conclusion de ces débats. Lionel Jospin se garde, cependant, d'aborder la question de la monnaie unique européenne, dont certains socialistes souhaitent que les critères soient rediscutés. ● LES CHIFFRES du chômage de novembre, qui pourraient accuser une nouvelle augmentation, ne seront publiés que fin janvier en raison des grèves.

Lionel Jospin préconise une politique de soutien à la demande

La crise sociale et la dégradation de la conjoncture obligent les socialistes à anticiper sur les conclusions du débat qu'ils ont engagé autour d'une « nouvelle politique économique ». La hausse du pouvoir d'achat des salariés leur paraît aujourd'hui prioritaire

DESSINANT les contours d'un « réalisme de gauche », dès son élection, le 14 octobre, comme premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin s'était fixé un objectif précis : *« Il faut définir une nouvelle politique économique, qui rejette la fuite en avant dans le libéralisme ou le simple retour – très provisoire – au keynésianisme. »* Candidat à l'élection présidentielle, M. Jospin avait pris ses distances avec la politique, dite du « franc fort », des derniers gouvernements socialistes, notamment avec celle de Pierre Bérégovoy. Le 16 novembre, à Lille, lors d'un débat avec des militants socialistes, M. Jospin avait expliqué qu'il ne s'était pas opposé, en 1983, à la rigueur, même s'il avait inventé à l'époque la *« théorie de la parenthèse »*. *« Le problème,* avait-il ajouté, *c'est que la parenthèse, on n'a jamais su la refermer. »*

Se tenant soigneusement à distance des défenseurs de l'*« autre politique »*, le candidat Jospin s'était déjà singularisé en prônant une politique de relance, tant à travers une augmentation du smic et une nouvelle politique salariale – « cadrée » lors d'une conférence entre l'Etat, le patronat et les syndicats – que par un programme de grands travaux. Le jour du sommet social, M. Jospin a réitéré sa demande de *« conférence salariale »*, qui *« demeure plus que jamais d'actualité »*, ainsi que l'*« exigence d'une réelle diminution de la durée du travail ». « L'obstination du gouvernement à poursuivre dans les mêmes choix est aujourd'hui incompréhensible,* a-t-il dit. *Je rappellerai, chaque fois qu'il sera nécessaire, qu'aujourd'hui c'est la demande qui fait défaut et qu'elle ne sera stimulée que par une hausse du pouvoir d'achat des salariés. »*

LA MÉTHODE DELORS

Ce soutien à la demande recueille un large consensus au sein du Parti socialiste, comme l'a montré la réunion du conseil national le 16 décembre, mais des différences se font entendre sur les modalités. Jeudi 21 décembre, sur France-Inter, Jacques Delors s'est prononcé pour une relance afin de *« repartir vers la croissance »*, mais il souhaite qu'elle soit menée au niveau européen et il recommande *« fortement »* une concertation franco-allemande. L'ancien président de la Commission européenne – et ancien ministre de l'économie – s'est séparé de M. Jospin sur la méthode. Sans y faire directement allusion, mais en donnant *quitus* au CNPF pour son refus de parler des salaires au sommet social, il a pris le contre-pied de l'idée de conférence salariale, car il juge *« fondamental »* de *« laisser aux partenaires sociaux leur autonomie »* et dangereuse la tentation du tripartisme.

Soucieux d'avancer méthodiquement, M. Jospin a prévu qu'au premier trimestre 1996 les socialistes débattront de la mondialisation avec, en point d'orgue, une convention nationale en mars et donc, à l'arrivée, une nouvelle politique économique. Les architectes du projet ont été désignés : Pierre Moscovici, secrétaire national aux études, Dominique Strauss-Kahn, chargé de mission auprès de M. Jospin, et François Hollande, porte-parole.

Réactivée, la commission économique a été chargée de définir cette nouvelle politique *« que l'on puisse mener avec efficacité au pouvoir » (lire ci-dessous).* Malgré l'évolution accélérée de la situation politique et sociale, le calendrier initial a été maintenu – remise de la copie toujours prévue pour mars –, mais la toile de fond a été profondément modifiée. Le 16 novembre, à Lille, M. Jospin a même admis qu'il fallait *« accélérer* [les] *réponses sur la régulation, la déréglementation, le service public à la française ».* Le mouvement social a remis *« la question sociale »* au premier rang des préoccupations des socialistes. L'accentuation du ralentissement de l'activité économique, avec la perspective d'une *« croissance molle »* en 1996, amène le PS à préconiser une politique de soutien à la demande.

LA MONNAIE UNIQUE

Hasard du calendrier, le sommet européen des 15 et 16 décembre, à Madrid, a aussi fait resurgir le débat sur la monnaie unique et sur Maastricht, des voix discordantes se faisant entendre du côté de la Gauche socialiste comme d'Henri Emmanuelli et de ses amis. Sans abattre toutes ses cartes, M. Jospin s'est fait l'écho des craintes provoquées par les *« contraintes »* de Maastricht, tout en refusant de voir dans le mouvement social un rejet de la construction européenne.

Le 14 décembre à Madrid, lors d'une conférence des dirigeants du Parti socialiste européen, il a ratifié une déclaration qui soutient la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire (UEM). *« Les pays qui adhèrent à la monnaie unique,* indique-t-elle, *doivent respecter les critères de convergence convenus pour l'UEM ainsi que les délais impartis. (...) L'entrée en vigueur de l'Union monétaire devrait bénéficier d'une coordination accrue des politiques économiques, budgétaires, fiscales, sociales et de l'emploi, afin d'assurer que les critères de convergence soient supportables pour favoriser une performance économique saine. »*

Les experts de la commission économique sont allés plus loin, en s'interrogeant sur les conditions que les socialistes, s'ils revenaient au pouvoir en 1998, pourraient mettre au « pacte de stabilité » proposé par les Allemands pour imposer, à partir de l'introduction de la monnaie unique en 1999, de nouvelles disciplines, comme l'obligation de ramener le déficit à moins de 3 % du PIB. Dans leur esprit, l'emploi ne devrait pas être une variable d'ajustement de la monnaie unique, mais la préoccupation essentielle d'un éventuel « gouvernement économique européen ».

La plupart des questions sont sur la table, qu'il s'agisse du rôle de l'Etat, de la dépense publique, du champ du secteur public, de la réduction de la durée du travail ou de la réforme fiscale. Il ne reste plus au PS qu'à inventer de nouvelles réponses et à proposer des réformes originales. En marge de la commission économique, les groupes parlementaires, les « boîtes à idées » de M. Jospin, les clubs – Convaincre, pour les rocardiens, Agir, pour Martine Aubry, Témoin, pour les deloristes, et, à la périphérie, Actes et Paroles, un nouveau club créé par Maurice Benassayag et André Gauron – apportent des éléments avant que M. Jospin n'arbitre.

Cette nouvelle ligne économique fera apparaître de nouveaux clivages, qui ne se confondront pas avec les courants traditionnels.

M. N.

François Hollande, porte-parole du Parti socialiste

« Le gouvernement n'a pas pris la mesure de la gravité de la situation »

« Comment appréciez-vous les résultats du sommet social ?

– Au regard de ce qu'avait été la mobilisation ces dernières semaines et des attentes qu'avait fait naître l'initiative de ce sommet social, c'est plutôt la déception qui est au rendez-vous. Au-delà de la déception, c'est même la surprise qui s'installe, car le gouvernement ne paraît pas avoir pris la mesure de la gravité de la situation économique, de la remontée du chômage et de la détérioration du climat social. Il pense peut-être avoir gagné du temps ; il perd encore plus, à nos yeux, la confiance des Français. La seule réconciliation qu'il paraît avoir réussie, c'est avec le CNPF.

– N'êtes-vous pas satisfait que le gouvernement ait repris la proposition socialiste de compenser la hausse de la CSG par la baisse de la cotisation maladie ?

– Nous sommes en effet favorables – et c'était dans le projet initial de création de la CSG – à une baisse de la cotisation maladie des salariés, compensée par une hausse de la contribution sociale généralisée. Cependant, je veux marquer là deux oppositions fortes par rapport au projet du gouvernement : l'extension de la CSG ne doit se faire qu'aux seuls revenus du capital et ne pas se confondre avec l'assiette du remboursement de la dette sociale, qui comprend les prestations sociales et les retraites non imposables, ainsi que les allocations de chômage ; en second lieu, la déductibilité de la CSG de l'impôt sur le revenu aboutirait à une redistribution à rebours, puisque les non-imposables paieraient « plein pot » la totalité de la CSG, alors que les revenus plus élevés pourraient défalquer le montant de cette contribution de leur base imposable. Nous ne pouvons pas l'accepter.

– Le PS respecte-t-il l'autonomie des partenaires sociaux quand il suggère une « conférence salariale » avec l'Etat, alors que, comme l'a dit Jacques Delors, les salaires ne sont de sa compétence que dans la fonction publique ?

– Lionel Jospin a eu raison de rappeler la proposition qu'il faisait durant la campagne présidentielle d'ouvrir une conférence salariale pour définir une méthode et un calendrier permettant de favoriser la discussion en matière de salaires, discussion qui, comme le souligne Jacques Delors, est du ressort des partenaires sociaux. Alain Juppé soutenait un candidat qui vantait les mérites de la feuille de paie : il aurait pu s'inspirer de cette idée à l'occasion du sommet social, en utilisant les leviers qui étaient à sa disposition (SMIC, déblocage immédiat des fonds de participation, rémunérations dans le secteur public). Le principe d'une prime exceptionnelle de fin d'année pour l'ensemble des salariés aurait au moins pu être décidé dans le souci de ranimer la consommation.

– Croyez-vous au risque de récession en 1996 ?

– Une récession, peut-être pas ; une croissance nulle, oui, car la demande extérieure ralentit et la consommation des ménages chute. Dans ce contexte, l'investissement stagne, et la baisse des taux d'intérêt, souhaitable par ailleurs, n'y changera rien. Aujourd'hui, les entreprises ont des problèmes de débouchés et non de coût du travail. Le gouvernement pense encore qu'il suffira de débloquer l'épargne, alors qu'il s'agit de faire face à une contrainte de pouvoir d'achat. Les prévisions de l'Insee indiquent que le pouvoir d'achat des ménages va baisser d'au moins un demi-point au premier semestre 1996. Si les Français ne consomment pas, ce n'est pas parce qu'ils ont peur, c'est parce qu'ils n'ont pas d'argent.

– Quelle incidence peut avoir le mouvement social sur le débat que vous avez engagé autour d'une nouvelle politique économique de gauche ?

– Le retour du social, c'est aussi le retour de l'Etat, c'est-à-dire d'un besoin de régulation au niveau national et au niveau européen, et le retour des partenaires sociaux, qui entendent utiliser pleinement la négociation dans des domaines aussi essentiels que les salaires et le temps de travail. La leçon, pour les socialistes, c'est de comprendre qu'on ne peut pas en rester aux instruments classiques de la politique conjoncturelle (budget, monnaie), qui ont à la fois leurs contraintes et leurs limites, et qu'il faut jouer sur d'autres paramètres : la réduction substantielle du temps de travail, la satisfaction des nouveaux besoins sociaux, les grands chantiers pour les banlieues et l'éducation. Les socialistes voulaient mettre la société « en mouvement ». Elle l'est ! A eux d'être à la hauteur.

– La monnaie unique ne vous prive-t-elle pas de marge de manœuvre ?

– Ce qui risque de nous priver de marge de manœuvre, c'est l'héritage et, notamment, les déficits que nous recueillerons de la droite. La monnaie unique n'est pas une contrainte si elle permet d'éliminer la spéculation entre les monnaies européennes et si elle favorise des taux d'intérêt bas. Les socialistes auraient bien tort de limiter leurs débats aux critères de Maastricht et à la date d'entrée en vigueur de la monnaie unique. Ce serait limiter les choix de politique économique à l'opposition entre monnaie forte et monnaie fluctuante, alors que l'une et l'autre, à mon sens, sont les deux faces de la pensée unique. »

Propos recueillis par
Michel Noblecourt

La commission économique du PS s'est remise au travail

EN HIBERNATION depuis des années, la commission économique du PS a été réactivée, le 13 novembre, par Lionel Jospin, qui lui a assigné comme tâche principale *« la définition d'une politique économique et sociale de gauche que l'on puisse mener avec efficacité au pouvoir ».* Présidée par Jean-Paul Planchou, maire de Chelles et ancien député de Seine-et-Marne, elle comprend cent sept personnalités (universitaires, chercheurs, hauts fonctionnaires, parlementaires, hommes d'entreprises, syndicalistes), dont de nombreux économistes, parmi lesquels Pierre-Alain Muet, Pierre-Louis Rémy, Christian Sautter, Jacques Rigaudiat, Daniel Vasseur, Patrick Lefas, Jean Pisani-Ferry, Pierre-Yves Cosset, Jacques Vallier.

La commission économique doit jouer un rôle à trois niveaux : l'analyse et le suivi de l'actualité et de la conjoncture ; la préparation des débats internes du PS ; l'élaboration du programme pour les élections législatives de 1998. Elle s'est déjà réunie deux fois, les 4 et 18 décembre, et elle a prévu, le 8 janvier, d'aborder avec Alain Richard, délégué national, la réforme de la fiscalité. Cinq groupes de travail ont été mis en place sur la croissance, la fiscalité, les dépenses publiques et la politique budgétaire, la protection sociale (en relation avec la commission sociale, présidée par Elisabeth Guigou, secrétaire nationale aux questions sociales), enfin la mondialisation, l'Europe et l'emploi.

La commission a aussi dressé le bilan des six premiers mois de présidence de Jacques Chirac, ce qui a conduit Pierre Moscovici, secrétaire national aux études, à dénoncer, à travers une ponction de *« plus de 100 milliards de francs »* (hausse de la TVA et prélèvements supplémentaires du plan Juppé sur la Sécurité sociale) sur les ménages, soit 2 % de leur revenu disponible brut, *« le déchaînement de l'ivresse fiscale d'un gouvernement plus archéo-chiraquien que néo-gaulliste ou néolibéral ».*

M. N.

Les syndicats de province déçus par le sommet de Matignon

LE SOMMET SOCIAL réuni à l'hôtel Matignon jeudi 21 décembre est loin d'avoir provoqué l'enthousiasme en province. Bien au contraire, la plupart des responsables syndicaux qui ont, pendant trois semaines, mené un conflit particulièrement long expriment une réelle déception, voire une colère mal contenue. Des grèves continuaient, samedi 23 décembre, dans les transports en commun de Marseille ou de Limoges, ainsi que dans plusieurs centres de tri postal.

En Franche-Comté, FO, la CGT ou la FSU estiment que les problèmes majeurs *« ont été escamotés, tels la privatisation des services publics, le recrutement, la réduction du temps de travai »*, et considèrent que, si le sommet avait essentiellement pour objet de désamorcer les conflits, militants et salariés restent *« mobilisés »* dans la perspective d'une relance du mouvement après les fêtes. La CGT du Doubs annonce qu'elle réunira ses unions locales à partir du 4 janvier. A EDF, chez les cheminots ou à La Poste, le sommet n'a levé aucune des inquiétudes. A France Télécom, la situation reste très tendue, et la rencontre entre la direction régionale et les représentants du personnel, vendredi 22 décembre, n'a rien donné.

En Loire-Atlantique, Jean-Pierre Chesné, secrétaire de l'union départementale CFDT, souligne note que *« la question centrale qu'il y avait derrière le mouvement, c'était bien le chômage ». « Si des mesures très importantes ne sont pas prises, ça ne tiendra pas longtemps »*, prévient-il. Même ton dubitatif à la CGT : *« Tout le monde fait le même constat sur la crise sociale, mais, sur les remèdes, on n'a pas le même point de vue*, explique Didier Malindan, secrétaire départemental. *Pas question d'accepter une baisse de salaire ou du pouvoir d'achat en contrepartie d'une réduction du temps de travail, pour laquelle il faut une loi-cadre. »*

Le très actif porte-parole de SUD-PTT à Rennes, Serge Bourguin, estime que *« le sommet social, c'est la mise en musique de la flexibilité du travail avec un nouveau cadeau aux employeurs qui ne paieront pas le chômage technique »*. Il est persuadé que les salariés du public comme du privé restent en alerte pour un nouveau « temps fort » en janvier. Ses collègues de Rouen sont sceptiques : *« Des centaines de milliers d'emplois nouveaux ? On nous fait le coup depuis quinze ans. Dans ce sommet, je ne vois rien de concret »*, dit l'un d'eux. Un postier du centre de tri de Sotteville-lès-Rouen lance cette phrase : *« Ça nous est passé par-dessus. Pour nous, c'est de la poudre aux yeux ! »*

Michel Louis, cheminot et délégué départemental CGT à Rennes, constate que *« les mesures annoncées par Matignon ne coûtent pas un franc au patronat et à ceux qui cherchent à faire des coups en Bourse et qui auront désormais le droit de reinvestir sans pénalité ». « On est à des années-lumière de ce que les gens attendaient »*, renchérit Louis Ruet, responsable CGT des cheminots à Chambéry.

Yves Morvan, président du conseil économique et social de Bretagne, pense qu'*« il est important que ce sommet ait eu lieu »*, mais il faut que *« les rencontres se poursuivent sur des thèmes précis et programmés dans le temps »*. Président de l'union du commerce de Rennes, Maurice Chauvin est inquiet et prévoit une *« crise terrible si la machine économique n'est pas relancée ». « Nous somme dirigés par une oligarchie trop éloignée de la base,* dit-il. *Entre les énarques et le peuple, il n'y a que les « communicants », qui ne savent pas expliquer. »*

De nos correspondants

La publication des chiffres du chômage est retardée d'un mois

L'Insee et le ministère du travail et des affaires sociales ont annoncé, vendredi 22 décembre, que la publication des statistiques du chômage de novembre, initialement prévue le 2 janvier, n'interviendra que le 31 janvier, en même temps que celle des chiffres de décembre. Les services de Jacques Barrot précisent que le nombre des demandeurs d'emploi *« ne peut pas être comptabilisé »* en raison des *« difficultés d'acheminement du courrier liées aux grèves ».*

Le conflit social, qui a commencé fin novembre dans certains centres de tri de La Poste, a *« fortement perturbé le fonctionnement habituel de la gestion de la liste des demandeurs d'emploi ce mois-ci »*, ajoute le communiqué. Seule *« une estimation des principales données nationales du marché du travail pour le mois de novembre pourra être réalisée lors de la production des chiffres de décembre ».* Une partie des personnes inscrites à l'ANPE n'ont pas reçu le document leur permettant de préciser leur situation, tandis que d'autres ne pouvaient pas le renvoyer par courrier. L'Insee ajoute que d'autres statistiques seront affectées et que la publication de l'indice de production industrielle de novembre sera *« retardée ».*

Le ministère du travail précise que, pour ne pas *« pénaliser les demandeurs d'emploi, leur situation à la fin du mois d'octobre a été automatiquement reconduite ».* L'Unedic, qui verse des allocations de chômage à 2,7 millions de personnes, fera en sorte que leur indemnisation soit normalement assurée. Le ministère se veut rassurant sur d'éventuelles radiations, prévenant que, *« si au cours de cette période des radiations injustifiées ont eu lieu avant que les directives nécessaires ne parviennent, elles seront annulées ».*

Deux mois sans statistiques du chômage ! En période de remontée du nombre de demandeurs d'emploi (plus trente-huit mille en septembre-octobre), la nouvelle pourrait sembler bonne pour le gouvernement, mais ce n'est que partie remise. Les pouvoirs publics s'attendent à de mauvais résultats dans les prochains mois en raison du ralentissement de l'activité économique, qui devrait même stagner au quatrième trimestre (plus 0,1 %) selon l'Insee. Alain Juppé a déjà laissé entendre que les trois semaines de conflit dans les services publics ne pouvaient qu'aggraver la situation.

Jean-Michel Bezat

Un collège d'Orange sous surveillance

Le maire, Jacques Bompard (Front national), menace d'une plainte les enseignants qui feraient « de la politique »

DEPUIS la fin novembre, les enseignants et les membres du conseil d'administration du collège Jean-Giono d'Orange, dans le Vaucluse, sont placés sous surveillance par le maire de la ville, Jacques Bompard, membre du bureau politique du Front national. M. Bompard menace de *« porter plainte »* s'il *« obtient un témoignage portant soit sur un enseignant ayant fait de la politique dans sa classe, soit sur une décision ou une motion politique adoptées par* [le] *conseil d'administration »* de l'établissement.

A l'origine de cette menace, une motion votée le 4 juillet par le conseil d'administration de l'établissement et découverte tardivement par M. Bompard. Rédigée dans l'émotion provoquée par les résultats des élections municipales, la motion proclame l'attachement des membres du conseil *« aux déclarations successives des droits de l'homme et, en particulier, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, confortée par la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 »*, selon lesquelles *« tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits »*.

Les membres du conseil rappellent que l'éducation nationale a pour mission de *« lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes par l'accès à l'éducation, à l'expression, à la culture, à l'emploi, aux loisirs pour tous : sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion* [...], *d'origine nationale ou sociale »*. Ils déclarent aussi qu'ils *« s'opposent et s'opposeront à toute application d'une idéologie fondée sur des données racistes exécrables, dont la "préférence nationale" est l'exemple le plus criant »*.

Dans une lettre en date du 22 novembre, le maire d'extrême droite qualifie de *« scandaleuse et ignoble »* la motion du conseil d'administration du collège.

« CITOYENS » ET « ÉTRANGERS »

Selon M. Bompard, *« il n'existe rien de plus démocratique »* que le *« concept »* de préférence nationale. Suit une longue et confuse explication selon laquelle *« la démocratie suppose des citoyens appartenant à une nation »* ; l'existence de *« citoyens »* suppose celle *« des étrangers »* ; la distinction citoyens-étrangers *« suppose que les uns ont des droits »*, car *« un Etat qui ne privilégie pas ses citoyens ne remplit plus sa fonction »*.

« En refusant que les citoyens aient plus de droits que les étrangers, vous refusez la différence politique entre ce qui est inclus et ce qui est exclu », écrit M. Bompard. Il conclut qu'*« en combattant le principe de citoyenneté »* tel qu'il l'entend, c'est-à-dire un *« principe "excluant" par définition »*, les membres du conseil d'administration du collège Jean-Giono s'*« attaquent à la base même de la démocratie »*. D'où le courroux de M. Bompard, car, prévient-il, *« c'est en tant que maire démocrate »* qu'il *« réagit »*. Et qu'il menace.

Christiane Chombeau

L'avenir d'Alain Carignon divise le RPR de l'Isère

Contesté par les partisans de l'ancien maire de Grenoble, le secrétaire départemental du mouvement a présenté sa démission

GRENOBLE
de notre bureau régional

Une crise désormais publique oppose, au sein du RPR de l'Isère, les partisans de l'ancien maire de Grenoble, Alain Carignon, à ses adversaires réunis autour du secrétaire départemental du mouvement, le député Richard Cazenave. Ce dernier, fortement contesté depuis plusieurs mois par les amis de M. Carignon, a remis sa démission au secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, qui l'a chargé *« d'assurer jusqu'à nouvel ordre les affaires courantes »*.

Cette démission a été officialisée le 17 décembre à la suite d'une indiscrétion émanant du cabinet de M. Carignon, qui préside toujours le conseil général de l'Isère. Ses proches avaient déjà tenté une « OPA » sur le mouvement néogaulliste en septembre, quelques jours avant l'ouverture de son procès à Lyon. Ils avaient notamment demandé que M. Carignon soit réélu au poste de président du comité départemental du RPR, qu'il occupe depuis 1993. Ce geste leur paraissait nécessaire pour conforter la position de l'élu devant ses juges. M. Cazenave avait refusé d'inscrire cette demande à l'ordre du jour des instances dirigeantes du RPR.

La querelle a rebondi le 16 novembre lorsque le tribunal correctionnel de Lyon a condamné M. Carignon, pour corruption passive, à cinq années de prison, dont trois ferme, et cinq années d'inéligibilité. Le secrétaire départemental du RPR avait dû rappeler à l'ordre ses neuf secrétaires de circonscription, qui avaient apporté à l'élu leur soutien indéfectible. Ils avaient reçu alors le soutien des trois autres parlementaires RPR de l'Isère, les députés Michel Hannoun et Philippe Langenieux-Villard et le sénateur Charles Descours, qui avaient accusé M. Cazenave d'avoir *« brutalement déchiré* [le] *mouvement »*. *« Cette prise de position d'un secrétaire départemental, nommé, met en cause la légitimité des secrétaires de circonscription, élus par l'ensemble des militants*, écrivaient-ils. *Cet affichage public de divergences d'appréciation, à un moment où nos adversaires comptent sur elles pour nous affaiblir, constitue une erreur stratégique. »*

NÉGOCIATION EN COULISSE

La démission du secrétaire départemental du RPR, qui avait été le seul parlementaire de l'Isère à soutenir Jacques Chirac au premier tour de l'élection présidentielle, est intervenue quelques jours seulement avant la réunion de la commission exécutive du mouvement, qu'elle a eu pour effet d'annuler. Cette réunion devait trancher le grave conflit qui mine le RPR depuis plusieurs mois et qui risquait d'emporter son secrétaire départemental.

La décision de M. Cazenave permet de retarder l'inévitable confrontation entre les adversaires et les partisans de M. Carignon, au moment où se négocie en coulisse, notamment entre l'UDF et le RPR, sa succession à la tête du conseil général de l'Isère.

Claude Francillon

La majorité est partagée sur les résultats du sommet social

LE SOMMET SUR L'EMPLOI réuni à l'hôtel Matignon, jeudi 21 décembre, a provoqué des réactions diverses dans la majorité. Ostensiblement *« prudent »*, Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré sur LCI que la réunion n'avait pas été *« inutile »* puisqu'elle avait débouché sur des mesures *« pas négligeables »*. *« L'avenir dira si c'est suffisant ou non »*, a ajouté M. Péricard, qui n'est *« pas sûr »* que cette rencontre permette de tourner la page du conflit.

Jean-Marc Nesme, porte-parole du PPDF, a été plus sévère, regrettant que, *« au-delà des intentions louables pour favoriser l'emploi des jeunes, aucune décision forte* [ne soit] *sortie de ce sommet social »*. En revanche, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, s'est félicité du *« ton juste »* du sommet, tandis que Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, s'est réjoui de *« la réconciliation sociale »* que cette rencontre, selon lui, a permise.

■ ***DIALOGUE : Michel Rocard a affirmé***, vendredi 22 décembre sur RTL, qu'*« il ne s'est pas passé grand-chose »* lors du sommet social, mais qu'il n'est *« déjà pas mal que l'on ait commencé à se parler »*. *« Je crois qu'il est sage d'avoir divisé les sujets et de s'être donné des rendez-vous »*, a ajouté M. Rocard.

■ **SALAIRES : Henri Emmanuelli, ancien secrétaire national du PS, a critiqué sur France 3, vendredi 22 décembre, le refus d'Alain** Juppé d'évoquer la question des salaires et du pouvoir d'achat lors du sommet social, alors que *« le problème numéro un est là »*.

■ **PROPOSITIONS : Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale,** juge *« profondément décevantes et inadaptées »* les propositions du gouvernement. *« Elles annoncent une nouvelle récession pour 1996 dans la mesure où le gouvernement maintient tous ses prélèvements supplémentaires »*, a souligné M. Bocquet.

■ **MORAL : l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)** a jugé, vendredi 22 décembre, que le gouvernement, *« en panne d'imagination, en panne de propositions »*, n'a tracé, lors du sommet social, *« aucune perspective susceptible de redonner le moral aux Français »*. *« Trois semaines de conflit et une crise sociale sans précédent ont épuisé ce gouvernement et l'ont laissé sans ressort »*, a ajouté l'UNSA, qui s'attend à une nouvelle année *« tumultueuse »*.

DÉPÊCHES

■ ***LÉGISLATIVE : Michel Roussin*, ancien ministre de la coopération,** qui a bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire des fausses factures d'Ile-de-France, entend *« retourner dès que possible devant les électeurs de la troisième circonscription de Paris »*, dont il était le député avant d'entrer au gouvernement d'Edouard Balladur, en 1993, indique-t-il dans un entretien au *Point* (daté 23 décembre). M. Roussin avait dû donner sa démission du gouvernement deux jours avant d'être mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »* le 14 novembre 1994. Son siège de député est actuellement occupé par sa suppléante, Martine Aurillac.

■ **GRÈVES : les syndicats CFDT et CGT de l'Insee** ont contesté, vendredi 22 décembre, le chiffrage du coût des grèves de novembre et décembre tel qu'il a été avancé par l'institut (*Le Monde* du 20 décembre). Les deux syndicats ont ajouté qu'il *« n'est pas dans la déontologie de l'Insee de lâcher publiquement des chiffres aussi fragiles, qui apparaissent vite comme un coup médiatique »*.

CARNET

DISPARITIONS

■ **LE GÉNÉRAL CLAUDE LE HÉNAFF**, compagnon de la Libération, est décédé, mercredi 20 décembre, à Paris, dans sa soixante-quatorzième année. Dès juillet 1940, Claude Le Hénaff s'engage dans les Forces françaises libres (FFL) à Londres. Il va participer à la plupart des actions de la France libre, au Cameroun, au Levant. Avec le bataillon de marche du Tchad, il combat en Libye, en Egypte, en Tunisie, en Italie, puis il participe à la campagne de France. Lieutenant à la 1re division française libre, il est fait compagnon de la Libération le 16 octobre 1945. Il sert en Indochine, puis en Algérie. Entre-temps, il sera chargé d'instruire l'armée libanaise de 1954 à 1958. Il sert ensuite aux Antilles-Guyane ; de 1972 à 1974, il dirige l'assistance militaire technique de la France au Tchad. En 1977, il est chef de la mission militaire de coopération. En août 1981, il quitte l'armée active avec le rang de général de corps d'armée. Médaillé de la Résistance, le général Claude Le Hénaff était grand officier de l'ordre national du Mérite et commandeur de la Légion d'honneur.

■ ***JOSEPH VASQUEZ***, réalisateur et scénariste américain, est mort le 16 décembre dans un hôpital de Chula Vista (Californie), des suites du sida. Il était âgé de trente-trois ans. Après deux films à petit budget, *Street Story* et *Bronx War*, il écrivait et réalisait *Hangin' with the Homeboys*, qui lui valut le prix du meilleur scénario en 1991 au Festival de Sundance. Ce film, qui décrit une virée nocturne dans Manhattan de quatre amis du Bronx, avait coûté seulement 2 millions de dollars. Joseph Vasquez travaillait sur un nouveau long métrage, *Manhattan Merengue*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 21 décembre sont publiés :

● **Taxe sucrière** : un décret instituant une taxe parafiscale au profit des centres techniques interprofessionnels de la canne et du sucre de la Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe.

● **CRDP** : plusieurs arrêtés portant nomination aux conseils d'administration des centres régionaux de documentation pédagogiques.

Au *Journal officiel* du vendredi 22 décembre sont publiés :

● **Smic** : un décret portant relèvement du salaire minimum de croissance dans les départements d'outre-mer.

● **Conventions** : deux lois autorisant l'approbation de conventions entre la France et la République centrafricaine, une loi ratifiant la convention des Nations unies sur le droit de la mer.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Samuel GUÉRIN,

tout joyeux du clap d'arrivée, le 17 décembre, de sa petite sœur.

Garance,

fête l'événement par la projection exceptionnelle des *Enfants du paradis*, sur Arte, le 26 décembre, le jour-même de son vingt-cinquième mois.

Marie et Serge Guérin,
263, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

Anniversaires de naissance

– A tous ses amis :

Emilienne BOUCHET,

née le 25 décembre 1891,

fêtera son cent quatrième Noël.

Décès

– Niort (79).

Gislaine Benshila,
née Poirnud,
son épouse,
Nadia, Rachid, Leïla,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Rachid BENSHILA,
pédiatre,

survenu le 10 décembre 1995, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 décembre, au cimetière de la Grand-Croix, à Niort.

22, rue de la Corderie,
79000 Niort.

– Stéphane, Marie-Hélène Halphen
et leurs enfants,
Nathalie, Renaud Bardon
et leurs enfants,
Géraldine Cerf de Dudzelle,
Carlyne Cerf de Dudzelle,

font part du décès de

Michèle CERF,
née **BOSSOUTROT,**

survenu le 20 décembre 1995.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– Le président,
Le conseil d'administration,
L'équipe des Musicoliers,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Juliette JÉRÔME-LULLIEN,

qui, pendant de longues années, a contribué au développement de l'association.

– Mme Jean-Pierre Koppenheim,
Grégory, Tony et Delphine,
M. Alfred Koppenheim,
Les familles Korenbeusser, Paulet,
Mme Joseph Nahon,
Les familles Benghousi, Brahmi,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre KOPPENHEIM,

survenu le 21 décembre 1995.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 décembre.

On se réunira, à 14 h 30, place de la République ou, à 15 h 15, à la porte principale du cimetière de Pantin parisien.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Lentonnet,
75009 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Harry Méry,
son épouse,
Le docteur Astrid Méry,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès, le 9 décembre 1995, de

M. Harry MÉRY,
directeur honoraire de la Caisse centrale
de coopération économique
(actuelle Caisse française
de développement),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
de Côte-d'Ivoire,
officier de l'ordre
du Mérite national du Liban.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Cassis (Bouches-du-Rhône), dans la plus stricte intimité.

78, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Guy et Véronique Le Hénaff,
Jean-Pierre Le Hénaff,
Yves Le Hénaff,
ses enfants,
Anne-Gaëlle, Xavier et Pierre-Erwan,
ses petits-enfants,

Mme Annick Le Hénaff
et ses enfants,
Mme Anne Le Hénaff
et ses enfants,
Le docteur et Mme Roger Kammermann
et leurs enfants,
ses belles-sœurs et beau-frère, neveux et nièces,

Les familles Le Hénaff, Seailles, Lemoine, Grégoire, Royer, Kabla, et familles alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude LE HÉNAFF,
général de corps d'armée (c.r.),
compagnon de la Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 20 décembre 1995, dans sa *soixante-quatorzième année*.

Selon sa volonté, la cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e, le 27 décembre, à 11 heures.

Une messe sera dite le 28 décembre, à 10 heures, en l'église de Ploubazlanec, Côtes-d'Armor.

L'inhumation aura lieu au cimetière attenant.

157, avenue de Wagram,
Paris-17e.

– Mme Henri Moro,
a la douleur d'annoncer le décès de

M. Henri MORO,
HEC,
croix de guerre 1939-1945
avec étoile d'argent,
médaille du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 20 décembre 1995.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, avenue Foch,
94300 Vincennes.

– Dominique et Pierre Namia
Ainsi que Noëlle,
leur mère,
font part du décès de

M. Robert NAMIA,

leur père, qui s'est éteint paisiblement le 18 décembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Son humanité exceptionnelle lui survivra.

Ceux qui l'ont aimé peuvent assister à ses obsèques qui auront lieu, le mercredi 27 décembre, à 15 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 24 décembre 1994,

Albert KOLNITCHANSKI

nous quittait.

« Où le temps a cessé
Tout n'est-il pas présent ? »
Lamartine.

Nicole et Tatiana Kolnitchanski,
25, rue de Berne,
75008 Paris.

– Il y a vingt ans déjà, le 24 décembre 1975, disparaissait

Annette LANOIX,
née **SUCHOWOLSKI.**

– Pour

Pierre de LESTAPIS,

24 décembre.

« L'Adour a beau porter entre
[ses quais noircis
Un flot que la mer a grossi
Et le chant plaintif des sirènes,
Je crois toujours ouïr le cri
Rauque et brutal sous un ciel gris
Des petits remorqueurs qui
[remontent la Seine. »
Francis Carco
(De Bayonne où je vous écris).

– Il y a cinq ans,

Pierre PERRONO,
ancien combattant d'Indochine,
engagé volontaire
de la Résistance,
citation à l'ordre de la Division,
croix de guerre 1939-1945,

a quitté les siens.

Une pensée toute particulière est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et estimé.

Stéphane,

un second Noël *sans toi*.

Περίλυπός ἐστιν ἡ ψυχή μου
ἕως θανάτου.

Mt. 26 38.

– En ce cinquième anniversaire du décès de

Bob WESTHOFF,

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec les messes qui seront dites à son intention.

Communications diverses

Les droits de la femme
sont aussi des droits de l'homme

Allez... Femmes !... est le titre du périodique n° 23 qui résume la rencontre de la planète des femmes de Pékin (septembre 1995).

Il est envoyé gratuitement sur demande avec enveloppe timbrée au Centre des droits de l'homme, BP 16, 75622 Paris Cedex 13. Informations vingt-quatre heures sur vingt-quatre par téléphone au (1) 45-82-77-77.

– Etudiants carrières sociales, université Rennes-I cherchent adresses anciens étudiants pour réaliser annuaire.

Contact : IUT carrières sociales « annuaire » campus Beaulieu, 35042 Rennes Cedex.

Exposition

HANNIG GERMAIN

expose ses œuvres du 5 au 26 décembre 1995, à la galerie

La Rhumerie,

166, boulevard Saint-Germain,
Paris-6e.
Tél. : 43-54-28-94



HUMANITAIRE Le Secours populaire français (SPF) a fêté son cinquantenaire, du 21 au 23 décembre à Paris, par une grande manifestation de solidarité à Bercy, où il a également réuni son vingt-cinquième congrès. ● D'OBÉDIENCE communiste à l'origine, il s'est ouvert à tous les horizons de pensée (sauf l'extrême droite) pour, selon son président, Julien Lauprêtre, *« agir sur les conséquences et non sur les causes »* des drames. ● FORTE de ses 904 000 donateurs et de ses 66 000 bénévoles, l'association consacre aujourd'hui les deux tiers de son budget à son action en France, où elle a aidé un million et demi de personnes en 1995. ● ANNIE GRINON, secrétaire générale de la fédération de l'Essonne, illustre le travail du SPF dans l'Hexagone et à l'étranger, où il apporte un soutien aux victimes des guerres ou des catastrophes naturelles.

Le Secours populaire français concentre son action sur l'Hexagone

Tout en restant présente à l'étranger, l'association, qui fête au Palais omnisports de Paris-Bercy son cinquantième anniversaire, a, ces dernières années, inversé ses priorités devant la montée de l'exclusion et de la précarité en France

« TOUT CE QUI EST HUMAIN est nôtre » : avec une telle devise, le Secours populaire français (SPF) ne peut qu'être, comme le souligne fièrement son président, Julien Lauprêtre, *« un généraliste de la solidarité »*. Une association touche-à-tout, dès lors qu'il s'agit de combattre une souffrance, de soulager une victime de la faim, de la misère, d'une calamité naturelle, d'un conflit armé, du sida... Un demi-siècle d'activités tous azimuts *« pour que demain soit plus humain »*, selon son autre profession de foi. Avec un pari : *« doubler l'effort de solidarité en 1995 »*, année de son cinquantenaire.

Un bilan dira si ce défi a été relevé. Dans cette optique, le SPF n'a pas ménagé sa peine tout au long d'une année qui n'a pas enregistré d'accalmie sur le front de l'exclusion. Il a plus que jamais sollicité ses 904 000 adhérents-donateurs et mobilisé toutes ses troupes : 66 000 animateurs-collecteurs qui forment 815 comités locaux et qui œuvrent dans 1 086 permanences d'accueil dans les villes et 4 400 antennes dans les entreprises, les quartiers, les villages...

Du 21 au 23 décembre, le Secours populaire a aussi transformé le Palais omnisports de Paris-Bercy en *« capitale de l'humanitaire »*. Pendant trois jours, 16 000 familles défavorisées d'Ile-de-France ont été conviées à un immense *« libre-service de la solidarité »*, qui a offert, grâce à la générosité d'entreprises et de particuliers, *« tous les produits permettant de fêter Noël dignement »*.

Tracée à grands traits, l'existence du SPF a d'abord été connue pour son aide internationale en faveur des populations frappées par les guerres et les catastrophes. Un secours militant à l'origine, dans la mouvance communiste, intervenant contre la politique « colonialiste » de la France en Indochine, en Algérie et dans les pays d'Afrique. Un secours plus élargi, ensuite, à l'humanitaire et à la défense des droits de l'homme, au Chili (un bateau pour les familles de prisonniers en 1975), au Biafra, au Liban (un bateau en 1976 et un pont aérien en 1982), en Irlande du Nord, au Cambodge, dans l'ex-Yougoslavie et, en 1994, au Rwanda. Le 2 novembre 1995 encore, le SPF a envoyé dix camions de denrées et de matériel médical à Mostar (Bosnie-Herzégovine).

HOUPPELANDES VERTES

Comme d'autres ONG (organisations non gouvernementales), il a toujours été présent, dans l'urgence, sur le théâtre des tremblements de terre. Outre l'intervention immédiate, 8 000 « médecins du SPF » (du chirurgien au secouriste, de l'infirmière au pharmacien) apportent aujourd'hui leur concours bénévole à l'étranger, dans des programmes tournés vers le développement durable, et en France, dans les soins aux plus démunis et dans des actions de prévention (avec des associations spécialisées) contre le sida. Pour mener une action multiforme au sein des fédérations départementales – le SPF a une organisation très décentralisée –, chaque comité est plus ou moins spécialisé.

Alors que l'aide internationale accaparait les deux tiers de ses efforts il y a encore une quinzaine d'années, l'impitoyable montée du chômage et de l'exclusion dans l'Hexagone a amené le SPF à inverser la priorité. De l'augmentation des secours alimentaires – 89 millions de repas distribués en 1994 – à la création d'ateliers d'insertion, en passant par un gros investissement dans le domaine culturel (bibliothèques, notamment), le SPF renforce d'année en année ses activités nationales : environ un million et demi de personnes aidées en 1995, avec une attention particulière pour leur dignité et leur droit à la parole. Comparé à d'autres grandes associations, le SPF est aujourd'hui en retrait dans le secteur de l'hébergement d'urgence, mais en pointe dans le monde de l'enfance défavorisée, avec deux grandes démarches : les vacances et les fêtes de Noël.

Julien Lauprêtre n'a pas oublié que, grâce aux colonies du Secours populaire de France, il a connu ses premières vacances *« à la mer en 1936, à la campagne en 1937 et à la montagne en 1938 »*. En 1995, l'ambition du SPF a été d'offrir des vacances à *« 100 000 personnes »*, dont une majorité d'enfants, qui, sans lui, auraient passé tout leur été au pied des HLM. Au total, l'association aide d'une façon ou d'une autre – soutien scolaire, par exemple – plus de 400 000 enfants, avec Copain du monde et sa publication du même nom, créés en son sein en 1992. Et, chaque fin décembre depuis 1976, l'apparition de l'originale houppelande des « Pères Noël verts » – peut-être l'initiative la plus connue du SPF – est synonyme d'une immense pyramide de jouets et de friandises pour les enfants démunis et, pour certains, hospitalisés.

Cette ruche de la solidarité ne pourrait pas fonctionner qu'avec le miel des sentiments. Son budget s'est élevé à 220,4 millions de francs en 1993, dont seulement 4,5 % de frais de fonctionnement. L'association emploie à peine 150 salariés et, indique Julien Lauprêtre, *« le bénévolat est total dans cinquante départements »*. A ce budget s'ajoute une *« solidarité matérielle »* que le SPF a estimé à 1,062 milliard de francs il y a deux ans : surplus agricoles de l'Union européenne, dons et sponsorisation d'entreprises, temps passé par les volontaires, etc.

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Le SPF est sans doute la grande association de solidarité qui fait le plus appel au mécénat d'entreprise (Continent, Tati, la FNAC, Shopi, etc.). Sans état d'âme, même si son image de marque peut, à son corps défendant, pâtir d'« affaires » (Promodès). Dans son numéro « Spécial 50e anniversaire », le mensuel du SPF, *Convergence*, qui tire à 740 000 exemplaires, écrit : *« Les entreprises ont compris que l'intérêt des plus démunis rejoignait aussi le leur. »* Un mécénat dont le SPF a d'autant plus besoin que l'Etat a réduit à 5 millions de francs sa subvention pour 1995 et qu'il connaît, comme ses « confrères », un tassement des dons des particuliers.

Du premier dessin que Jean Cocteau a donné, en 1957, au SPF, à la peinture, en 1995, de *« 500 petits tableaux pour une grande cause »*, des personnalités du spectacle, des arts, du sport, des médias, de la haute couture, ont apporté leur soutien à l'association. Des personnalités venues de tous les horizons de pensée (sauf l'extrême droite), tant il est vrai que le Secours populaire français a pu, à l'égard des plus pauvres, faire sienne la réflexion de Pasteur : *« Je ne te demande pas qui tu es, ni quelles sont tes opinions, mais quelle est ta souffrance. »*

Michel Castaing

De moins en moins lié au PCF

Créé le 15 novembre 1945, le Secours populaire français est issu du Secours rouge français, d'obédience communiste, apparu en 1921. Après la Libération, il demeure dans le giron communiste. Mais la catastrophe de Fréjus (Var), en décembre 1959, quand la rupture du barrage de Malpasset provoque la mort de 433 personnes, marque un tournant majeur. En apportant une aide massive aux sinistrés, le SPF s'engage résolument dans la voie de l'humanitaire, modifiant son image militante. Ses liens avec le PCF vont progressivement se distendre. Constamment réélu depuis quarante ans à la tête du SPF, Julien Lauprêtre, qui a adhéré au PCF en 1943 à l'âge de dix-sept ans, est toujours membre du comité national du parti. Mais il a pris depuis longtemps soin de ne pas mélanger ses deux casquettes. Au fil du temps, le SPF est devenu une organisation strictement humanitaire.

« On sait que la misère existe en France. Rien de très spectaculaire, mais... »

ANNIE GRINON pense s'embarquer sur « un long fleuve tranquille » lorsque après des études de droit, elle entre en 1972 à la Caisse des dépôts et consignations. Si on lui avait alors prédit qu'elle superviserait un jour la construction d'écoles au Cambodge ou la création d'un centre sanitaire au Burkina-Faso, elle aurait éclaté de son rire en cascade qui paraît lui servir de soupape lorsque son propos lui semble trop grave ou trop personnel. Noël 1974 : la catastrophe minière de Liévin, dans le Nord (42 morts, 130 orphelins), provoque une émotion considérable. Une collecte est organisée à la Caisse des dépôts comme partout par le Secours populaire français (SPF). C'est pour elle un déclic. Un comité du SPF existe à Malakoff (Hauts-de-Seine), où elle réside, et elle devient une *« bénévole de base »*. Elle y consacre de plus en plus son temps libre.

PORTRAIT

Aussi, lorsque l'association lui propose, en 1978, un poste de permanent dans l'Essonne, elle n'hésite pas et démissionne de la Caisse des dépôts. *« Franchement, mon travail dans un service de contentieux ne m'intéressait pas. J'avais envie de faire quelque chose d'utile. »* C'est là son leitmotiv. Longtemps, elle sera la seule permanente du département. *« Maintenant, nous sommes trois ! »*, s'exclame-t-elle. Son travail, sa personnalité lui valent d'être rapidement nommée – titre dont elle s'excuserait presque – secrétaire générale de la fédération de l'Essonne. Par ailleurs, membre du bureau national, elle « coiffe » actuellement 2 300 bénévoles, répartis dans une trentaine de comités.

DE L'ESSONNE AU CAMBODGE

« On sait que la misère existe en France, explique Annie Grinon. *Autre chose est d'en prendre la mesure. Cette année, nous avons secouru 20 500 personnes et familles dans le département, distribuant notamment un million de repas. En 1995, le dénuement au quotidien, c'est quand on découvre, à l'occasion d'une visite, qu'il n'y a plus un meuble dans l'appartement, qu'un gosse fait ses devoirs à la bougie. Rien de très spectaculaire, mais... »*

Faire partir des enfants déshérités en vacances est l'une des grandes préoccupations du SPF. Il y a les traditionnelles « journées » au bord de la mer, en été, pour des milliers de « petits oubliés ». Il y a les centres aérés, en France et à l'étranger. Et il y a surtout les « vraies » vacances d'un mois qui bénéficient, en règle générale, aux 6-11 ans dans des familles d'accueil soigneusement sollicitées. *« Ces vacances sont bien plus importantes qu'on ne l'imagine*, indique Annie Grinon. *Elles préservent beaucoup de gosses de la délinquance. On en a des témoignages dix ans après : ils découvrent qu'il existe d'autres horizons que leur propre famille. C'est une réelle ouverture, dans des familles formidables qui, à 80 %, demandent à reprendre l'enfant pour l'année suivante. Notre comité d'Etampes, par exemple, fait partir 150 enfants par an. »*

Au siège de Viry-Châtillon et sur le terrain, Annie Grinon consacre seize heures par jour à une tâche pas comme les autres. L'engagement d'un responsable associatif est à ce prix, « payé » par le stress de ne jamais en faire assez. *« Nous travaillons toujours dans l'aléatoire. Les donateurs, les bénévoles peuvent, pour toutes sortes de raisons très louables, nous quitter. »* Cette disponibilité pour autrui, qui ne lui a pas permis d'avoir une vraie vie familiale, l'a aussi emmenée loin de l'Essonne.

Le tremblement de terre de Mexico, en septembre 1985, les ravages causés par les Khmers rouges au Cambodge (où elle est allée quatre fois), la malnutrition à Bodo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina-Faso, et le conflit en Bosnie. Autant de drames, autant d'actions humanitaires à mener – avec d'autres – pour le SPF et Annie Grinon.

M. C.

Fermetures en série de locaux scolaires pour raisons de sécurité à Montpellier

MONTPELLIER
de notre correspondant

En l'espace de quelques jours, Georges Frêche, le maire socialiste de Montpellier, vient de prononcer la fermeture administrative de la faculté de droit, de l'institut de botanique et de bâtiments préfabriqués de l'université Paul-Valéry (Arts, langues, lettres, sciences humaines et sociales). Par ce coup d'éclat, il entend prendre acte, sur fond de « syndrome Furiani », d'un durcissement de l'attitude de la justice envers les pouvoirs publics, et des nouvelles dispositions gouvernementales prises en matière de sécurité. Une circulaire de juin, venant à l'appui d'un décret du 8 mars, stipule en effet que désormais, après une visite de bâtiments, les commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité doivent rendre un avis *« conclusif »*. Des avis clairement favorables ou défavorables qui doivent être transmis au maire, auquel *« il appartient de donner une suite. »*

Georges Frêche applique donc à la lettre ces dispositions puisque les commissions de sécurité ont rendu des avis défavorables dans chacune des facultés visées par les arrêtés. La faculté de médecine, récemment contrôlée, pourrait bientôt venir agrandir cette liste, mais aussi des écoles privées, des cliniques, des magasins ou des restaurants. Désormais, toute structure qui n'aura pas transmis à la mairie un échéancier de travaux jugé satisfaisant subira le même sort. *« Si les autorités responsables n'agissent pas,* précise M Frêche, *je me substitue naturellement à elles, sinon ma responsabilité pénale risque d'être engagée en cas d'accident. »* Cette procédure automatique de fermeture devrait, selon lui, *« initier un grand mouvement national et forcer le gouvernement à prendre les mesures adéquates »*.

Si certaines facultés de Montpellier vont rapidement entreprendre une série de travaux de mise en conformité, d'autres n'ont pas de budgets suffisants. Toutefois, les milliers d'étudiants concernés ne devraient pas être mis à la rue lors de la rentrée des vacances de Noël. Une fois les mesures de fermeture prises, se pose en effet le problème de leur application.

Si, dès le lendemain de Noël, le maire devait constater que les facultés ne sont pas fermées, il a d'ores et déjà annoncé qu'il se contentera de dénoncer la carence du préfet à faire appliquer ses arrêtés, considérant que l'action qu'il a engagée suffit à lever sa responsabilité pénale. Beaucoup d'universitaires spéculent aujourd'hui sur cette hypothèse paradoxale où chacun se satisferait de voir l'Etat refuser d'appliquer des décisions qu'il a lui-même prévues...

Jacques Monin

Martin Bouygues mis en examen pour abus de biens sociaux

Pierre Botton, qui aurait reçu un versement de 2,3 millions de francs, sera poursuivi pour recel

IRONIE DU SORT, c'est au palais de justice de Lyon, un bâtiment livré au printemps par GFC, filiale du groupe dont il est le PDG, que Martin Bouygues s'est rendu, vendredi 22 décembre, à la convocation que le juge Courroye lui avait délivrée, à Nanterre (Hauts-de-Seine), après trente-quatre heures de garde à vue. Lorsqu'il en est ressorti, vers 17 h 30, Martin Bouygues, accompagné de son avocat, Me Louis Bousquet, s'est engouffré dans une voiture sans faire la moindre déclaration. Il venait d'être mis en examen pour *« abus de biens sociaux »* et placé sous contrôle judiciaire, avec interdiction de rencontrer Pierre Botton et un cautionnement de 500 000 francs.

Si Martin Bouygues, après une longue attente, est resté moins d'une heure dans le cabinet du juge Courroye, il a dû commencer à s'expliquer sur le fond à propos des 2,3 millions de francs virés par une filiale de son groupe, basée au Nigeria, sur le compte Belette Agency ouvert dans une banque de Genève par Pierre Botton. En attendant sans doute d'autres auditions. De son côté, Pierre Botton était arrivé entre deux gendarmes vers 9 heures et a été interrogé par le magistrat instructeur qui, depuis fin 1992, l'a déjà entendu pendant des dizaines d'heures. Comme l'a laissé entendre Me Frédérique Pons, qui assure sa défense avec Me Gérard Thomassin, Pierre Botton a réaffirmé que les 11 millions de francs collectés sur les comptes helvétiques étaient essentiellement destinés à son beau-père, Michel Noir, ministre délégué au commerce extérieur de Jacques Chirac, de 1986 à 1988, avant d'être élu maire de Lyon en mars 1989. Et qu'ils correspondaient partiellement aux sommes (5,73 millions de francs) dont le maire de Lyon a reconnu, sur une convention de remboursement manuscrite du 12 avril 1989, qu'elles avaient été *« encaissées par Pierre Botton en* [ses] *lieu et place en 1988 »*.

LE GROUPE DANS LA TOURMENTE

Mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, Pierre Botton, qui avait été intercepté l'avant-veille à Orly-sud alors qu'il s'apprêtait à embarquer pour Atlanta puis la Floride, et dont le train de vie ne correspondrait pas à ses dires (les enquêteurs ont découvert qu'il a constitué plusieurs sociétés civiles immobilières pour acquérir, notamment, des locaux avenue Foch, à Paris) s'est vu imposer un contrôle judiciaire très rigoureux, prévoyant un million de francs de cautionnement, l'interdiction de quitter le territoire national et de diriger ou gérer, en droit ou en fait, toute société commerciale ou association et l'interdiction d'émettre des chèques.

Tout laisse penser que l'ancien directeur de campagne de M. Noir a fourni une argumentation très détaillée à l'appui de sa thèse farouchement contestée par son beau-père. Le fait que Martin Bouygues ait, pour sa part, admis que les sommes versées visaient à soutenir *« l'activité politique de Michel Noir »* devrait faire de ce dernier – poursuivi dans deux autres affaires – l'un des personnages centraux du dossier.

La mise en examen de Martin Bouygues, quarante-trois ans, (à laquelle fait écho celle de son frère Nicolas, vendredi 22 décembre, pour abus de biens sociaux et usage de faux, dans une autre affaire de fausses factures) constitue un rude coup pour un empire industriel qui est d'abord une affaire de famille, comme l'avait voulu son fondateur, Francis Bouygues. La famille Bouygues est le principal actionnaire de ce groupe, numéro 1 du BTP (72,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994), au travers de Comipex, structure non cotée, qui détient 14,80 % du capital auquel vient s'ajouter 1,95 % détenu par Monique Bouygues, épouse de Francis. Pour asseoir son emprise et s'assurer de confortables revenus, la famille a pris aussi directement 51 % de la Saur, société spécialisée dans la distribution d'eau.

Très tôt, Francis Bouygues a préparé sa succession et désigné son fils Nicolas, considéré comme le *« plus brillant »* des quatre enfants. Mais la greffe ne prendra pas : Nicolas se heurte très vite à son père et Francis intronise alors le benjamin, Martin. Peu doué pour les études, celui-ci a débuté comme conducteur de travaux. Lorsque Francis Bouygues s'effaca en 1989 pour lui laisser la présidence, la transition se passa sans heurt : les « barons » l'avaient adopté. Garde rapprochée de la présidence, ces neuf directeurs forment les véritables piliers du groupe. Pour eux, Bouygues est leur seconde famille. Ils en partagent les ambitions et « l'esprit », ce curieux mélange fait de respect pour le patron, d'audace et du sentiment d'appartenir à une confrérie à part, illustrée par la distinction du groupe, le *« minorange »*.

Martin Bouygues s'est bien gardé de changer cet état-major sur lequel repose la gestion quotidienne du groupe, la famille se réservant les questions stratégiques. La mise en examen de Martin Bouygues devrait leur donner encore plus d'ascendant. A moins qu'ils ne soient à leur tour mis en cause. Jean-Pierre Combot, mis en examen dans le cadre d'une affaire de fausses factures, en tant que président de la filiale Dragages et travaux, est aussi administrateur-directeur général de Bouygues.

Martine Orange et Robert Belleret

Les gardiens jaloux de Bethléem

Un « firman » ottoman de 1852 régit toujours les droits et obligations des moines franciscains, des curés grecs orthodoxes et des prêtres arméniens qui veillent sur la basilique de la Nativité. La coexistence tient du miracle

PROMIS juré, la guerre des balais n'aura pas lieu cette année à Bethléem. Promis juré, les chapelles très chrétiennes qui administrent la basilique de la Nativité ne se battront plus comme des chiffonniers pour passer l'étoffe sur les icônes, les marbres et les piliers. Le grand nettoyage traditionnel du 31 décembre sera œcuménique ou ne sera pas.

Les moines franciscains, les curés grecs orthodoxes et les prêtres arméniens s'y sont solennellement engagés : fini les combats en robe de bure dans le sanctuaire de l'Enfant divin. D'ailleurs, le dernier du genre s'était terminé sans vainqueur, à la Saint-Sylvestre 1984. Erreur ou provocation, ce jour-là, un ecclésiastique que la chronique se refuse à identifier pour ne pas rallumer les hostilités avait commis la bévue de passer la serpillière sur le carré de marbre estampillé d'une congrégation adverse. Les balais, les prie-Dieu et les missels avaient volé dans la nef.

Depuis, les enfants de Marie, à Bethléem comme au Saint-Sépulcre de Jérusalem, ne sont pas vraiment réconciliés. Ils s'observent, ils se jalousent, ils s'espionnent, ils médisent doucereusement les uns des autres avec des mines de chanoines attristés. Mais, grâce soit rendue au Seigneur, et à l'autorité civile qui veille scrupuleusement au respect de l'armistice, ils coexistent. Et c'est déjà miraculeux.

Car la guerre remonte loin, à l'an de grâce 1099 pour être précis, lorsque les cavaliers de Tancrède de Hauteville, le croisé, futur prince de Galilée et d'Antioche, reprennent la ville aux musulmans qui la contrôlent depuis quatre siècles. Le « péril blond » a vaincu, se lamentent les Arabes. Au moins jusque-là n'y a-t-il pas de conflit entre chrétiens au « village du Sauveur ».

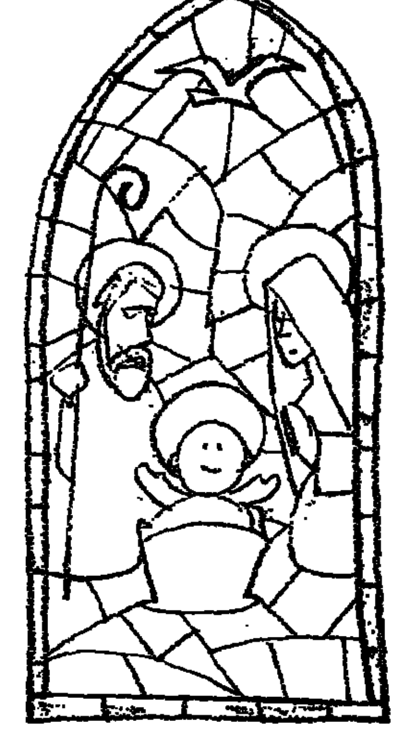
Il faut dire que les ouailles sont peu nombreuses. Jusqu'en 313, ordre de Rome, la Palestine est païenne, officiellement. Et les premiers chrétiens, d'origine juive, interdits de culte. En ce temps-là, les choses étaient simples...

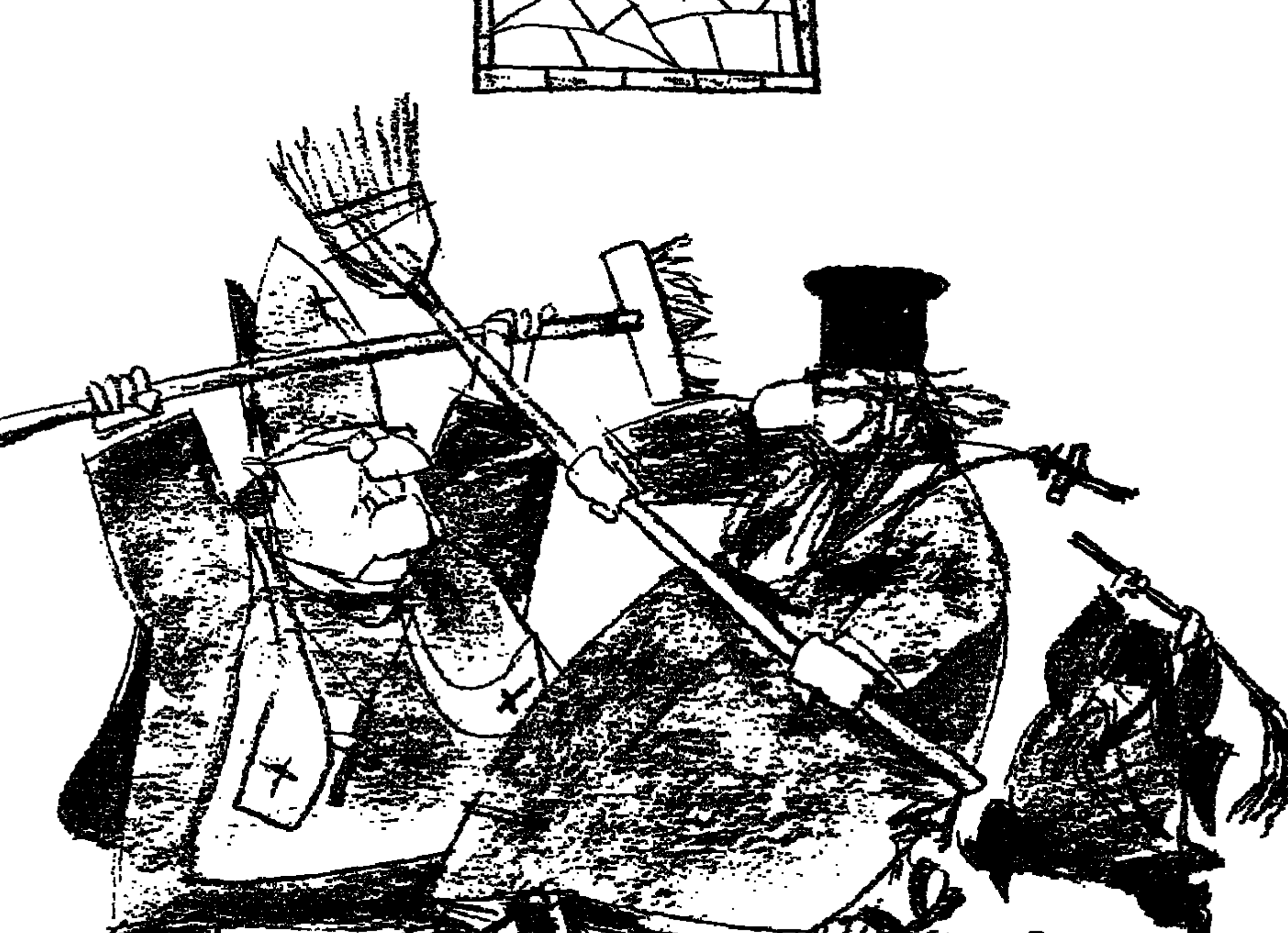
Mais voilà bientôt qu'Hélène, la très pieuse maman de Constantin le Grand, repère une grotte souterraine : longueur douze mètres, largeur trois mètres et demi. « *C'est là !* », s'écrie-t-elle. Et la « grotte de la Nativité » est consacrée. Est-ce le bon endroit ? Les descriptions des évangélistes sont bien vagues. A la limite, peu importe : les symboles n'ont pas forcément besoin d'authenticité pour s'imposer. La tradition s'enracinera d'ailleurs très vite, car, sans perdre une minute, Constantin a fait poser au-dessus de la grotte la première pierre de la basilique. On est en 326.

C'est beaucoup plus tard que les choses se gâtent vraiment entre les disciples disparates du Christ. Car entre-temps, entre Rome et Byzance, il y a eu schisme, et les cavaliers de la première croisade ne se sont point contentés de planter leur drapeau sur l'église-citadelle de Bethléem. Ils ont aussi appporté dans leurs fontes le culte latin, qui efface bientôt l'orthodoxe. Et la longue guerre commence.

« *Reconnaissez que c'est fou*, s'insurge encore Mitri Raheb, le révérend luthérien de Bethléem, *le christianisme est né ici, chez nous, il est sans doute le seul produit local que nous autres Palestiniens avons exporté avec succès et, à regarder ces beaux Jésus blonds aux yeux bleus qu'on voit partout, on a l'impression que c'est l'inverse, que tout est venu d'Occident, y compris la manière dont nous devrions prier !* » Le schisme vit toujours. Il s'exerce accessoirement sur les monuments apostoliques.

Latine et franciscaine à partir de 1347, grecque orthodoxe un siècle plus tard, à nouveau latine en 1690, grecque encore en 1757, jamais la basilique de la Nativité, pas plus que le sépulcre de Jérusalem, ne connaîtront la paix entre rites d'Orient et d'Occident. Parfois sanglante, au XVIe siècle notamment, la lutte pour l'hégémonie entre chrétiens sera jalonnée d'une myriade de conflits, culturels, linguistiques, nationaux, presque tribaux, le tout ponctué d'excommunications mutuelles.





La guerre n'est pas terminée. Qui est le maître de la « sainte mangeoire », autrement dit la Crèche ?

Comble de honte, c'est un sultan turc et musulman qui devra trancher. Mais on n'en est pas encore là. Car avant cela, en 1717, a éclaté ce qu'on appellera « *la guerre de l'étoile* ». Il s'agit d'une étoile d'argent posée autrefois par les grecs orthodoxes pour marquer, dans la grotte, le lieu exact – ou supposé – de la naissance du Nazaréen. Mais, cette année-là, les Latins de Rome se sentent assez puissants pour oser enlever l'étoile d'Orient et la remplacer par la leur.

Cent trente ans plus tard, retour à la case départ. L'étoile redevient orientale.

En 1853, le gouvernement français, jadis gardien des Lieux saints, intervient auprès de la Sublime porte, l'empire ottoman, qui administre la région. Et l'étoile redevient latine. Une nuit de l'année suivante, sacrilège, l'objet vénéré a disparu. « *Volée par les grecs orthodoxes, cachée dans leur couvent de Mâr Saba jusqu'en 1949 au moins...* », laisse entendre un frère franciscain. La disparition de la petite étoile constituera l'un des *casus belli* qui déclencheront la guerre de Crimée. Nous sommes en 1854, l'étoile est redevenue propriété des orthodoxes. Elle l'est toujours.

Car, trois ans plus tôt, excédé par les incessantes querelles d'hégémonie entre tous ces faux frères en chrétienté, le sultan turc a tranché. Un « firman », publié en février 1852, consigne par le menu les droits et obligations de chaque Eglise. La propriété, l'utilisation et l'entretien des Lieux saints – le fameux « *droit du balai* », qui consacre en quelque sorte la propriété par le nettoyage et explique les rounds ecclésiastiques de pancrace –, sont minutieusement réglementés. Codifiés à la seconde pour les horaires des messes, au millimètre pour le parcours des processions, « *grandes, petites et moyennes* », au millilitre pour la quantité d'encens que chacune des congrégations peut brûler sur tel ou tel autel...

LE firman est consigné dans le traité de Berlin en 1878, confirmé par la puissance mandataire britannique un demi-siècle après, respecté par la Jordanie à partir de 1947, accepté vingt ans plus tard par Israël, qui occupe à son tour la partie de Palestine désormais connue sous le nom de Cisjordanie. Et, en 1995, le grand Monopoly turco-chrétien où nul ne règle loyer à quiconque est toujours à l'affiche. Sauf provocation, comme en 1984, ses règles sont scrupuleusement respectées.

La basilique comme le Saint-Sépulcre en souffrent. Devenu l'intouchable *statu quo*, le décret turc a pétrifié les problèmes sans les résoudre, figé les mentalités, gelé les cultes et, aujourd'hui, il ridiculise ses servants. « *Hé! hé! vous allez voir*, pouffe un jeune impertinent chrétien qui tient boutique de bondieuseries sur la place de la Crèche, *vous allez voir, c'est "Katholikos Park" là-dedans.* »

A Chypre, en Egypte, en Jordanie, en Israël et jusque dans les églises les plus proches de Bethléem, les orthodoxes commencent à célébrer Noël avec les latins, le 25 décembre. « *En échange*, confie un franciscain, *nous célébrons les Pâques à leur date.* » Mais, firman oblige, la liturgie reste fragmentée à Bethléem et Jérusalem : la « naissance divine » est célébrée le 7 janvier chez les orthodoxes, le 18 par les Arméniens.

« *Ridicule ?* », s'interroge le père Pierre Grech, au couvent carmélite de Bethléem. « *Sans doute, et contre-productif, car nos jeunes ne comprennent rien à tous ces tatillonnages d'une autre âge.* »

D'autant que nul au monde ne connaît la date exacte à laquelle Jésus a vu le jour : les chercheurs sont même aujourd'hui certains qu'il n'est pas né il y mille neuf cent quatre-vingt-quinze ans, mais au moins cinq années plus tôt. « *Que voulez-vous*, s'excuse le carmélite, *le firman du sultan, c'est comme un traité de paix. On ne peut y toucher que si tout le monde est d'accord. Croyez-moi, tout le monde ne l'est pas.* » Suivez le regard du bon moine, il est tourné vers les orthodoxes...

Majoritaires chez les chrétiens de Palestine occupée, aussi bien qu'en Israël ou en Jordanie, les héritiers de la structure la plus ancienne de la chrétienté sont tous des Arabes, à l'exception de la hiérarchie, envoyée d'Athènes. Or la hiérarchie grecque orthodoxe a beau présenter encore de belles dorures et de lourds colliers, elle est pauvre. Si pauvre qu'elle n'a même plus les moyens de former décemment ses prêtres, dont la plupart, mariés et pères de familles nombreuses, sont contraints d'exercer un métier civil pour gagner leur vie.

Quand ils ne travaillent pas, ce sont parfois des anciens fonctionnaires, ou ex-policiers, qui ont enfilé la robe pastorale à l'âge de la retraite. Bref, plutôt fauchée, la communauté grecque orthodoxe périclite et s'accroche aux privilèges conférés par le firman du sultan.

Victime de l'absence de vocation, du manque de personnel et de dollars, la basilique ressemble à un vrai souk. Murs suiffeux, piliers bicolores, clairs et propres jusqu'à hauteur d'homme, noircis et poisseux au-dessus, tentures raides de crasse et d'encens – on en a changé quelques-unes trois jours avant Noël – toilettes bouchées et malodorantes...

Quand il fait relâche, le site que saint Jérôme disait « *le plus sacré de la terre* » n'est pas très appétissant. Là encore, le firman du sultan a sa responsabilité. Impossible de restaurer quoi que ce soit, de repeindre, voire de réparer des dégâts, sans déclencher une explosion ecclésiale.

Ainsi le toit de la basilique, qui n'avait pas été restauré depuis 1840 et qui menaçait de s'effondrer, n'a pu être restauré qu'en 1991, après une intervention autoritaire d'Israël. Les rédacteurs du décret turc avaient oublié de mentionner à qui appartenait le plafond et qui devait en payer les travaux.

Le décret turc a pétrifié les problèmes sans les résoudre, figé les mentalités, gelé les cultes et, aujourd'hui, il ridiculise les servants

Le décret, dont les quinze pages serrées tiennent plus du constat d'huissier que d'un accord de paix, inventorie pourtant très minutieusement chaque tapis, chaque icône, chaque tenture du lieu. « *La clé de la porte d'entrée est gardée par les orthodoxes. Les cinquante-quatre lampes et le lustre de la basilique, ainsi que toutes les icônes qui y sont accrochées, appartiennent aux orthodoxes. Les tapisseries qui couvrent les murs de la crèche appartiennent aux latins. En face du pilier, à l'angle des deux escaliers qui mènent à la crèche, il y a trois chandeliers : celui du milieu appartient aux orthodoxes, celui de gauche aux latins et celui de droite aux Arméniens.* »

Pardon, on avait omis de préciser que, en 1810, les Arméniens ont réussi à prendre pied sur le site. Et que cela n'a rien arrangé. Entre la basilique, les églises et les couvents qui s'y sont accolés au fil des siècles, ce sont douze mille mètres carrés de pur sacré que l'incroyant turc a ainsi mesurés, cartographiés, cadastrés, codifiés au centimètre avant d'attribuer à chacun son patrimoine, son rôle, ses droits et ses devoirs.

On l'a compris, dans la basilique proprement dite, les orthodoxes sont les patrons : aucune célébration, aucune messe latine ne peut y être dite. Celle de minuit comprise, elles ont lieu à côté, dans l'église franciscaine Sainte-Catherine. « *Nous n'avons même pas le droit*, se plaint le père Georges Abou Kassem, patron local des Frères de la corde, *de la traverser en procession pour rejoindre la grotte dans laquelle nous avons des droits. Nous devons passer par le côté, suivant un itinéraire rigoureusement établi par le statu quo.* »

Les catholiques latins peuvent officier dans la grotte, certes, mais à un endroit bien déterminé, près de la crèche où Marie aurait déposé l'enfant. Le saint autel posé au-dessus du site étoilé de la naissance, c'est-à-dire juste derrière, à trois mètres de la crèche, est exclusivement utilisé et « *épousseté* » à tour de rôle par les orthodoxes et les Arméniens. Il est interdit aux latins, lesquels ne peuvent s'approcher de l'étoile que la nuit de Noël, y déposer brièvement la statue du Christ enfant avant de l'allonger dans la mangeoire. Il reste moins de deux cent mille chrétiens parmi les huit millions d'habitants de la Palestine et d'Israël. Des gens courageux...

Patrice Claude



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Graves alarmes au Burundi et au Rwanda

L'ANNÉE 1995 s'achève avec l'écho de graves alarmes au Burundi et au Rwanda. Le sort de ces deux petits Etats voisins, qui ont la même structure ethnique – peuplés en majorité de Hutus (près de 80 %) –, paraît plus que jamais lié dans la crainte de nouveaux drames. *« Le climat général d'insécurité, de peur et de haine, qui règne aussi bien chez les Hutus que chez les Tutsis, a provoqué une recrudescence des violences »*, a déclaré, vendredi 22 décembre à Genève, Paulo Sergio Pinheiro, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme au Burundi. Partageant l'avis de nombreux observateurs, M. Pinheiro affirme que *« le Burundi s'enfonce toujours plus dans une guerre civile larvée »*, et qu'il existe le risque d'une explosion, à tout moment, avec des conséquences *« aussi graves qu'au Rwanda »*, où, au moins, un demi-million de personnes ont été massacrées, au printemps 1994, pour la plupart des Tutsis. Comme tant d'autres experts, le rapporteur de l'ONU souligne que la dégradation de la situation est due tant à des problèmes de politique intérieure qu'à *« la passivité et la lenteur manifestées par la communauté internationale pour aider les forces politiques modérées du Burundi à sortir de la crise »*.

Après les affrontements interethniques de 1993, qui avaient fait des dizaines de milliers de victimes, la crise avait été brusquement aggravée, à Bujumbura, par la disparition du président Cyprien Ntaryamira, le 6 avril 1994, dans le même attentat qui coûta la vie au chef de l'Etat rwandais, Juvénal Habyarimana, et donna le signal, à Kigali, du génocide des Tutsis, planifié par les « durs » d'un régime alors dominé par les Hutus.

Au Burundi, une grande partie de la minorité tutsie n'a cessé d'essayer de remettre en cause le processus électoral de 1993, qui l'avait dépossédé d'un pouvoir exercé sans partage depuis 1965.

Cette année – et encore au début du mois de décembre –, des extrémistes, avec la complicité d'une armée encore essentiellement composée de Tutsis, ont renforcé leur action pour provoquer le « nettoyage ethnique » et la « balkanisation » du pays, qui entraînent des déplacements importants de population, concentrant les Tutsis dans les zones urbaines et refoulant les Hutus vers les zones rurales. L'ONU a envoyé plusieurs missions à Bujumbura pour tenter d'apaiser les tensions. Mais sans succès. Et il n'est pas question de déployer des « casques bleus » au Burundi.

L'ONU a rencontré en décembre les pires difficultés pour maintenir au Rwanda une force internationale. Cette présence, devant l'hostilité du gouvernement de Kigali, est devenue symbolique. Le régime qui s'est installé après le génocide et qui est dominé par les anciens rebelles tutsis adopte une attitude de plus en plus radicale.

A tel point que les défections se multiplient pour dénoncer ses exactions. Vendredi, c'était au tour du gouverneur de la banque centrale, déplorant de nombreuses arrestations parmi son personnel. Le 8 décembre, l'ancien chef des services de renseignement avait accusé le Front patriotique rwandais, au pouvoir, d'avoir massacré plus de 300 000 Hutus *« dans des crimes de représailles et de contre-génocide »*. Le cycle de la vengeance semble interminable dans cette région, et la communauté internationale reste impuissante.

Les fruits amers de la crise étudiante

Suite de la première page

Classiquement confronté à la faible représentativité des syndicats étudiants, porté par le rejet viscéral des *« appareils »*, des étiquettes syndicales et politiques, ce mouvement s'est révélé incapable de trouver un second souffle en se dotant des structures propres à le faire exister. La coordination nationale n'a pas su échapper aux pièges traditionnels de la récupération, ni à un tropisme d'extrême gauche, pas plus qu'elle n'a pu donner une image fidèle d'un conflit qui s'est développé, sous des formes diffuses, essentiellement en province.

Alors qu'elle tentait d'échapper à l'emprise des universités parisiennes – fort peu mobilisées – pour se réunir à Tours, puis à Bordeaux, le déclin du mouvement était déjà largement amorcé, faisant perdre à ce geste beaucoup de sa valeur symbolique. Pas davantage, la coordination nationale n'a réussi à dépasser l'écho des *« collectifs »* étudiants, mélange de syndiqués et de non-syndiqués qui ont fleuri dans les « AG », remettant en cause, chaque jour, leurs structures de fonctionnement et de direction.

Face à François Bayrou, il ne reste plus que des interlocuteurs éclatés : une coordination à la légitimité discutable, des syndicats d'étudiants incertains sur leur rôle, des syndicats d'enseignants peu présents durant la crise. Si l'UNEF a paru mieux épouser les revendications de la base, l'UNEF-ID, en revanche, s'est enlisée dans une stratégie ambiguë. Tantôt prêt à négocier avec la conférence des présidents d'université et le ministère pour trouver une issue au conflit, tantôt déterminé à reprendre les demandes *« maximalistes »* jusqu'à proposer la reconstruction de l'unité syndicale avec l'UNEF, le syndicat majoritaire a brouillé son image dans les assemblées générales. Poussée par certains de ses relais locaux à s'engager au-delà de ses positions plutôt modérées, la Fédération des associations générales d'étudiants, de son côté, n'a pas davantage capitalisé les acquis en se satisfaisant rapidement des propositions ministérielles. Cet éclatement des structures n'a pas contribué à construire une représentation étudiante solide.

Apparemment, la division a profité au ministre de l'éducation nationale. Il l'a lui-même suscitée en traitant d'abord cette crise au coup par coup et en adoptant une attitude temporisatrice tant à l'égard des présidents d'université que des syndicats, qu'il a tardé à recevoir. Mieux, silencieux depuis le 3 décembre, M. Bayrou a pu donner l'impression d'avoir mis fin à la crise universitaire en lâchant du lest au moment opportun.

A court terme, cette stratégie s'est révélée payante. A plus long terme, si l'objectif des Etats généraux reste d'aboutir à une réforme de l'Université, elle risque de s'avérer difficile à mettre en oeuvre. Dans un domaine traditionnellement sensible, objet de promesses pendant la campagne présidentielle, François Bayrou aura pourtant besoin d'interlocuteurs reconnus et d'intermédiaires efficaces. D'ores et déjà, il a *« marginalisé »* le rôle et la mission de la commission Fauroux, dont certains membres ont pris des positions audacieuses sur les collèges universitaires.

Pour *« restaurer la confiance »* et *« mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire »*, le ministre devra donner des garanties et formuler des propositions qui ne soient pas de nouveaux motifs d'explosion. Sa seule chance réside dans la lassitude provoquée par trois mois de perturbations d'une année universitaire déjà bien écourtée.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

REVUE DE PRESSE

POLITIS
Bernard Langlois

■ La trêve des confiseurs explique pour une bonne part la reprise du travail à la SNCF et à la RATP. Le fait que les travailleurs de ces deux entreprises publiques aient obtenu satisfaction sur leurs revendications spécifiques (régime de retraite et contrat de plan pour la SNCF) est aussi à prendre en compte : après tout, cheminots et agents de la RATP peuvent rentrer la tête haute. Reste que Juppé n'a pas cédé sur l'essentiel, son plan de réforme de l'assurance-maladie et notamment la nouvelle taxe, dite RDS, qui va frapper l'ensemble des revenus, y compris les plus faibles dès lors qu'ils dépassent le minimum. De ce point de vue, il y a bien échec du mouvement dans la mesure où était avancé comme préalable le retrait du plan Juppé.

RÉFORME
Rémy Hebding

■ Dans le récit évangélique, les bergers bibliques ont peur *[pendant la nuit de Noël]*. Les événements dont ils ont été les témoins les dépassent largement. Mais malgré eux ils sont devenus les signes vivants d'une réalité qui leur échappe. Ils sont habités par une vraie simplicité. Celle des humbles qui ne s'ingénient pas à transformer ceux qu'ils rencontrent en élèves-enfants. Eux ne « savent » pas. Ils n'expriment pas en termes choisis ce qui leur arrive. Et, pourtant, d'une certaine manière, ils ont tout compris. Il y a des moments dans l'Histoire où tout bascule. Non seulement dans les rues, mais dans les têtes. Ceux qui prétendaient détenir la connaissance doivent tout réapprendre des bergers d'hier et d'aujourd'hui.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
William Pfaff

■ Noël dans la Bosnie enneigée n'est pas de nature à faire rêver de vacances, mais le déploiement des forces de l'OTAN est un cadeau de Noël, non seulement pour les peuples de l'ex-Yougoslavie, mais aussi pour nous tous. Le cadeau aux peuples de Bosnie, Serbie et Croatie, c'est la paix, même si celle-ci est précaire. Le cadeau au reste du monde, c'est la leçon que la paix doit être produite. Elle n'est pas le résultat d'interventions internationales confuses, ouvertement impartiales. (...) L'outrage majeur de la guerre en Yougoslavie a été qu'elle fut une attaque contre la civilisation. Le Noël et le Nouvel An de cette année seront de très loin meilleurs que ceux de l'an passé parce que la civilisation a été défendue.

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

■ Pour la première fois depuis deux mille ans, le lieu dénommé Bethléem en Palestine est libéré de toute occupation. Le président de l'Autonomie palestinienne, le musulman Yasser Arafat, assistera à la messe de Noël dans l'église de la Nativité, un événement qui compte au nombre des signes politiques positifs de cette année.

AU COURRIER DU « MONDE »

La signification du mouvement social qui vient d'affecter la France, il faut d'abord la chercher dans les revendications des grévistes, puis dans l'interprétation qu'en donnent, de leurs points de vue, les autres acteurs publics : dirigeants politiques, experts sociaux, intellectuels, journalistes. Mais d'autres avis se font entendre, pour peu qu'on leur donne la parole. En voici quelques-uns, reçus dans le courrier du *Monde*, sélectionnés parmi beaucoup de lettres qui participent à cette quête du sens qu'appelle un mouvement dont la durée et la réceptivité ont surpris. Leur originalité est de se distinguer d'analyses déjà exposées et de contester certains des intervenants ayant pignon sur rue, parmi lesquels les médias.

Ni remède de cheval ni opium révolutionnaire

J'aimerais me faire ici le porte-parole de nombreux citoyens et « intellectuels » qui ne se reconnaissent ni dans la pétition d'*Esprit* ni dans celle de Pierre Bourdieu. Un mouvement n'est pas simplement bon parce qu'il existe, comme le soutiennent ceux qui portent au pinacle la moindre ombre de contestation du « système », cédant sans doute à une vieille mystique du « mouvement social », éternelle avant-garde qui ouvre la voie à une « alternative ». Pour dire vrai, ce mouvement manque singulièrement de pensée, s'il ne manque ni de raisons ni de sentiments. Je propose de voir plutôt dans ce mouvement (...) le réveil proprement politique d'une classe moyenne, ni exclus ni élite, qui exprime fondamentalement une réaction de dépit vis-à-vis de ceux qui la représentent et des mécanismes de représentation, médias compris. La nouvelle popularité des dirigeants syndicaux n'exclut pas une certaine défiance à l'égard des syndicats eux-mêmes.

Rarement, par ailleurs, plan gouvernemental fut mieux « vendu » par les médias que la réforme de M. Juppé dont on saluait ici et là le « courage et l'esprit de réforme ». Quelle stupeur ce fut lorsqu'on vit que l'opinion la rejetait. (...) Cette forme de révolte contenue contre le pouvoir, d'anarchie bien comprise, me paraît pour l'instant positive : elle montre en creux une attente très forte de la population d'un discours constructeur qui ne reposerait pas sur ce faux discours social de la « fracture », mis à mal par la solidarité qui apparaît de nos jours entre « petits » et « moyens », prétendus « privilégiés » et « menacés ». Le discours qui accompagne le constat d'une « fracture sociale » n'est rien d'autre que le nouveau visage de l'antienne culpabilisatrice de la charité conservatrice en direction des classes moyennes. Faire en sorte que cinq millions de personnes ne paient pas le surcoût d'une réforme de la Sécurité sociale est bien le moins. Ce sont les cinq millions juste au-dessus qui, en bonne logique, devraient bénéficier aussi de cette réforme afin d'éviter que celle-ci ne les tire un peu plus vers le bas...

Si ce mouvement pouvait nous permettre de poser le débat de façon moins manichéenne que ce clivage des pétitions, il serait peut-être enfin entendu pour ce qu'il dit. Pour faire une image, un « corps social », ça se ménage : il ne lui faut ni le remède de cheval ni l'opium révolutionnaire, qui sont deux manières de penser faire un « changement » à travers lui, mais en fait sans lui.

Guillaume Leclair
étudiant,
Paris

Crises inévitables et à venir

Les mouvements sociaux présentent un certain nombre de caractéristiques qui ne sont pas nouvelles, mais dont l'assemblage est original :

– ils concernent presque exclusivement le secteur public et parapublic ; le secteur concurrentiel et exposé reste à l'écart d'un mouvement qui intéresse les salariés protégés. La remise en cause des acquis est le prétexte à une bouffée de corporatismes qui rappelle soit des conflits plus limités, comme celui des dockers, soit la rébellion d'une catégorie entière de personnes, voire d'une classe, arc-boutée sur des privilèges quasi nobiliaires ; (...)

– le mouvement est étonnamment provincial, même si les effets sur Paris sont spectaculaires. (...) Un examen plus approfondi de ce phénomène risque de conduire à une géographie des transferts sociaux et du fonctionnariat significative des flux de production et des flux de redistribution ; (...)

– le mouvement est assez vide de revendications et d'expression ; son principal slogan est négatif et l'absence de projet est ce qui le caractérise le mieux. Ce n'est pas cependant qu'il n'ait pas de sens, il en est lourd au contraire et a une signification profonde de refus et d'une certaine fatigue avant la lutte : la hantise est forte. Ce n'est pas non plus une désespérance : la gaieté des manifestants (des salariés) suffit à combler ce manque de projet concret qui le rend si difficile à cerner ; on manifeste à plaisir, on s'amuse de tout, et la dérision n'est pas absente du mouvement, d'où la difficulté à parler sérieusement ; (...)

– les grèves du secteur public ne tiennent pas à une maladresse ou à un défaut de communication ; certes, on peut trouver tel ou tel facteur aggravant. Fondamentalement, elles sont inévitables, si on veut vraiment réformer l'économie et la situation française, et d'autres mouvements sont à venir si le gouvernement, comme il le doit, persiste dans sa volonté de modernisation. Cela devra être dit clairement pour rassembler sur ces projets la majorité des forces vives du pays ;

– enfin, les mouvements sociaux montrent que la crédibilité des hommes politiques est faible ; on ne croit pas que Juppé ait le courage d'aller jusqu'au bout car, depuis quinze ans, les hommes au gouvernement reculent devant toute manifestation de rue. (...)

C'est peut-être un peu la faute de Juppé, c'est aussi un évident manque de conviction et de courage de la part tant de la majorité que de l'opposition : n'est pas Nicole Notat qui veut.

De même, signalons à nouveau la myopie, l'inintelligence des médias qui, jamais, n'ont cherché à donner une analyse en profondeur des projets et des enjeux. On a eu droit à des prévisions successives comme au cirque : « Tombera, tombera pas ? », et à une complaisance à raconter l'événementiel. Aux journalistes, aux hommes politiques, aux syndicalistes, nous avons envie de dire : *« A vos responsabilités ! »*, car la responsabilité n'est pas seulement celle d'un homme seul. (...)

Jean Aquin,
Paris

Conflit de pouvoirs

Aucun signe ne permet d'analyser la situation actuelle comme un conflit entre le citoyen et l'Etat : il n'y a pas de remise en question des institutions, pas de refus de payer l'impôt... Alors, comment expliquer ce qui se passe ?

Observons les deux protagonistes en présence : d'un côté, le pouvoir politique : une armée de penseurs qui passe sa vie à bâtir des dossiers et à imaginer des décrets, une élite que l'ENA a enfermée dans ses certitudes (...). De l'autre côté, le pouvoir syndical, CGT et FO en première ligne, enfermé lui dans son histoire, qui, à la RATP, à la Poste, à EDF-GDF, à la SNCF, défend des statuts vieux de cinquante ans, imaginés dans la France de 1946, où n'existaient ni les fax, ni les 747, ni les grandes surfaces, ni le RMI, ni les conseils régionaux... Bref, un monde qui n'existe plus, dont les dinosaures ont disparu, sauf les statuts des entreprises publiques, et la Sécurité sociale gérée paritairement.

A les regarder de près, ces deux pouvoirs qui s'affrontent ont beaucoup de points communs : ils sont d'abord exclusifs, malheur à ceux qui oseraient s'écarter de leurs dogmes, malheur à Alain Madelin et Nicole Notat ! Ces pouvoirs ne sont créateurs de richesses ni l'un ni l'autre. Ils empêchent tous les deux la France de continuer à travailler, l'un par ses impôts et ses décrets, l'autre par le blocage des outils de travail... Ils sont aussi enfermés dans leurs certitudes, qu'elles soient *« au nom des droits inaliénables des travailleurs »* ou *« au nom des accords de Bruxelles sur le déficit ou la rigueur budgétaire »* (...)

Qui soutenir ? qui encourager ? Prendre parti est d'autant plus difficile que les énarques du gouvernement et les syndicats de la rue ne jouent pas sur le même terrain. Les premiers ont de bonnes idées mais sont incapables de communiquer ; les autres sont experts en communication de rue.

Dans le pays des droits de l'homme, il ne nous reste plus qu'à attendre... de retrouver nos droits, le droit de travailler, le droit de se déplacer, le droit de préparer Noël, le droit de parler en se faisant entendre comme Nicole Notat ou Alain Madelin...

Osons juste hasarder un timide mot d'ordre : *« Technocrates-syndicats : même combat ! »*

Thierry Bourgeon,
consultant,
Paris

Réunion de famille

Les contributions de Jacques Attali et de Solon (*Le Monde* du 15 décembre), supposées expliciter deux points de vue différents, voire opposés, s'inscriraient-elles dans une dialectique éditoriale ; ainsi, grâce à la mise en perspective de ces deux textes, le lecteur pourrait, si j'ai bien compris, se forger une opinion dans cette foirfouille aux « idées » ?

Acte manqué, aveu de stérilité et casting en trompe l'œil plutôt.

Dans le rôle du Père Noël, Jacques Attali, tour à tour pourfendeur de ces *« élites coincées dans leurs préoccupations narcissiques »* et obséquieux avocat de ce bon peuple qui *« ordinairement tranquille, pacifique (...) perd patience »*.

Et dans celui du Père Fouettard, Solon, qui endosse jusqu'à la caricature les habits du procureur, en fustigeant les *« trépignements de l'adolescent régressif (le Peuple), face au père plein de sollicitude (l'Etat) »*.

Nos deux t-r-i-e-u-r-s d'élites sont en définitive l'expression recto-verso d'une même pensée. L'un et l'autre n'en appellent-ils pas in fine au *« principe de réalité »*, auquel nul n'est censé échapper. Et qu'est-ce donc que ce principe, ces nouvelles tables de la Loi ?

Il y a quelques mois, dans vos colonnes, Pierre Méhaignerie confiait : *« Ce n'est pas la pensée qui est unique, c'est la réalité. »* CQFD. Belle réunion de famille en vérité.

Pour finir, à propos de la rubrique « Horizons-Débats », vous me permettrez de m'interroger sur le parti pris de la maquette et la hiérarchie éditoriale qu'elle induit : préséance des grandes signatures, qui donnent leur point de vue du haut de la page avec un espace important, et l'avis des lecteurs, écrasés en pied de page et réduits à la portion congrue.

Mais les élites ne doivent-elles pas *« conduire le peuple »*, comme l'écrit Jacques Attali...

Dominique Franceschetti
Ceyreste
(Bouches-du-Rhône)

PALMARÈS La médiocrité de la Bourse de Paris, les piètres performances des privatisées ou le fiasco d'Eurotunnel, incitent à contester l'utilité de la cotation des entreprises. ● LES CHEFS D'ENTREPRISE dont le cours de Bourse est exécrable ont une réponse toute trouvée : la place parisienne est boudée par les investisseurs. La réalité est différente. ● L'ANALYSE SUR CINQ ANS de l'évolution des cours montre que la Bourse fait preuve d'une grande lucidité. Elle sait distinguer les bonnes entreprises des mauvaises. ● L'INVESTISSEUR qui a choisi au même moment les dix *plus belles progressions du* CAC 40 (Carrefour, Michelin, Promodès, L'Oréal, Legrand, Total, Pinault, Saint-Gobain, AXA et Société générale) était *fin novembre* 1995 trois fois plus riche, avec 2 490 francs, selon les calculs de l'agence Bloomberg.

Sur le moyen terme, la Bourse sait sélectionner les bonnes entreprises

La première cause de la faiblesse de la Place de Paris réside dans les profits insuffisants des groupes français. Si globalement l'indice CAC 40 plafonne sur cinq ans, certaines firmes se démarquent

LE PETIT ÉPARGNANT a de quoi être dégoûté de la Bourse. Il a perdu l'essentiel de sa mise dans les projets Eurotunnel et Eurodisney, la plupart des sociétés privatisées affichent des performances exécrables et après Usinor Sacilor, la privatisation de Pechiney a fait un *nouveau « flop »*.

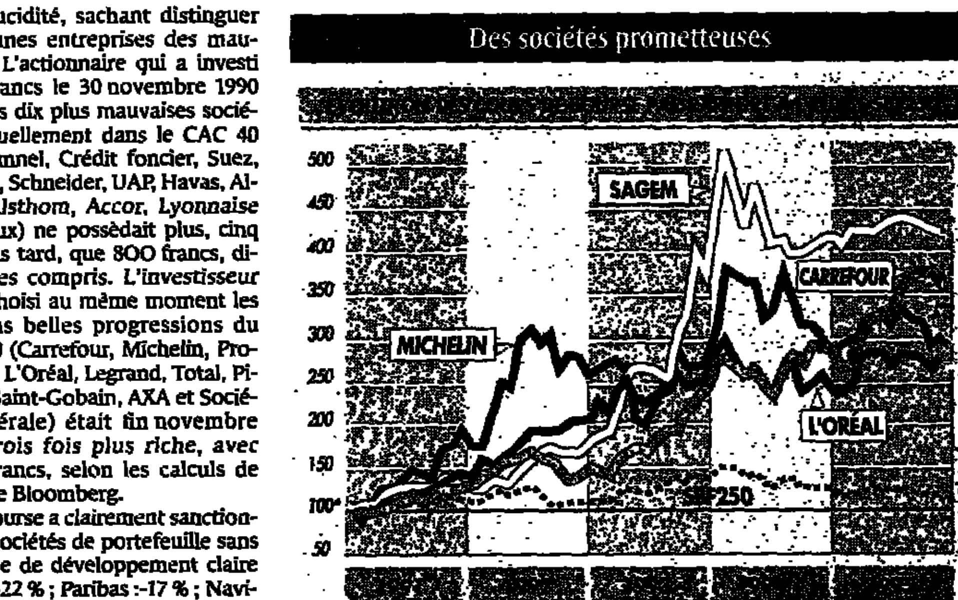
Cette persistance dans le négatif entraîne une forte contestation sur l'utilité même de la cotation des entreprises. Le fameux *« La Bourse, j'en ai rien à cirer »*, proféré par Edith Cresson en 1991, reste approuvé par de nombreux Français. Irrationnelle, la Bourse ne dépendrait pas des performances réelles des *entreprises, mais d'influences* externes : le niveau des taux d'intérêt français ou allemands, la spéculation des étrangers – en particuliers des Anglo-saxons – qui détiennent le tiers des actions françaises et négocient leurs titres au fil de l'évolution du climat politique et social de l'Hexagone. Illustration : jeudi *14 décembre, la Bourse a bondi* en séance de 2,6 % à la suite d'une reprise partielle du travail à la RATP et d'une baisse des taux d'intérêts allemands.

Les chefs d'entreprise dont le cours de Bourse est exécrable ont une réponse toute trouvée, pour excuser leur piètre performance : c'est la place de Paris dans son en*semble qui est boudée par les* investisseurs. En cinq ans, du 30 novembre 1990 au 30 novembre 1995, l'indice CAC 40 n'a progressé que de 13,9 % et le SBF 250 de 21,5 %. Et si la première cause du spleen de la Bourse était tout simplement *l'insuffisance des profits des entre*prises ? Les bénéfices d'un échantillon représentatif de cent trente *entreprises cotées choisies par* la société de Bourse Oddo étaient de 106 milliards de francs en 1990. Ils ne seront que de 114 milliards en 1995. Aucune raison pour les investisseurs de s'emballer pour les valeurs françaises.

En *revanche, sur cinq* ans, les marchés ont fait preuve d'une très forte lucidité, sachant distinguer les bonnes entreprises des mauvaises. L'actionnaire qui a investi 1 000 francs le 30 novembre 1990 dans les dix plus mauvaises sociétés actuellement dans le CAC 40 (Eurotunnel, Crédit foncier, Suez, Paribas, Schneider, UAP, Havas, Al*catel-Alsthom, Accor, Lyonnaise* des Eaux) ne possédait plus, cinq ans plus tard, que 800 francs, dividendes compris. *L'investisseur* qui a choisi au même moment les dix plus belles progressions du CAC 40 (Carrefour, Michelin, Promodès, L'Oréal, Legrand, Total, Pinault, Saint-Gobain, AXA et Société générale) était fin novembre 1995 *trois fois plus riche*, avec 2 490 francs, selon les calculs de l'agence Bloomberg.

La Bourse a clairement sanctionné les sociétés de portefeuille sans stratégie de développement claire (Suez :-22 % ; Paribas :-17 % ; Navigation Mixte,-11 %) ou trop endettées, ayant surpayé leurs acquisitions (Schneider :-20 % ; Accor : +7 %). *Elle a aussi rejeté les entre*prises qui n'ont pas su s'adapter à la modification de leur environnement (Alcatel-Alsthom :-7 % ; Cap Gemini Sogeti :-41 %).

En revanche, les entreprises gérées prudemment (Société générale : +86 %) ou qui se sont fortement restructurées dès le début



* Base 100 à la fin 1990.

La médiocrité du marché boursier parisien n'empêche pas les investisseurs de distinguer les entreprises performantes.

des années 90 (Saint Gobain : +94 % ; Michelin : + 204 %) ont tiré leur épingle du jeu. Mais les vraies *vedettes sont les entreprises* recentrées, numéro un sur leur marché et qui poursuivent une stratégie d'expansion mondiale claire. La Bourse accepte même de les payer plus cher que leurs concurrentes. *L'équipementier automo*bile Valeo (+236 %), passé pendant les années de crise du statut de sous-traitant à celui de véritable *partenaire pour les constructeurs* automobiles, a vu son cours de Bourse plus que tripler alors que son bénéfice par action ne *faisait* que doubler. Sagem (+335 %) dans l'électronique, L'Oréal (+177 %) dans les cosmétiques ou Carrefour (+263 %) et Promodès (+195 %) dans la grande distribution ont suivi un parcours boursier analogue.

Lorsque les promesses de croissance de l'entreprise ne sont pas au rendez-vous, la *déception* de la Bourse est violente. La baisse des bénéfices entraîne mécaniquement une chute des cours, accentuée par le refus de payer une surcote injustifiée. *« Danone enregistrait dans les années 80 une croissance à deux chiffres de ses bénéfices, supérieure à celles de ses concurrents Nestlé ou Unilever »*, explique Pascal Riégis, responsable des études financières chez Oddo. Avec la crise, elle est redevenue une entreprise agroalimentaire aux performances ordinaires. Le groupe d'Antoine Riboud n'a rapporté en cinq ans que 33 % à ses *actionnaires*.

Le Club Méditerranée, considéré comme une valeur de croissance dans les années 80, a vu son concept de village de vacances copié et remis en cause : ses actionnaires n'ont gagné que 1,6 % depuis novembre 1991. Dans le même esprit, LVMH, numéro un mondial du luxe, *jugé invulnérable*, a *été affecté* par la crise du champagne et la baisse du dollar : le groupe de Bernard Arnault n'enregistre *que la 11e progression du* CAC 40 avec un retour sur investissement de 85 %.

MANQUE D'ANTICIPATION

Logiquement, les valeurs de père de famille affichent des perfor*mances régulières, mais* non exceptionnelles. Eridania Béghin-Say qui vit d'une rente sucrière a rapporté 63 % à ses actionnaires ; Pernod Ricard, leader mondial du pastis enregistre une performance de 72 % ; L'Air Liquide, valeur mythique des *petits porteurs*, n'a rapporté « que » 79 %.

Lucide sur les performances, la *Bourse ne sait pas pour autant* anticiper. Il a fallu attendre 1993 pour qu'elle s'aperçoive que la croissance exponentielle des bénéfices de Canal Plus était révolue avec l'arrivée du câble ou le plafonnement des abonnés. L'action s'est *effondrée à partir de 1993 et* enregistre sur cinq ans une performance modeste de 25 %.

De même, *la chute d'Alcatel* n'a été provoquée que par les déclarations de Pierre Suard, début 1994, prédisant une baisse de ses bénéfices. *De lui-même le marché* n'avait pas compris que l'environnement économique d'Alcatel *avait radicalement changé*, comme l'avait remarqué, dès janvier 1993, une étude publiée par la société d'analyse de Paribas Capital Market.

Connaître les vedettes des cinq dernières années ne permet pas *d'affirmer qu'elles* seront celles des cinq prochaines années. Car le cours de Bourse ne prend théoriquement en compte que les informations connues. Il est plus facile de prévoir le temps de la veille que celui du lendemain...

Arnaud Leparmentier

Ni malédiction ni prédestination

CONTRAIREMENT aux idées répandues, il n'existe pas de secteurs maudits ou, au contraire, privilégiés. Si les actions de la distribution *ont doublé sur la période* – avec des performances (dividendes inclus) de 263 % pour Carrefour et de 195 % pour Promodès – le succès n'est pas forcément assuré. *Casino*, très franco-français, a mis du temps à se moderniser et à absorber Rallye : il ne progresse que de 35 %.

Les établissements financiers bien gérés comme la Société générale (86 %), le CCF (78 %) et la Compagnie bancaire (65 %) *montrent* que le secteur financier n'est *pas* structurellement pénalisé. L'assureur AXA (102 %) fait mieux que l'UAP (– 17 %) ou le GAN (– 58 %), empêtrés dans l'immobilier.

Le numéro un mondial du BTP Bouygues (62 %) surpasse ses concurrents Générale des eaux (12 %) et Lyonnaise des eaux (12 %), qui paient le prix de diversifications hasardeuses. *Le cimentier* Lafarge (41 %), *en dépit de fortes* amendes imposées par la Commission de la concurrence de Bruxelles, sauve l'honneur face à Ciments *français* (– 51 %), croulant sous les dettes et les scandales financiers.

Le pétrolier Total (121 %), qui a découvert de nouveaux gisements, progresse plus qu'Elf (58 %), handicapé par la politique de diversification contestable de son ancien président, Loïk Le Floch-Prigent. Dans l'équipement automobile, Valeo (236 %) dirigé sans états d'âme par Noël *Goutard*, écrase ses concurrents *Plastic* Omnium (60 %) ou Bertrand Faure (– 16 %).

Dans l'électroménager, Seb (161 %), bien géré, s'en sort mieux que Moulinex (44 %), dont les *conflits au sein de la direction ont* empêché la modernisation de la production, des produits et du marketing. Dans le fromage, la société très profitable Bel (184 %) – l'inventeur de la Vache qui rit – fait mieux que Bongrain (29 %), dont les résultats ne décollent pas.

Ar. L.
(avec l'agence Bloomberg)

Félix Potin a été mis en liquidation judiciaire

ON NE REVIENDRA PLUS chez Félix Potin. La société a été mise en liquidation judiciaire, vendredi 22 décembre, par le tribunal de commerce de Corbeil-Essonnes (Essonne). C'est la fin d'une enseigne *fondée en 1844, victime de l'évolu*tion des formes de la distribution alimentaire et, surtout, des erreurs de stratégie *commerciale* et de gestion. C'est une pénible sentence pour les 1 057 salariés qui seront li*cenciés le 31 décembre* après la cessation des activités de la société à 20 h 30, conformément à la décision *du tribunal*.

ÉPILOGUE

Cet épilogue ne constitue pas une surprise. La société avait été déclarée en cessation de paiement le 1er décembre et avait dû déposer son bilan (*Le Monde* du 1er décembre). Le tribunal avait accordé trois semaines à l'administrateur provisoire pour *réaliser un état des lieux et trouver* un éventuel repreneur. Au cours de l'audience du 22 décembre, le tribunal aurait rejeté plusieurs offres de reprise des sociétés, Promodès et Casino notamment. *« Celles-ci ne correspondaient pas à l'attente du personnel, et il n'y avait rien de concret pour les salariés »*, explique un délégué syndical.

Les difficultés de la société de commerce alimentaire de proximité étaient anciennes. A partir des années 70, l'enseigne passe dans les mains de repreneurs multiples aux fortunes diverses, *qui s'emploient davantage* à dégager des plus-values immobilières qu'à définir un positionnement stratégique qui permette au réseau de trouver une place entre les hypers et les épiciers arabes. Son propriétaire actuel, la famille Sayer, apportera le coup de grâce en exigeant des salariés gérants de pratiquer des marges de 40 %, qui font fuire les derniers clients, alors que la centrale d'achat du groupe les fournit déjà à des prix prohibitifs.

Au printemps, la dette de Félix Potin *s'élevait à environ 250 millions* de francs, pour des fonds propres négatifs. La BNP, principal créancier *de la société, avait alors accepté* d'apporter sa caution à un plan de redressement qui prévoyait la vente *de 200 magasins sur 413 et la sup*pression de la moitié des emplois. La BNP et l'Etat avaient consenti des abandons de créance, les fournisseurs et l'Urssaf, un moratoire sur la dette. La gestion avait été retirée à la famille Sayer pour être confiée à un *« redresseur »*, Daniel Lebard. Faute de résultats rapides, la BNP a décidé de mettre un terme à l'expérience, *conduisant la société à déposer son* bilan et à être liquidée, tout en prenant le risque d'être reconnue *« gestionnaire de fait »* et d'avoir à en assumer les conséquences financières. Le tribunal devra se prononcer sur le maintien du plan social du printemps et identifier les éventuels contributeurs.

La grande braderie devrait commencer. Les prix « à la casse » susciteront des vocations auprès de quelques gérants ou de grands groupes de distribution comme Promodès ou Carrefour, qui, au printemps, avaient *déclaré* être intéressés par *« certains emplacements pour de nouveaux magasins Ed ou Picard »*.

Christophe Jakubyszyn

Alcatel-Alsthom se déclare prêt à sortir du capital de Fiat en 1996

Ce désengagement illustre le plan de redressement annoncé en septembre par Serge Tchuruk

ALCATEL-ALSTHOM est prêt à vendre en 1996 sa participation de 2 % dans le capital du constructeur automobile italien Fiat. Un porte-parole du groupe français a confirmé, vendredi 22 décembre, des déclarations faites, *le jour même*, par l'Istituto Finanziario Internazionale (IFI), holding financier de la famille Agnelli. *La direction* d'Alcatel-Alsthom s'est refusée à toute précision sur le calendrier, de même qu'à *tout détail financier. L'IFI a indiqué* être prêt, avec l'IFIL, autre société des Agnelli, à reprendre la part du groupe français.

Alcatel-Alsthom avait acquis 3 % de Fiat en 1991, à la faveur de l'accord de rachat de Telettra, fabricant italien d'équipements de télécommunications, conclu en octobre 1990. En échange, Fiat, qui contrôlait 90 % de Telettra, *était en*tré au tour de table du groupe français à hauteur de 6 %. Le groupe *transalpin détient* aujourd'hui encore 2 % du groupe français.

COUPES DANS LES CÂBLES

Cette prochaine sortie du capital de Fiat constitue pour Alcatel-Alsthom le premier exemple de désengagement depuis l'annonce, en septembre dernier, du plan de redressement de Serge Tchuruk, son nouveau président. Ce dernier a prévenu qu'il procéderait à des restructurations ainsi qu'à des dépréciations et à des cessions d'actifs, sans donner de détails. Tout juste *en a-t-il esquissé le coût* : 24 milliards de francs de provisions pour l'année 1995, afin de couvrir restructurations et dépréciations d'actifs, le montant des cessions devant atteindre 10 milliards. La déclinaison de ce plan de redressement s'engage au niveau des entités opérationnelles.

Ainsi, dans le secteur des câbles, l'une des activités d'Alcatel-Alsthom où la situation est le plus difficile, *Alcatel Submarine Networks*, filiale commune à Alcatel Câble (51 %) et à Alcatel CIT (49 %), numéro un *mondial des câbles de télécommunications* sous-marins, a annoncé, lors d'un comité central d'entreprise tenu le jeudi 21 décembre, la suppression de 789 emplois au niveau mondial, sur un total de 2 036. En France, 282 postes sur 736 sont appelés à disparaître, et l'unité implantée à Bezons (Val-d'Oise), qui fabrique des câbles en fibre optique (115 emplois), doit fermer.

« Le marché mondial des câbles sous-marins de télécommunications s'est retourné en 1995, après un énorme contrat pour une liaison entre la Grande-Bretagne et le Japon, attribué à un consortium dans lequel figure notamment AT&T, mais dont Alcatel a été exclu », explique la direction d'Alcatel Submarine Networks. *« Les années 1996 et 1997 seront difficiles. Cette industrie est cyclique, mais nous n'avions jamais connu un tel retournement. »* Le chiffre d'affaires de la société est en baisse de 40 % et ses résultats sont *dans le rouge*.

En France, Alcatel Submarine Networks proposera aux salariés touchés par les suppressions de postes des *reclassements en inter*ne (une vingtaine) ou, plus largement, dans le groupe (une centaine). *« Un accord sur la réduction de 20 % du temps de travail (pour une baisse de 10 % du salaire) devrait également contribuer à sauver une trentaine d'emplois »*, ajoute la direction.

Alcatel Submarine Networks va faire l'objet d'une double recapitalisation avant de passer, fin 1995, *sous le contrôle* total d'Alcatel Câble. Cette dernière souligne qu'il lui a fallu déprécier l'acquisition de *la société STC Submarine Systems*, rachetée au canadien Northern Telecom, opération qui a donné naissance à Alcatel Submarine Networks au début de 1994. La première injection d'argent frais, d'un montant de 2,2 milliards de *francs*, doit être souscrite par les deux actionnaires actuels, ce qui se traduira pour Alcatel CIT par une perte de 1,5 milliard fin 1995. La seconde augmentation de capital, dont le montant n'est pas communiqué, sera réservée à Alcatel Câble.

Philippe Le Cœur

■ **GEC-ALSTHOM : le groupe franco-britannique** s'est vu attribuer un contrat de 2 milliards de francs par la Société nationale des chemins de fer belges et les Chemins de fer luxembourgeois, pour la fourniture de quatre-vingts locomotives.

■ **FERFIN : le Conseil d'Etat italien a rejeté,** vendredi 22 décembre un recours de la banque d'affaires italienne Mediobanca contre une OPA partielle sur le holding Ferruzzi Finanziaria (Ferfin) imposé par les autorités boursières. La Consob estime nécessaire une OPA après l'acquisition surprise, fin novembre, de 9,95 % de Ferfin par Mediobanca.

■ **GAN-CIC : la CFDT s'est inquiétée,** vendredi 22 décembre, d'une éventuelle vente par le groupe d'assurances GAN d'une partie de ses parts dans le CIC, dont il détient 92,6 %. Estimant qu'il s'agirait d'*« une privatisation rampante sans contrôle »* et d'*« un démantèlement »*, la CFDT-CIC demande à l'Etat d'obliger les futurs acquéreurs à prendre certains engagements, notamment le maintien de l'unicité du CIC.

■ **BARCLAYS : la banque britannique** a annoncé, vendredi 22 décembre, la vente d'une partie de son portefeuille de créances immobilières en France, représentant une valeur comptable brute de 850 millions de francs, à un consortium d'investisseurs composé de Lehman Brothers, Cargill Financial Services et La Salle Partners.

■ **HOECHST-MARION-ROUSSEL : le comité d'entreprise du centre de recherche de Strasbourg** a déclenché, vendredi 22 décembre, la *« procédure d'alerte »* à la suite de l'annonce du transfert des activités de ce site à Somerville (Etats-Unis). Le centre emploie 180 personnes.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : le chef d'établissement du centre de construction des lignes** de Nîmes (Gard) a été retenu par le personnel – *« invité à rester »*, selon les syndicats – toute la journée du 22 décembre. Il a pu quitter les locaux après un accord sur l'ouverture de négociations, mercredi 27 décembre, notamment sur le paiement des jours de grève.





Revue des valeurs

Semaine du 18 au 22 décembre 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↗ CAC 40	↘ DOW JONES	↗ NIKKEI	↗ FT 100	↘ DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 + 0,76 %

En deux temps

SEMAINE en deux temps à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises ont durant deux séances cédé un terrain appréciable avant de se ressaisir à partir de la veille de la dernière liquidation boursière de l'année.

En début de semaine, deux éléments ont, entre autres, pesé sur le marché : non seulement le retour à la normale tardait à se faire sentir sur les transports publics, mais le premier chiffrage du coût de la grève par l'Insee – estimé entre 0,3 % et 0,4 % du PIB trimestriel – rappelait l'impact que ces dernières semaines allaient avoir sur la croissance de l'économie.

Mais, dès mercredi, une reprise était observée grâce à la bonne tenue des places européennes ainsi qu'à une détente des taux aux Etats-Unis. Jeudi, dernière séance du terme de décembre, la Bourse de Paris a repris de la hauteur en fin de séance pour finir en hausse de 0,17 %. La dernière liquidation s'est achevée sur un repli de 1,75 % après un gain de 8,29 % le mois précédent. Cette année, sept liquidations sur douze ont été positives.

DURE SEMAINE POUR PECHINEY

Vendredi, dernière séance de la semaine et première du terme boursier de janvier, les valeurs françaises ont terminé en hausse de 2,13 %. En cinq séances, l'indice CAC 40 a gagné 0,76 %, à 1 873,37 points. Depuis le début de l'année, l'indice de la place affiche une performance quasi nulle (– 0,41 %).

Du côté des valeurs, Pechiney a payé un lourd tribut sur l'autel des privatisations. Il y a huit jours, alors que venaient d'être rendus publics les résultats de la souscription – jugés très moyens –, les analystes financiers estimaient que la première séance de cotation serait réellement l'« épreuve de vérité ». Constituant une première dans les annales boursières, le titre s'est inscrit dès les premiers échanges sous son cours de privatisation. La première cotation, après quelques difficultés d'ordre technique, a été de 180 francs, soit un recul de 4,73 % par rapport au prix retenu pour l'offre publique de vente. Le titre a terminé la journée à 175,10 francs, soit un recul de 6,36 %. Près de deux millions de titres ont été échangés, soit environ 350 millions de francs. Selon les observateurs, les particuliers n'auraient pas été les seuls à vendre dès la première journée. Les professionnels auraient également accompagné le mouvement. Les gros investisseurs redoutent une nouvelle baisse du titre dès que les banques chargées du placement pourront intervenir sur le marché, ce qui leur est pour l'instant interdit par la réglementation boursière durant les quatre semaines qui suivent l'introduction. Vendredi, le titre a terminé à 170 francs, soit 9,09 % sous son offre de vente.

Des dernières privatisées, seule la Seita s'échange au-dessus de son cours d'OPV, à 180 francs. Même le Crédit local de France est repassé en fin de semaine sous son cours de privatisation, à 384,90 francs pour une OPV à 386 francs. Dure semaine également pour le Crédit foncier de France (CFF), qui termine la période sur une chute de 26,39 %. Amorcé depuis quelques semaine, le mouvement baissier du CFF s'est accentué mercredi, contraignant les autorités boursières à réserver le titre à la baisse, trois quarts d'heure avant la clôture, alors qu'il avait déjà cédé 18,7 %, à 67,45 francs.

Au siège de l'établissement on n'a fait aucun commentaire. On a seulement souligné qu'il n'y avait *« aucun élément nouveau »* depuis l'annonce par la direction, la semaine dernière, d'un schéma draconien de recentrage du CFF sur ses métiers de base. La baisse avait déjà frappé le titre après la perte par le groupe de son quasi-monopole sur la distribution des prêts aidés à l'accession à la propriété. Depuis le début de l'année, le titre a perdu 73,1 %.

François Bostnavaron

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	16-12-95	18-12-95	19-12-95	20-12-95	21-12-95
RM	4 935 955	[illegible]	4 811 181	[illegible]	5 362 119
Comptant R. et oblig.	29 537 027	[illegible]	26 963 387	[illegible]	25 837 389
Actions	187 729	[illegible]	295 120	[illegible]	224 787
Total	34 660 711	[illegible]	32 069 688	[illegible]	31 424 295

INDICES

	18-12-95	19-12-95	20-12-95	21-12-95	22-12-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 250,37	[illegible]	1 253,71	[illegible]	1 278,91
SBF 250	1 203,15	[illegible]	1 205,15	[illegible]	1 226,56
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 820,47	[illegible]	1 831,20	[illegible]	1 873,37

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
LVMH Moet Vuitton	615 790	699 076
Total	3 599 637	1 250 693
Danone	917 712	758 287
Elf Aquitaine	4 145 923	1 614 284
Société générale	1 608 603	1 017 056
Carrefour	267 028	990 032
AXA	2 285 294	800 407
Saint-Gobain	1 950 832	1 144 864
Pechiney	16 856 906	3 125 695
Alcatel Alsthom	1 641 368	755 423
Eaux (Gle des)	1 135 000	599 745
Michelin	3 063 575	659 383
Air Liquide	643 968	599 305
Lafarge	1 870 329	618 105

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Dev. R.N-P. Cal #Li	+ 18,34
Coflexip	+ 8,63
Technip	+ 7,94
Credit national	+ 7,25
Sodexho	+ 7,19
Dassault Electro	+ 7,02
Finextel	+ 6,64
Sommer-Allibert	+ 5,85
Cegid (Ly)	+ 5,61
Promodes	+ 5,29
Union Assur. Fdal	+ 5,26
Elf Gabon	+ 5,16
Remy Cointreau	+ 4,66
Guyenne Gascogne	+ 4,54

Valeurs en baisse	%
Cred. Fon. France	– 23,42
Credit Lyonnais CI	– 14,53
Interbail	– 12,26
Euro RSCG WW	– 11,08
BIS	– 10,32
Dassault-Aviation	– 9,56
UIC	– 9,02
Groupe De La Cité	– 8,83
Publicis	– 8,78
CCMX (ex. CCMC) Ly	– 8,33
Cerus Europ. Reun.	– 8,22
Pechiney CIP	– 7,99
Geophysique	– 7,94
CEP Communication	– 7,79

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE

	22-12-95	Diff.
Bongrain	2 740	[illegible]
Danone	776	[illegible]
Eridania Béghin-Say	845	[illegible]
Fromageries Bel	4 480	[illegible]
LVMH	1 011	[illegible]
Pernod-Ricard	278,20	[illegible]
Remy-Cointreau	157	[illegible]
Saint-Louis	1 344	[illegible]

ASSURANCES

	22-12-95	Diff.
AGF	161,20	[illegible]
AXA	330	[illegible]
GAN	181	[illegible]
SCOR SA	157	[illegible]
UAP	130,90	[illegible]

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX

	22-12-95	Diff.
Bouygues	487,40	[illegible]
Ciments français	195,70	[illegible]
Colas	771	[illegible]
Eiffage	711	[illegible]
Eurotunnel	6,85	[illegible]
GTM Entrepose	325,50	[illegible]
Imétal	570	[illegible]
Jean Lefebvre	290	[illegible]
Lafarge-Coppée	305,40	[illegible]
Poliet	390	[illegible]
Saint-Gobain	544	[illegible]
SGE	105	[illegible]

CHIMIE

	22-12-95	Diff.
Air liquide	825	[illegible]
Gascogne	429,50	[illegible]
Michelin	192,60	[illegible]
Plastic-Omnium	318	[illegible]
Rhône-Poulenc A	103,40	[illegible]
Roussel-Uclaf	831	[illegible]
Sanofi	310	[illegible]
Synthélabo	297	[illegible]

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE

	22-12-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	119,80	[illegible]
BIC	475	[illegible]
Chargeurs	990	[illegible]
Christian Dior	517,00	[illegible]
Clarins	456,00	[illegible]
DMC	191	[illegible]
Essilor Int.	949	[illegible]
Gr. André	330	[illegible]
Oréal (L')	1 315	[illegible]
Moulinex	68	[illegible]
Salomon	2 820,00	[illegible]
SEB	590	[illegible]
Skis Rossignol	1 300	[illegible]
Sommer-Allibert	1 290	[illegible]
Zodiac	741	[illegible]

CRÉDIT ET BANQUES

	22-12-95	Diff.
Bancaire (Cie)	557	[illegible]
BNP	220,80	[illegible]
CCF	255,50	[illegible]
Cetelem	869	[illegible]
Comptoir entrepr.	12	[illegible]
CPR	400,20	[illegible]
Créd. fon. France	70,60	[illegible]
Crédit local Fce	384	[illegible]
Créd. lyon. CIP	247	[illegible]
Crédit national	365	[illegible]
Société générale	609	[illegible]
SOVAC	605	[illegible]
UFB Locabail	374	[illegible]
UIC	59,50	[illegible]
Via Banque	146	[illegible]

DISTRIBUTION

	22-12-95	Diff.
Carrefour	2 973	[illegible]
Casino Guichard	140	[illegible]
Castorama Dubois	793	[illegible]
Comptoirs modernes	1 560	[illegible]
Damart	3 850	[illegible]
Docks France	739	[illegible]
Galeries Lafayette	1 194	[illegible]
Guilbert	575	[illegible]
Guyenne Gascogne	1 310	[illegible]
Pinault-Print. Red.	985	[illegible]
Primagaz	389,90	[illegible]
Promodès	1 153	[illegible]
Rexel	815	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE

	22-12-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	410,50	[illegible]
Alcatel-Câble	343	[illegible]
CS (ex-CSEE)	199,90	[illegible]
Intertechnique	379	[illegible]
Labinal	516	[illegible]
Legrand	767	[illegible]
Matra-Hachette	89,25	[illegible]
Radiotechnique	241	– 3,60
Sagem SA	2 700	– 0,36
Schneider SA	172,20	– 3,14
Thomson-CSF	110,30	– 2,38

IMMOBILIER ET FONCIER

	22-12-95	Diff.
GFC	371	+ 0,81
Olipar	–	[illegible]
Rue Impériale	3 550	+ 1,13
Sefimeg	325	– 4,41
Simco	455	+ 1,33
UIF	411	– 0,96
Lucia	60,50	– 4,04
Silic	677	+ 1,88
Sogeparc	639	+ 1,42
Klépierre	560	– 1,75
Locindus	811	– 2,05
Sélectibanque	98,50	– 5,28
Unibail	508	– 0,39
Genefim	103	– 0,86
Immobail	105	– 43,22

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE

	22-12-95	Diff.
Bolloré Techno.	430	+ 1,65
Cerus Europ. Reun.	58	– 8,22
CGIP	933	– 0,74
Eurafrance	1 610	+ 0,94
Gaz et Eaux	1 700	+ 0,41
Lagardère	91,90	+ 0,82
Marine-Wendel	346,10	– 7,70
Navigation mixte	652	– 3,40
Nord-Est	111,90	+ 0,90
Paribas	272,50	– 3,21
Suez	201,50	– 3,58
Worms & Cie	235,90	+ 4,16
Parfinance	188	– 3,05
Montaignes P. Gest.	–	[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE

	22-12-95	Diff.
CarnaudMetalbox	–	[illegible]
Dassault Aviation	312	– 9,56
De Dietrich	215	– 5,78
Fives-Lille	352	– 7,36
Legris Industrie	163	– 4,11
Métaleurop	43,80	– 6,80
Pechiney CIP	183	– 7,99
Pechiney Int.	91,60	– 6,81
Peugeot	644	+ 0,15
Renault	145	– 0,48
Strafor Facom	260	– 2,80
Valeo	211	– 2,77
Vallourec	172,10	+ 1,72

MINES D'OR, DIAMANT

	22-12-95	Diff.
Anglo-American	306,60	– 0,77
Buffelsfontein	16,20	– 3,28
De Beers	150	+ 0,66
Driefontein	61	+ 8,34
Gencor Limited	16,95	[illegible]
Harmony Gold	43	– 1,37
Randfontein	32,80	+ 3,79
Saint-Helena	27	– 4,25
Western Deep	170	+ 2,28

PÉTROLE

	22-12-95	Diff.
Elf Aquitaine	367,40	+ 1,11
Esso	489	+ 0,80
Géophysique	175	– 7,94
Total	324	+ 1,12
BP France	–	[illegible]
Erap-Elf	324	– 2,96

SICOMI OU EX-SICOMI

	22-12-95	Diff.
Bail Investiss.	834	– 0,11
Interbail	249,00	– 12,26

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES

	22-12-95	Diff.
Accor	632	– 2,01
BIS	357,80	– 10,32
Canal Plus	915	– 1,18
Cap Gemini	135	– 6,38
CEP Comm.	400	– 7,79
Club Méditerranée	385,20	– 1,96
Eaux (Gle des)	499	– 0,39
Ecco	753	– 2,96
Euro Disney	11,90	– 6,29
Filipacchi Médias	699	– 1,82
Havas	378	– 0,52
Lyonnaise-Dumez	474,20	+ 3,13
Publicis	270	– 8,78
SITA	861	– 1,60
Sligos	408	+ 0,99
Sodexho	1 415	+ 7,19
SDV	–	–
Technip	326	+ 7,94
Scac Delmas	740	– 0,67
Dauphin OTA	190	– 6,86
OGF Omn Gest. Fin.	–	–
TF1	470,10	– 2,06

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ

	22-12-95	Diff.
6 % 1993-1997	101,07	+ 0,05
EDF-GDF 3 %	7565	+ 45
CNB 5 000 F	101	inchangé
CNB Par. 5 000 F	100,01	inchangé
CNB Suez 5 000 F	100,01	inchangé
CNI 5 000 F	101,01	+ 0,01

TOKYO

Indice Nikkei + 2,06 %

Niveau record

LE KABUTO CHO s'est repris cette semaine jusqu'à battre son record de l'année 1995. L'indice Nikkei a terminé la période en affichant un gain de 2,06 % sur sa précédente performance hebdomadaire. Le principal indicateur a gagné 397,87 points, à 19 744,42 points, dépassant le précédent record du 4 janvier 1995, qui était de 19 684,04 points. Le volume des transactions a progressé, avec une moyenne quotidienne de 493,6 millions de titres échangés, contre 446,5 millions huit jours plus tôt.

L'amélioration de la tendance reflète un *« changement subtil »* d'opinion des investisseurs sur l'économie japonaise, note Hideaki Akimoto, analyste au département de recherche de Daiwa Securities. M. Akimoto fait remarquer que les prix de gros au Japon ont augmenté pour la première fois depuis cinq ans, ce qui allège indirectement les coûts financiers. Le Nikkei devrait *« atteindre les 21 500 points en 1996, le plus haut niveau jamais atteint au cours des trois dernières années »*, affirme M. Akimoto. *« Les investisseurs étrangers et les fonds de pension seront des acheteurs-clés, les titres de haute technologie et liés à l'environnement entraînant le marché »*, a-t-il déclaré.

Indice du 22 décembre : Nikkei, 19 744,42 (contre 19 346,55) ; Topix, 1 568,72 (contre 1 531,09).

LONDRES

Indice FT 100 + 0,43 %

Nouvelle avance

LE STOCK EXCHANGE de Londres a connu une semaine en deux temps, avec une forte baisse les deux premiers jours et un spectaculaire redressement par la suite, qui lui a permis de retrouver des niveaux légèrement supérieurs à ceux du vendredi précédent. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs de la Bourse de Londres a terminé la période à 3 658,3 points, engrangeant 15,7 points en cinq séances, soit une hausse de 0,43 %.

La semaine avait très mal commencé avec la publication d'un très mauvais chiffre du déficit budgétaire en novembre qui, ajouté aux déboires de Wall Street, avait provoqué une chute de 46 points du Footsie.

La Bourse de Londres ne s'est redressée que le mercredi, dans la foulée d'une Bourse de New York dopée par la détente des taux d'intérêt de la Réserve fédérale. La Fed avait décidé mardi d'abaisser d'un quart point ses taux, à 5,5 %. La tendance à la hausse s'est ensuite poursuivie jusqu'à la fin de la semaine.

Du côté des valeurs, Forte, qui fait l'objet d'une OPA de Granada et a poursuivi son programme de cessions, valait vendredi 326 pence contre 331,5 une semaine auparavant.

Indice FT 100 du 22 décembre : 3 658,30 (contre 3 642,60).

FRANCFORT

Indice DAX 30 – 0,18 %

Légère baisse

LA BOURSE de Francfort n'a pu regagner complètement le terrain perdu au début de cette semaine boursière, fortement marquée par un plongeon de 2 % de Wall Street lundi et une baisse temporaire du dollar.

L'indice DAX des trente valeurs vedettes a abordé la période des fêtes de Noël sur une légère baisse de 0,18 %, à 2 280,43 points, par rapport à la clôture du vendredi 15 décembre. Les hausses successives depuis mercredi n'ont pu compenser entièrement la vague de ventes qui s'est abattue lundi sur Francfort à cause du billet vert (– 0,81 %) et surtout mardi (– 1,35 %), en réplique à la forte secousse qui avait frappé Wall Street la veille.

L'année boursière allemande se termine ainsi sur un sentiment mitigé, le record historique du DAX battu le 15 septembre 1995 à 2 317,01 points le disputant au pessimisme lié à la forte appréciation du deutschemark et le ralentissement de la conjoncture économique.

Le volume des transactions sur le marché des actions s'est élevé à 31,964 milliards de deutschemarks contre 43,354 milliards de deutschemarks, la semaine précédente.

Indice DAX du 22 décembre : 2 280,43 (contre 2 284,77).

NEW YORK

Indice Dow Jones – 1,52 %

Accès de faiblesse

FERMETURE partielle du gouvernement américain, assouplissement surprise de la politique monétaire, succession de faux espoirs dans la crise budgétaire : Wall Street a été cette semaine très volatil. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 5 097,97 points en baisse de 78,76 points, soit un recul de 1,52 % sur la semaine.

Wall Street avait débuté la semaine sur sa perte la plus importante depuis quatre ans, avec une chute de quelque 100 points. Cette dégringolade a été provoquée par la deuxième fermeture partielle du gouvernement en un mois.

Mais la Réserve fédérale (Fed) a surpris Wall Street, diminuant d'un quart de point, à 5,25 %, son taux interbancaire au jour le jour, une décision justifiée par les récents signes d'essoufflement de l'économie américaine. Ce geste de la banque centrale montre qu'*« elle est au-dessus des considérations politiques »* a estimé Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities.

Cette accalmie a été suivie par un nouvel accès de faiblesse du marché boursier après le report mercredi d'une rencontre entre le président démocrate Bill Clinton et les dirigeants républicains du Congrès, aussitôt compensé en partie jeudi par une hausse après l'annonce d'une réunion vendredi. M. Wachtel estime par ailleurs que le marché boursier pourrait pâtir d'une détérioration de la performance des entreprises américaines durant la première moitié de 1996. Les bons résultats de sociétés ont été un des autres moteurs de la progression de Wall Street cette année.

Indice Dow Jones du 22 décembre : 5 097,97 (contre 5 176,73).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	22/12	15/12
Alcoa	53,38	54,63
Allied Signal	48,25	48,50
American Express	40,25	41,50
AT & T	[illegible]	68,25
Bethlehem	[illegible]	14,63
Boeing Co.	[illegible]	75,50
Caterpillar Inc.	[illegible]	59,88
Chevron Corp.	[illegible]	52,25
Coca-Cola Co.	[illegible]	78,75
Disney Corp.	[illegible]	61,13
Du Pont Nemours & Co.	[illegible]	69,38
Eastman Kodak Co.	[illegible]	69
Exxon Corp.	[illegible]	82
Gen. Electric Co.	[illegible]	72,50
Gen. Motors Corp.	[illegible]	50,63
Goodyear T & Rubbe.	[illegible]	45
IBM	[illegible]	90,13
Intl Paper	[illegible]	36,13
J.P. Morgan Co.	79,50	80
McDonald's Corp.	[illegible]	46,88
Merck & Co. Inc.	[illegible]	65,75
Minnesota Mng & Mfg	[illegible]	66,63
Philip Morris	[illegible]	93,13
Procter & Gamble C	[illegible]	86
Sears Roebuck & Co.	[illegible]	40,38
Texaco	[illegible]	79,13
Union Carb.	[illegible]	38,75
Utd Technol.	[illegible]	94,50
Westingh. Electric	[illegible]	16
Woolworth	[illegible]	14,25

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

En livres	22/12	15/12
Allied Lyons	5,12	5,16
Barclays Bank	7,47	7,70
BAT industries	5,68	5,50
British Aerospace	7,85	7,82
British Airways	4,72	4,70
British Gas	2,56	2,29
British Petroleum	5,35	5,33
British Telecom	3,57	3,44
BTR	3,17	3,20
Cadbury Schweppes	5,32	5,46
Eurotunnel	0,87	0,89
Glaxo	8,97	8,99
Grand Metropolitan	4,59	4,52
Guinness	4,69	4,60
Hanson Plc	1,91	1,87
Great Ic	6,72	6,69
HSBC	9,77	9,77
Imperial Chemical	7,50	7,31
Lloyds Bank	8,42	8,64
Marks & Spencer	4,36	4,39
National Westminst.	6,56	6,53
Peninsular Orienta.	4,70	4,65
Reuters	5,98	5,95
Saatchi & Saatchi	0,98	0,94
Shell Transport	8,59	8,43
SmithKline Beecham	6,67	6,89
Tate and Lyle	4,62	4,52
Unilever Ltd	13,08	13,21
Wellcome	10,88	10,88
Zeneca	12,98	12,55

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	22/12	15/12
Allianz Holding N	2 865	2 870
BASF AG	324,80	320,80
Bayer AG	384,50	379,30
Bay Hyp & Wechselbk	36,38	36,84
Bayer Vereinsbank	43,43	42,80
BMW	747	757
Commerzbank	338,80	339,70
Continental AG	20,02	20,25
Daimler-Benz AG	725,50	732,50
Degussa	479	479,90
Deutsche Babcock A	136,70	142,50
Deutsche Bank AG	69,07	69,74
Dresdner BK AG FR	38,60	38,55
Henkel VZ	542	553
Hoechst AG	390	376,20
Karstadt AG	589,50	597
Kaufhof Holding	441,50	445
Linde AG	842	843
DT. Lufthansa AG	202,80	200
Man AG	396,70	405
Mannesmann AG	457,30	462
Metallges AG	32,02	32,02
Preussag AG	407,50	412
RWE	520,75	522,50
Schering AG	96,50	98,35
Siemens AG	791,50	771,50
Thyssen	262,50	261,60
Veba AG	61,52	60,90
Viag	592,80	587,50
Wellag AG	780	732

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	22/12	15/12
Akai Elec.	336	345
Bank of Tokyo	1 840	1 750
Bridgestone	1 570	1 510
Canon	1 880	1 840
Daiwa Sec.	1 550	1 470
Fuji Bank	2 390	2 290
Hitachi Ltd	979	995
Honda	2 110	2 000
Japan Airlines	678	680
Kirin Brew	1 200	1 180
Kobe Steel	313	290
Matsushita El.	1 670	1 610
Mitsubishi Corp.	1 240	1 240
Mitsui Marine	730	713
Nikko Sec.	1 310	1 160
Nintendo	8 090	7 800
Nippon Steel	352	351
Nissan	770	738
Nomura Sec.	2 240	2 150
NTT	833 000	826 000
Pioneer	1 840	1 830
Sanyo	571	563
Sega Enterprises	5 680	5 510
Sharp	1 630	1 550
Sony	6 000	5 670
Sumitomo Bk	2 290	2 140
Suzuki Motors	1 210	1 150
Toshiba	790	772
Toyota	2 160	2 110
Yamaichi Sec.	789	722

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le début d'année promet d'être animé

RESTRICTIONS budgétaires, faiblesse de la croissance économique, voire déflation, la conjoncture paraît peu propice à l'activité primaire, celle des nouvelles émissions sur le marché des capitaux. Or, le nombre des émissions internationales en préparation pour le début de 1996 est très élevé. Plusieurs raisons expliquent ce paradoxe.

En premier lieu, il convient de mentionner l'évolution des taux d'intérêt qui, en Europe tout au moins, ont de bonnes chances de demeurer assez bas pour quelques mois encore et même de diminuer. Les spécialistes s'accordent, en général, dans leurs prévisions immédiates, mais divergent pour ce qui est des échéances un peu plus lointaines. Cela pourrait donc inciter les débiteurs fréquents à concentrer leur activité sur le début de l'année, quitte à prendre de l'avance sur leur programme.

Leur exemple devrait être suivi par d'autres emprunteurs, plus rares, qui souhaitent diversifier leurs sources de financement hors du cadre assez étroit des crédits bancaires qui leur sont consentis. Entrent dans cette seconde catégorie aussi bien des entreprises industrielles et commerciales de bonne qualité que des pays dont le crédit est discuté. La Russie notamment en fait partie et son retour sur l'euromarché est un sujet d'actualité, maintenant que le cap des élections législatives est passé.

Moscou entend émettre pour au moins deux milliards de dollars d'obligations internationales en 1996. Les intermédiaires financiers s'empressent depuis des semaines autour de l'emprunteur, soucieux de jouer un rôle dans sa prochaine opération.

LE BON SOUVENIR DE L'URSS

S'il se confirme que le Parti communiste et ses proches seront en majorité à la Douma, la Chambre basse du Parlement, ce ne sera certainement pas un obstacle. Les emprunts de l'ex-Union soviétique ont laissé un très bon souvenir ; ils avaient été émis par la Vnesheconombank, la banque des affaires économiques étrangères, à l'époque de la perestroïka, en 1988 et 1989, certains ont déjà été remboursés et les intérêts ont toujours été dûment servis.

D'autre part et d'une façon plus générale, la baisse des taux d'intérêt est de nature à renforcer bientôt les appels au marché parce qu'elle suscitera le remplacement d'anciens emprunts devenus trop coûteux que leurs bénéficiaires ont décidé de rembourser par anticipation.

C'est le cas de la Banque française du commerce extérieur qui, dans quelques semaines, devrait émettre pour 500 millions de deutschemarks d'euro-obligations, avec la garantie de l'Etat. Cette affaire se substituera à deux emprunts d'un même total qui ont été dénoncés.

Un élément de plus, qui permet d'espérer un début d'année très animé, tient à l'ampleur des fonds disponibles. Le premier trimestre est traditionnellement très important à cet égard, ne serait-ce qu'en raison du volume des primes perçues par les compagnies d'assurances et qui doivent être placées sans délai. En outre, il se trouve qu'en 1996 un montant inhabituellement élevé d'emprunts internationaux viendra normalement à échéance. Il y en aura pour bien plus de 150 milliards de dollars pour les douze prochains mois, dont une grande partie sera remboursée prochainement.

Il faut aussi, dans ce contexte, mentionner l'attitude des investisseurs japonais qui, depuis l'été dernier, sont de plus en plus friands d'obligations libellées en devises étrangères. Plusieurs spécialistes estiment que cette évolution devrait se poursuivre en s'accentuant jusqu'au moment où la Bourse nipponne retrouvera la faveur des bailleurs de fonds locaux. Certains n'hésitent pas à affirmer que la concurrence du marché des actions japonaises ne se fera pas sentir avant le deuxième trimestre. L'année fiscale commence le 1er avril au Japon et ce changement de calendrier s'accompagne souvent d'une révision des politiques d'investissement.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

Le franc au mieux depuis août

LA THÉORIE selon laquelle une baisse des taux d'intérêt affecte une monnaie – en diminuant sa rémunération et en la rendant moins attractive auprès des investisseurs – a, au cours des dix derniers jours, été démentie à plusieurs reprises. La réduction d'un demi-point du taux d'escompte de la Bundesbank avait entraîné, jeudi 14 décembre, une hausse du deutschemark. La diminution du taux des appels d'offres de la Banque de France, le lendemain, n'avait pas empêché le franc de s'apprécier et la baisse jeudi 21 décembre de 0,25 % du taux des prises en pension à 4,85 % a même permis au franc de descendre au-dessous de 3,43 pour un mark.

Mardi 19 décembre, avec l'assouplissement de la politique monétaire américaine, le dollar est remonté de 1,4260 à 1,4405 deutschemark vendredi, de 4,90 à 4,9370 francs et de 101,30 à 101,90 yens. Vendredi soir, à New York, il fléchissait à la suite de prise de bénéfice à 1,4350 mark.

Selon un sondage effectué par l'agence Reuter auprès de 27 institutions financières nippones, le dollar devrait évoluer l'année prochaine entre 95 et 110 yens. *« La fermeté de l'économie américaine, comparée à la faiblesse des économies japonaise et européenne, fournira un soutien au dollar »*, estime Yasuhiko Matsugana, spécialiste des devises à l'Industrial Bank of Japan.

Certains économistes se montrent moins affirmatifs. Ceux de la banque Indosuez notent d'abord que les réserves de la Banque du Japon continuent de s'accroître (+ 23 milliards de dollars au cours des quatre derniers mois). Pour les experts de la Caisse des dépôts et consignations, *« au-delà de cette situation transitoire, le dollar doit reprendre son mouvement naturel de baisse, lié à l'accumulation de dette extérieure américaine, qui est plus rapide (de 15 % à 17 % par an) que la progression du produit intérieur brut dans les pays qui détiennent cette dette. Le risque de rechute du dollar pourrait être accéléré par une aggravation de la crise des banques japonaises qui les pousserait à vendre leurs portefeuilles de fonds d'Etat américains »*.

Le franc a terminé la semaine à 3,4288 pour un deutschemark, soutenu à la fois par les gestes de la Banque de France, par l'issue jugée favorablement du sommet social et par la fin des mouvements de grève dans les transports. Il est à son plus haut niveau depuis août. Mais, en cas de scénario noir (croissance proche de 1 %, progression du chômage, moindres recettes fiscales, dérapage des finances publiques), on voit mal comment il pourrait échapper à de nouvelles attaques.

P.-A. D.

L'OR

	Cours 15-12	Cours 22-12
Or fin (kg barre)	61 400	61 300
Or fin (en lingot)	61 800	61 800
Pièce française (20 F)	364	354
Pièce française (10 F)*	387	389
Pièce suisse (20 F)	357	351
Pièce latine (20F)	357	354
Pièce tunisienne (20F)*	360	359
Souverain	453	454
Souverain Elisabeth II*	453	458
Demi-souverain*	285	283
Pièce de 20 $	2 520	2 320
Pièce de 10 $	1 450	1 360
Pièce de 5 $*	705	695
Pièce de 50 pesos	2 290	2 260
Pièce de 20 marks*	450	447
Pièce de 10 florins	374	368
Pièce de 5 roubles*	268	268

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 15 DÉCEMBRE AU 22 DÉCEMBRE

DEVISE	New York 22-12	New York 15-12	Paris 22-12	Paris 15-12	Zurich 22-12	Zurich 15-12	Francfort 22-12	Francfort 15-12	Bruxelles 22-12	Bruxelles 15-12	Amsterdam 22-12	Amsterdam 15-12	Milan 22-12	Milan 15-12	Tokyo 22-12	Tokyo 15-12
Livre	1,5410	[illegible]	7,6202	[illegible]	1,7899	[illegible]	2,2210	[illegible]	45,6290	[illegible]	2,4856	[illegible]	2447,11	[illegible]	158,18	[illegible]
$ E.U.	-	[illegible]	4,9450	[illegible]	1,1615	[illegible]	1,4413	[illegible]	29,61	[illegible]	1,6130	[illegible]	1588	[illegible]	102,65	[illegible]
Franc français	20,2224	[illegible]	-	[illegible]	23,4884	[illegible]	29,1466	[illegible]	5,9879	[illegible]	32,61881	[illegible]	321,1325	[illegible]	20,75834	[illegible]
Franc suisse	86,0956	[illegible]	425,7426	[illegible]	-	[illegible]	124,0895	[illegible]	25,4929	[illegible]	1,38872	[illegible]	1367,1976	[illegible]	87,37710	[illegible]
Deutschemark	69,3818	[illegible]	343,0930	[illegible]	80,6530	[illegible]	-	[illegible]	20,5440	[illegible]	111,91286	[illegible]	1101,7831	[illegible]	71,22043	[illegible]
Franc belge	3,3772	[illegible]	16,7004	[illegible]	3,9227	[illegible]	4,8676	[illegible]	-	[illegible]	5,4475	[illegible]	53,63053	[illegible]	3,44673	[illegible]
Florin	61,9963	[illegible]	306,5716	[illegible]	72,0087	[illegible]	89,3552	[illegible]	18,3571	[illegible]	-	[illegible]	984,5009	[illegible]	63,93918	[illegible]
Lire italienne	0,00630	[illegible]	3,1140	[illegible]	0,7314	[illegible]	0,9076	[illegible]	1,8646	[illegible]	1,015743	[illegible]	-	[illegible]	0,064641	[illegible]
Yen	0,974184	[illegible]	4,817340	[illegible]	1,131515	[illegible]	1,404092	[illegible]	28,845592	[illegible]	1,571359	[illegible]	15,470044	[illegible]	-	[illegible]

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La croissance est au centre des questions

QUELQUES JOURS après les banques centrales européennes, la Réserve fédérale américaine (Fed) a apporté sa propre touche à la détente monétaire mondiale en abaissant d'un quart de point, mardi 19 décembre, l'objectif qu'elle fixe au niveau des fonds fédéraux, qui représente outre-Atlantique le taux de l'argent au jour le jour. Celui-ci a été ramené de 5,75 % à 5,50 %. Le précédent assouplissement de la politique monétaire américaine remontait au 6 juillet.

La brusque aggravation de la querelle budgétaire opposant la Maison Blanche au Congrès avait pourtant réduit, lundi, l'espoir d'un geste de la banque centrale des Etats-Unis. Les investisseurs craignaient que la Fed opte pour un statu quo monétaire dans l'attente de la signature d'un accord sur le budget.

Le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale a finalement décidé d'ignorer l'imbroglio budgétaire. *« Le rythme d'inflation*, a expliqué Alan Greenspan, *a été plus favorable que prévu, justifiant un modeste assouplissement des conditions monétaires. »* Contredisant les prévisions de nombreux économistes, la progression des prix reste très modérée aux Etats-Unis après quatre années de croissance ininterrompue. Les prix à la consommation sont restés stables au mois de novembre, soit une hausse de 2,6 % en rythme annuel.

La banque centrale des Etats-Unis a également voulu prendre en compte le ralentissement de l'économie observé au cours des dernières semaines. Au mois d'octobre, les ventes du commerce de gros ont diminué de 0,4 %, les mises en chantier de 3,7 %, les commandes de biens durables de 1 % et l'indice précurseur de 0,5 %. Enfin, le taux de chômage a progressé à 5,6 % au mois de novembre (5,5 % en octobre). Le taux de croissance du produit intérieur brut américain devrait s'être établi à 2,5 %, en rythme annuel, au quatrième trimestre (4,2 % au troisième). Selon les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), la croissance du produit intérieur brut américain s'établirait à 2,7 % l'année prochaine (3,3 % en 1995).

La réduction d'un quart de point du taux des fonds fédéraux a été très bien accueillie par les investisseurs. Elle a permis au marché obligataire américain de se reprendre vigoureusement et d'effacer, en quelques minutes, ses pertes enregistrées lundi (le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans était remonté de 6,09 % à 6,20 %).

RALENTISSEMENT

Comme le notent les spécialistes de la banque Indosuez, *« face à tant de confiance, il est difficile de pronostiquer une inversion du mouvement de hausse. Celle-ci serait de toute façon limitée à court terme, car le marché est techniquement peu risqué, au sens où les positions vraiment spéculatives – à effet de levier – sont nettement moins importantes qu'elles ne l'étaient en 1993, par exemple. Les fondamentaux sont particulièrement bons dans ce scénario rose où l'économie américaine ralentit suffisamment pour que le déficit courant se réduise enfin et que l'inflation reste absente »*. Les économistes de la banque Indosuez prévoient que le rendement de l'emprunt d'Etat américain à dix ans reculera à 5,6 % à la fin de l'année 1996 (5,8 % aujourd'hui). Les échéances à trois mois, pour leur part, descendraient à 4,5 % à la même date (5,6 % aujourd'hui).

La détente monétaire venue des Etats-Unis a permis au taux de rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans de refluer jusqu'à 6,62 % mercredi, son plus bas niveau depuis le mois d'avril 1994. Le conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France a pour sa part choisi de marquer une pause, jeudi, en laissant inchangé, à 4,45 %, son taux d'appel d'offres. Il a, de façon symbolique, réduit le niveau de ses prises en pension de 6,10 % à 5,85 %. Ce geste n'a guère eu d'impact sur les rendements de marché, qui évoluent désormais bien en deçà de ce taux plafond (le loyer de l'argent au jour le jour se situe à 4,87 %).

Certains opérateurs avaient espéré une baisse du taux d'appel d'offres, compte tenu de la détérioration de la conjoncture économique. La production industrielle a reculé de 1,9 % en France au mois d'octobre, soit une baisse de 0,9 % sur un an. Les prévisions d'activité ne sont guère plus encourageantes. Selon l'Insee, la croissance du produit intérieur brut progresserait de 1,5 % seulement en rythme annualisé au premier semestre de 1996. Parallèlement, le taux de chômage remonterait de 11,8 % fin 1995 à plus de 12 % fin juin 1996. *« Nous sommes entrés en période longue de déflation »*, a estimé Alain Madelin, ancien ministre de l'économie et des finances. *« Il faut avoir une action forte pour stimuler les choses et l'action la plus importante, c'est de trouver les moyens de baisser les taux d'intérêt réels de l'argent au jour le jour »*, pour permettre *« à la machine financière »* de donner l'oxygène nécessaire à la relance de l'économie. *« Les taux d'intérêt courts sont trop élevés, ils étouffent notre système financier et ils devraient être pratiquement à 0 % en termes réels »*, a-t-il conclu. Les taux d'intérêt réels – hors inflation – à trois mois se situent aujourd'hui en France à 3,5 % (2 % en Allemagne).

Dans leur majorité, les membres du CPM de la Banque de France ne partagent pas cette analyse. Ils jugent en premier lieu que le ralentissement de la croissance est provisoire. Ils rejoignent sur ce point les experts de l'OCDE, qui prévoient un taux de croissance de 2,2 % du produit intérieur brut français en 1996. Ils ont également le sentiment, comme l'a expliqué Jean Boissonnat, membre du CPM, qu'*« on demande probablement trop à la politique monétaire. La politique monétaire n'est qu'un des instruments de politique dont dispose un Etat. Elle permet généralement de lutter avec une relative efficacité contre la hausse des prix quand ils dérapent, elle est encore efficace, mais sans doute déjà un peu moins, quand il s'agit de relancer l'activité. Mais, de toute manière, quand on lui demande trop, on la pollue »*.

Pierre-Antoine Delhommais

MATIF

Echéances 22-12	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	38 632	[illegible]	120,04	[illegible]	120,02
Juin 96	313	[illegible]	120,32	[illegible]	120,44
Sept. 96	2	[illegible]	119,24	[illegible]	119,58
Déc. 96	1	[illegible]	-	[illegible]	-
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	12 189	[illegible]	94,88	[illegible]	94,85
Juin 96	2 595	[illegible]	95,08	[illegible]	95,06
Sept. 96	2 427	[illegible]	95,10	[illegible]	95,09
Déc. 96	616	[illegible]	94,98	[illegible]	94,97
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	458	[illegible]	89,92	[illegible]	90,02
Juin 96	-	[illegible]	-	[illegible]	-

MATIÈRES PREMIÈRES

Seul le cuivre émerge de la grisaille

LE CUIVRE se manifeste encore sous son aspect le plus paradoxal. Alors que les prévisions d'augmentation de la production mondiale abondent, le prix du métal rouge s'accroche fermement à la barre de 1 700 dollars la tonne. Toujours en hausse, l'offre mondiale devrait atteindre 2,8 millions de tonnes en 1997. Une vingtaine d'unités de production au Chili feront l'objet d'une extension. Depuis 1994, 6 milliards de dollars ont été investis à cette fin.

Même les quantités – importantes – stockées dans les entrepôts du London Metal Exchange ne changent rien à l'affaire. En cette fin de semaine, les réserves grossissent encore de 27 550 tonnes. Les montagnes de métal rouge totalisent 278 700 tonnes.

Curieusement, les analystes du secteur se plaignent de la rareté de l'offre sur le marché physique. *« La pléthore est toute théorique »*, affirment certains industriels. Les experts n'hésitent pas pour autant à publier des analyses qui démentent ces propos : selon l'un d'entre eux, la production de métal raffiné va progresser de 7 % en 1996 contre 4 % cette année.

L'Australie, quant à elle, a déjà annoncé qu'elle s'attendait à une augmentation de ses volumes de 430 000 tonnes, grâce à la nouvelle mine d'Osborne, et aux extensions réalisées à Mount Isa, Olympic et Nifty. Le Bureau australien de l'agriculture et des ressources, l'Abare, ne nourrit pourtant aucune illusion malgré la cherté actuelle des prix. D'après ces analystes, les prix du cuivre devraient baisser de 10 % en 1996. Un récent rapprochement entre deux firmes minières apporte la preuve que ces prévisions sont prises au sérieux : la compagnie australienne Equatorial Mining et le conglomérat chilien Luksic ont signé cette semaine un accord pour exploiter une nouvelle mine dans le nord-est du Chili. Ce pays produit déjà plus du quart du cuivre vendu à travers le monde.

Les Chiliens sont beaucoup plus optimistes à propos de l'avenir du cuivre. Ils tablent sur la demande, effective, de l'Asie. La Commission chilienne du cuivre souligne que leurs exportations vers ce continent sont passées en dix ans de 154 000 à 614 000 tonnes par an.

Le cuivre constitue une exception étonnamment ensoleillée au cœur d'un paysage grisâtre. Les métaux ne sont pas au mieux de leur forme. Les prix de l'aluminium restent à l'ancre – entre 1 685 et 1 700 dollars la tonne – manifestement entravés par la désertion des marchés à l'approche de Noël. De plus, les réserves ont augmenté de 7 800 tonnes et s'établissent maintenant à 575 850 tonnes.

Le plomb n'en a pas terminé avec sa descente aux enfers – il ne coûte plus que 720 dollars la tonne – alors même que tous les espoirs étaient permis la semaine dernière. La trêve des confiseurs est également celle du plomb. Même le métal entreposé au London Metal Exchange a diminué au ralenti. La semaine passée, les stocks fondaient à toute vitesse sous l'effet d'une demande aussi pressante que surprenante.

Paradoxale aussi la faiblesse des cours du zinc qui, comme le plomb, a cédé une vingtaine de dollars pour s'établir à 1 030 dollars la tonne. Phénomène étonnant parce que les stocks de ce métal, contrairement à ceux du cuivre, ne cessent de décliner : ils sont actuellement de 667 700 tonnes. Le zinc, il est vrai, est affecté par le manque d'entrain qui caractérise la veille de Noël.

MÉTAUX PRÉCIEUX TERNES

Les métaux précieux ne connaissent pas un meilleur sort. L'argent reste à ses plus bas niveaux, victime de la désaffection des investisseurs. L'once ne vaut que 5,15 dollars : un prix dérisoire en comparaison de celui de l'or. Un analyste du secteur faisait remarquer que ce métal était 76 fois moins cher que le métal jaune. Dans ses périodes d'embellie – il y en a eu, au mois de juin dernier, par exemple – le métal blanc coûtait 65 fois moins que l'or.

L'or, pour autant, ne flamboie pas. Mais il s'agit d'un métal noble : les cours se maintiennent donc à des niveaux honorables – 388 dollars l'once – alors qu'il subit comme les autres métaux le ralentissement d'activité dû aux fêtes. A New York comme à Londres, *« la demande en or est faible car ce sont les marchés boursiers et obligataires qui drainent les investissements »*.

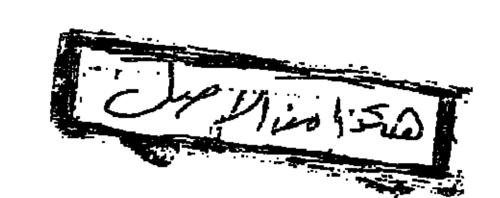
Le platine n'a pas eu droit à autant d'égards. Les industriels et bijoutiers japonais, les premiers acheteurs mondiaux, ont nettement diminué leurs achats. Ils ont constitué leurs réserves au début de l'année. Par ailleurs, l'engouement pour les pots catalytiques se modère au fil des mois. Résultat, l'once de platine a du mal à se hisser au-dessus de 405 dollars.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	22-12	21-12
Dow Jones comptant	223,86	[illegible]
Dow Jones à terme	326,77	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 863	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2 698	[illegible]
Aluminium comptant	1 670,15	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1 696	[illegible]
Plomb comptant	722	[illegible]
Plomb à 3 mois	717	[illegible]
Etain comptant	6 221	[illegible]
Etain à 3 mois	6 250	[illegible]
Zinc comptant	1 014,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1 038	[illegible]
Nickel comptant	8 094	[illegible]
Nickel à 3 mois	8 210	[illegible]
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	5,23	[illegible]
Platine à terme	424	[illegible]
Palladium	155,25	[illegible]
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	5,11	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,55	[illegible]
Graine soja (Chicago)	-	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	232,40	[illegible]
P. de terre (Londres)	107,50	[illegible]
Orge (Londres)	112,25	[illegible]
SOFTS		
Cacao (New York)	1 329	[illegible]
Café (Londres)	2 545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1 715,29	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New York)	1,04	[illegible]





PRESSE **Un an après la transformation de la SARL en SA à directoire et conseil de surveillance, « Le Monde » vient de franchir une nouvelle étape dans l'élargissement de son capital. ● HUIT ACTIONNAIRES, représentant le secteur de l'économie sociale, permettent au « Monde » de renforcer ses capitaux propres de 32,25 millions de francs et de disposer en compte courant de 12,6 millions de francs supplémentaires. ● DEUX STRUCTURES accueillent ces actionnaires : Le Monde Prévoyance, qui se compose de CIPC-Médéric, AG2R Prévoyance, OCIRP et INPR ; Le Monde Presse, au sein duquel la FNMF, la Mutuelle générale des PTT, la Caisse centrale de crédit coopératif et UNMRIFEN-FP rejoignent « La Stampa », Canal Plus, Fimalac Communication, et Edipresse. ● LA DIFFUSION totale du « Monde » est en augmentation constante depuis sa nouvelle formule.**

« Le Monde » accueille huit actionnaires émanant de l'économie sociale

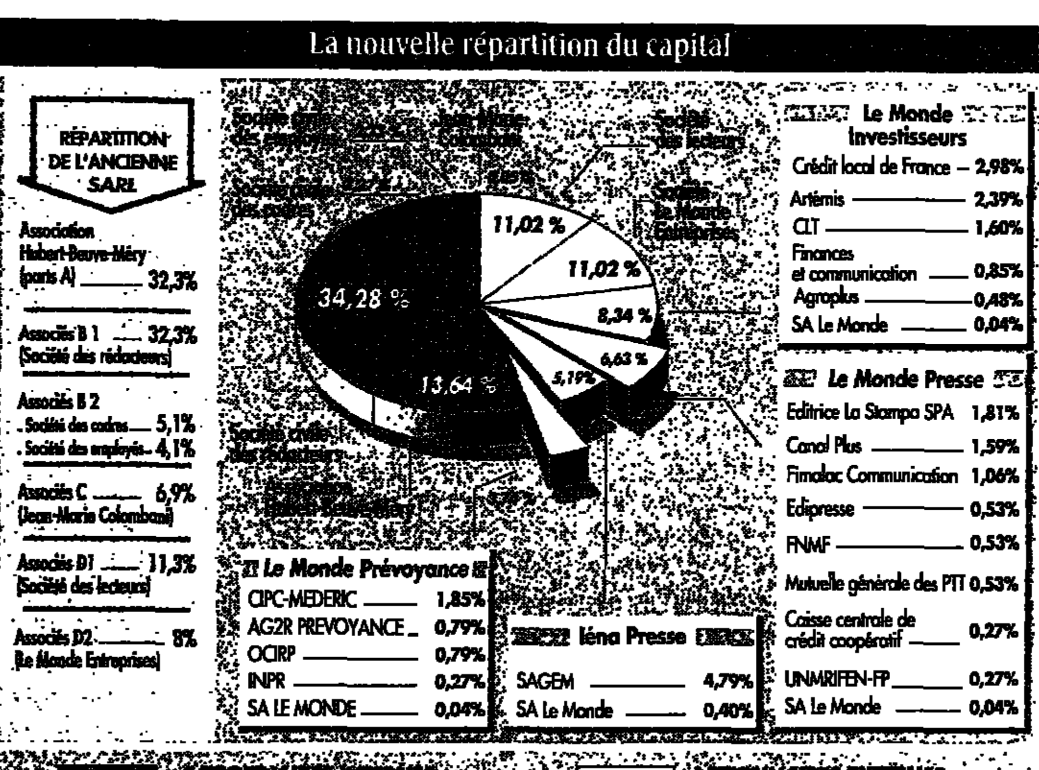
Le directoire a informé, jeudi 21 décembre, le conseil de surveillance d'une nouvelle augmentation des capitaux propres du journal de 32,25 millions de francs. En un an, la vente au numéro progresse de 8,8 %

LA TRANCHE d'augmentation de capital qui vient d'être réalisée permet au *Monde* de renforcer ses capitaux propres de 32,25 millions de francs et de disposer, en compte courant, de 12,6 millions de francs supplémentaires. Cent actions nouvelles de la SA *Le Monde* ont été souscrites par deux sociétés qui ont elles-mêmes augmenté leur capital afin de disposer des moyens nécessaires.

Le Monde Prévoyance, que préside Bruno Anglès d'Auriac, a accueilli quatre instituts de prévoyance (CIPC-Médéric, OCIRP, INPR et AG2R Prévoyance) et a souscrit soixante-dix actions du *Monde*.

Le Monde Presse, présidée par Pierre Lescure, déjà titulaire de quatre-vingt-quatre actions du *Monde*, a souscrit trente nouvelles actions après s'être renforcée de la présence de quatre mutuelles des secteurs financier et de santé (Caisse centrale de crédit coopératif, Fédération nationale de la Mutualité française, MN-MRIFN et Mutuelle générale des PTT). Conformément aux règles statutaires de la SA *Le Monde*, la société Le Monde Prévoyance pourra proposer des candidats pour pourvoir un poste au conseil de surveillance.

La réalisation de cette tranche d'augmentation de capital, qui a marqué la mobilisation du secteur de l'économie sociale en défense de l'indépendance du *Monde*, a donc suivi les mêmes modalités que celles utilisées lors de la précédente opération close au mois d'avril. L'assemblée générale extraordinaire de la SA Le Monde avait approuvé le 31 mai 1995 une augmentation de capital de cent cinquante-deux actions. A la suite de la réalisation de cette opération, cinquante-deux actions seront émises au cours d'une nouvelle tranche. La finalisation de cette augmentation de capital est prévue au cours du premier semestre 1996.



LE MONDE PRÉVOYANCE

AG2R Prévoyance, créée en 1977 pour répondre aux besoins de protection sociale des salariés, est issue d'une section prévoyance de l'AG2R. Fondée en 1951, l'Association générale de retraites par répartition (AG2R) intervient dans divers secteurs, de la grande distribution à l'agroalimentaire. Institution de retraite complémentaire, cette caisse non cadre et interprofessionnelle s'est diversifiée à partir de 1967 dans la santé, la prévoyance, les assurances de biens et de personnes, la mutuelle, le tourisme et les loisirs. Plus importante caisse de retraite de l'Arrco, l'AG2R dispose de 60 bureaux répartis dans 17 régions. 360 000 entreprises et 4 millions de salariés ou retraités adhèrent à l'AG2R, qui emploie 1 800 salariés. Son encaissement est de 12 milliards de francs (1994). Son délégué général est Jean-Louis de Mourgues.

OCIRP : l'Organisation des institutions de rentes et de prévoyance (OCIRP) est une union qui fédère les institutions de prévoyance dans le cadre d'une protection concernant le conjoint survivant et les orphelins, notamment en matière de rente éducation. Plus de 60 institutions de prévoyance et institutions de retraites complémentaires adhèrent à l'OCIRP, qui couvre environ 1,5 million de participants. Le montant des cotisations encaissées est de 340 millions de francs. Son président est Robert Michard.

INPR : l'Institution nationale de prévoyance des représentants (INPR) gère depuis 1989 le régime de prévoyance des VRP, pour diverses garanties. L'INPR gère le régime de prévoyance de 75 000 commerciaux, pour quelque 30 000 entreprises. Le montant global des cotisations est de 237 millions de francs. Son président est Philippe Passerat.

CIPC-Médéric : créée en 1937, la Caisse interprofessionnelle de prévoyance des cadres-Médéric est au premier rang des institutions de prévoyance collective. Appartenant au groupe Médéric, la CIPC est fortement décentralisée et couvre toutes les branches de l'industrie, du commerce et des services. Elle regroupe 33 000 entreprises adhérentes, soit 390 000 cotisants. La CIPC-Médéric propose un nombre important de garanties (risques liés au décès, à l'incapacité de travail, aux risques de la maladie et de la maternité). L'ensemble des ressources est de 2,4 milliards de francs. Son délégué général est Bruno Anglès d'Auriac.

LE MONDE PRESSE

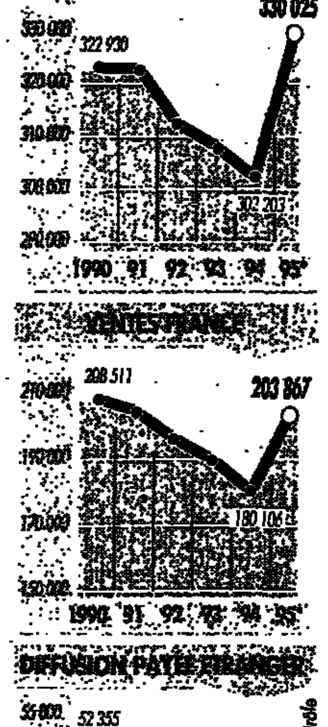
Caisse centrale de crédit coopératif : créée en 1938, la Caisse centrale de crédit coopératif est une banque mutualiste, partenaire privilégié d'entreprises et d'organismes du secteur de l'économie sociale, auxquels elle offre tenue de compte, ingénierie financière, transactions avec l'étranger, etc. Elle propose aussi des produits bancaires et financiers aux particuliers adhérents de ses organismes sociétaires. Le bilan 1994 du groupe est de 28,1 milliards de francs. Le groupe emploie plus de 1 000 collaborateurs et dispose de 53 agences. Son président est Jean-Claude Detilleux.

FNMF : la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) est le principal organisme de protection complémentaire en France. Elle intervient dans le domaine de la santé mais aussi dans celui de la prévoyance. Très fortement implantée dans la fonction publique, la FNMF regroupe 6 000 mutuelles, animées par 100 000 bénévoles et gérées par 55 000 salariés, auxquelles adhèrent 13 millions de cotisants, et qui protègent 30 millions de personnes. Le chiffre d'affaires de l'ensemble représente 60 milliards de francs. Son président est Jean-Pierre Davant.

Mutuelle générale des PTT : créée en 1945, la Mutuelle générale des PTT (MG-PTT), liée historiquement à l'administration des PTT (aujourd'hui La Poste et France Télécom) réunit 600 000 adhérents et protège plus de 1 million de personnes, pour lesquelles elle gère à la fois la branche maladie et la mutuelle complémentaire. Deuxième mutuelle de France, son chiffre d'affaires est de 3 milliards de francs. Elle emploie 2 000 salariés. Son président est Georges Baudiment.

UNMRIFEN-FP : l'Union nationale des mutuelles retraites des instituteurs et des fonctionnaires de l'éducation nationale et de la fonction publique est une société mutualiste qui sert une prestation complémentaire volontaire à la retraite. Elle regroupe plus de 350 000 adhérents et emploie 150 salariés. Son président est Jean-Louis Vaucoret.

L'année 1995



La diffusion totale du Monde est en augmentation constante depuis le lancement de sa nouvelle formule, le 9 janvier. A la mi-décembre, l'augmentation globale de la diffusion payée, - c'est-à-dire vente en kiosque + abonnements + vente directe, en France et à l'étranger -, est estimée à + 6,7% par rapport à 1994 (soit 366 688 exemplaires en moyenne). La diffusion en France seule a augmenté de 6,2% : la vente au numéro s'est accrue de 8,8% (195 882 exemplaires en moyenne), les abonnements de 3%(101 327 exemplaires), les ventes directes enregistrant pour leur part une légère baisse (-0,5%, 22 538 exemplaires). La diffusion à l'étranger a aussi notablement augmenté (+10,7%, soit 46 905 exemplaires en moyenne). Cette augmentation est surtout sensible en Belgique, en Suisse, en Grande-Bretagne et au Maroc.

Vers le redressement

LE NOUVEAU ***MONDE*** va fêter son premier anniversaire. En mars 1994, à mon arrivée à la direction de cette entreprise, je m'étais engagé à vous offrir un *Monde* meilleur, à faire bénéficier ses salariés de structures plus modernes et à élargir tout en le diversifiant son actionnariat. Retrouver les moyens de se battre dans un univers chaque jour plus compétitif, refaire la preuve de notre pertinence, tout en confortant notre indépendance, tel était l'enjeu. A ce jour, ces trois objectifs ont été atteints.

Le succès remporté par notre nouvelle formule ne se dément pas. Au terme de l'année 1995, non seulement les ventes ont progressé au-delà même de nos objectifs budgétaires, mais en outre *Le Monde* a retrouvé, grâce à l'engagement de tous les personnels, sa position de quotidien de référence. En cumul de janvier à septembre 1995 par rapport à la même période de 1994, *Le Monde* détient 42,7 % des parts du marché parisien, soit une progression de 3,2 points.

Après la transformation de la SARL en SA à directoire et conseil de surveillance il y a un an, l'augmentation nécessaire du capital de l'entreprise est aujourd'hui réalisée à 92 %. Dans les graves difficultés qui sont celles de la presse quotidienne nationale, la confiance ainsi témoignée à notre journal par des investisseurs représentatifs de la diversité du tissu économique et social du pays a concrétisé notre souci commun de l'indépendance.

La relance forte de notre diffusion, le renforcement de nos capitaux propres et l'amélioration de nos recettes publicitaires n'étaient cependant pas suffisants pour assurer le retour à l'équilibre. Un plan social, qui a été approuvé par l'ensemble des organisations syndicales, a donc été mis en place. Pour inverser une tendance lourde : *Le Monde* était une entreprise structurellement déficitaire. Ce plan, qui s'accompagne d'une série de mesures d'économies dont la moindre n'est pas le regroupement de la rédaction et de l'administration sur un seul site, vise à la transformer en une entreprise structurellement équilibrée, puis bénéficiaire. Les diverses opérations de restructuration interne vont certes entraîner des charges exceptionnelles, qui viendront alourdir un déficit courant d'une trentaine de millions de francs sur un chiffre d'affaires de 1,1 milliard, tout en conservant un niveau satisfaisant de fonds propres – ce malgré la hausse vertigineuse du prix du papier et l'impact du mouvement de grève (environ 10 millions de francs). Mais ces mesures commenceront à produire leurs effets lors de l'exercice 1996 : celui-ci devrait être tenu au plus près de l'équilibre, avant que 1997 ne marque le retour aux bénéfices.

Passé cette phase de redressement et du retour à l'équilibre, viendra le moment du développement. Nos récentes initiatives dans le domaine du « multimédia » (nos éditions datées 20 décembre ont évoqué notamment l'arrivée du *Monde* sur le réseau Internet) témoignent que cette préoccupation est déjà la nôtre. Mais, sans attendre, nous continuerons d'améliorer le contenu du quotidien, dans le souci constant du respect du contrat de lecture que nous voulons vous offrir. Ainsi, le supplément de fin de semaine consacré à la télévision et à la radio sera-t-il rénové dès le début de 1996, pour devenir le supplément de tous les écrans.

La volonté qui nous anime, la confiance retrouvée de nos lecteurs et les encouragements du conseil de surveillance m'autorisent à vous assurer que *Le Monde* est armé pour franchir une nouvelle étape sur la voie de son redressement.

J.-M. C.

La chaîne câblée Canal J fête ses dix ans et son succès

CELA PEUT SEMBLER a priori paradoxal : alors que les chaînes herztiennes (France 3 en tête) font un effort remarqué en direction des enfants, Canal J ne s'est jamais aussi bien portée. La chaîne destinée aux 2-14 ans qui fête ses dix ans revendique 1,5 million d'abonnés (1,2 million sur le câble et 300 000 sur le satellite). L'annonce est quelque peu abusive, dans la mesure où l'on ne s'abonne pas à une chaîne spécifique du câble mais à un « bouquet » de chaînes. Toutefois, une étude de Médiamétrie d'octobre montre que les foyers avec enfants sont ceux qui accordent le plus fort taux de satisfaction au câble, facteur qui joue donc en faveur de Canal J.

Lancée par Hachette en 1985 dans la confidentialité (au début, seuls les foyers câblés de Cergy-Pontoise pouvaient la capter), la chaîne sort de l'ombre en 1989 et ouvre son capital à trois grands câblo-opérateurs. Elle prend son élan en 1990 en se mariant avec Canal Enfants, un projet sur lequel travaillait Canal Plus. Le lancement de Canal Satellite en 1992 lui a permis d'étendre ensuite sa zone de diffusion.

La chaîne recueillait un certain succès d'estime chez les enfants et leurs parents, disposés à payer un abonnement mensuel pour que leurs bambins échappent à Dorothée et à ses dessins animés japonais, mais n'arrivait pas, jusqu'à présent, à sortir du rouge : en 1993, les pertes s'élevaient à 12,5 millions de francs et à 5 millions en 1994. Or, en 1995, la chaîne dégage pour la première fois un résultat net positif. Le chiffre d'affaires 1995 de Canal J, dont l'actionnariat regroupe la Caisse des dépôts (36 %), Lyonnaise communications (28 %), Canal Plus (22 %), Générale des eaux (6 %), les groupes Bayard Presse (6 %) et Marie-Claire (2 %), devrait s'établir à 103 millions de francs (+ 19 %), selon Claude-Yves Robin, directeur général de la chaîne. *« Notre progression*, précise-t-il, *est surtout due à l'accroissement (38 %) de nos recettes publicitaires »*, fondées sur la présentation à l'écran de produits ciblés (jouets, boissons lactées, petits déjeuners, etc.). Les abonnements se sont accrus de 19 %. En dépit d'un coût élevé pour les câblo-opérateurs (6 francs par abonné), la chaîne est aujourd'hui reprise sur la quasi-totalité du territoire.

AFFRONTER LA CONCURRENCE

Canal J a investi 50 millions de francs dans la programmation en 1995. Pour son « dixième Noël », elle offre à ses jeunes téléspectateurs un choix d'émissions propres à séduire leurs parents : à partir du 25 décembre, ils pourront voir ou revoir *Anna et le roi*, avec Yul Brynner, ou *Les Aventures de Fifi Brindacier*, la facétieuse rouquine imaginée par Astrid Lindgren, ou encore *Jack et le Haricot magique*, une comédie musicale américaine de 1976 avec Gene Kelly.

Pour les tout-petits, Canal J diffuse plusieurs coproductions : une version télévisée de deux grands classiques de la presse enfantine, *Les Belles histoires de Pomme d'Api* racontées par Henri Dès, et *Monsieur Bonhomme* de Roger Hargreaves, ainsi que *Aventures dans un tableau*, une fiction mettant en scène deux héros de dessin animé se promenant sur des toiles de maîtres et qui souhaite initier les enfants à l'art pictural.

« Nous nous efforçons de satisfaire toutes les curiosités des enfants », commente Eve Baron, directrice des programmes, en insistant sur la diversité de l'offre de Canal J : une majorité (45 %) de dessins animés *« de formats variés, avec des animations à base de pâte à modeler, de marionnettes, de figurines en papier »* ; des films de fiction (35 %) et enfin des documentaires et des magazines de découverte, dont un d'actualité (« Regarde le monde »). La moitié de la grille est constituée de programmes originaux, un tiers sont des productions propres à la chaîne.

L'excès de violence est systématiquement écarté. *« Notre politique de programmation nous garantit la confiance des parents*, explique Eve Baron. *Ils ont compris que le trio enfant-télévision-parents pouvait ne pas être un trio infernal, et que le petit écran pouvait être aussi un outil d'éveil et d'apprentissage. »*

Soucieux de fabriquer une chaîne *« unique en son genre »* et dotée d'une *« forte identité »*, les responsables de Canal J se disent *« armés pour affronter la concurrence »*, en pensant implicitement aux chaînes américaines Disney Channel, TNT Cartoon (la chaîne de dessins animés de Ted Turner), ou aux françaises Canal Cartoon (que AB Productions veut lancer au printemps prochain) et Hyperkids, la chaîne pour adolescents que projette de créer TF 1.

Sylvie Kerviel

Sous le charme voyou des Harley-Davidson

Ouvertement copiée par les Japonais, la marque américaine est devenue la référence motocycliste dominante

AU-DELÀ d'un petit 80 kilomètres à l'heure, il est de peu d'intérêt de regarder dans le rétroviseur d'une Harley-Davidson. Paisible pourtant, le ronronnement du moteur suffit à troubler la vision qu'offre le joli rectangle chromé. Mais ce qui serait impardonnable sur une japonaise devient ici un art de vivre : le rétroviseur d'une Harley est un accessoire au sens théâtral du terme, il s'intègre dans une mise en scène permanente autour de la machine. C'est donc accessoirement qu'il servira de miroir. Et alors ? En Harley, on n'a pas vraiment envie de dépasser 80 kilomètres à l'heure...

Les Harley-Davidson ont – presque – fini par avoir raison du tatouage de Hell's Angel qui leur collait à la peau. Il est aujourd'hui admis que ces machines ne sont pas forcément monstrueuses et qu'un *biker* n'est pas toujours de mauvaise fréquentation (même s'il voudrait parfois laisser supposer le contraire). De l'image d'Epinal, on ne retient désormais que le meilleur, c'est-à-dire les apparences. Ce sont elles – mais aussi un salutaire sursaut de la qualité de fabrication – qui ont permis à la firme de Milwaukee, au bord du gouffre au milieu des années 80, de réaliser depuis 1991 près de 11 000 immatriculations en France.

« SE SENTIR DIFFÉRENT »

Cette revanche tient essentiellement aux Sportsters 880 et 1 200 cm³, des machines non carénées, ramassées et élégantes. Toutes Rayban et vestes texanes à franges dehors, les célébrants du mythe chevauchent des modèles plus imposants : Bad Boy (aciers laqués, phare en ogive), Fat Boy (marchepied géant, roues pleines, fourche monumentale) ou encore des Electra Glide (pneus à flancs blancs, selle étagée, régulateur de vitesse, 340 kg à vide). Pour ces beaux objets, il faut compter de 56 000 à 152 000 francs.

Sobre ou extraverti, membre actif ou non du HOG (Harley-Davidson Owners Group), chacun se fait son petit cinéma en couvrant sa machine de chrome ou en jouant la parcimonie, en optant pour un guidon plat plutôt que relevé, une selle mono ou biplace. Pour les fétichistes, la firme a élaboré un catalogue d'accessoires hors de prix, du blouson de cuir au Juke-Box en passant par la chope à bière. Il est toutefois des règles à respecter : éviter de porter un casque intégral, ne pas circuler en costume-cravate et, surtout, soigner l'apparence de la belle. « *Si ta Harley est sale, le biker va te regarder de travers* », prévient Eric, qui veille jalousement sur son très dépouillé Sportster 1 200 noir et avoue « *ne pas détester le côté un peu voyou de Harley et tous ses clichés* ». Mues par un bicylindre en V à quarante-cinq degrés, ces motos se remarquent aussi à l'oreille. Les Sportsters émettent un son grave et distingué alors que les autres modèles produisent un incroyable ronflement gras. Harley-Davidson représente tout de même une énigme. Comment expliquer le succès de ces motos qui n'ignorent pas l'électronique mais dont la conception date, pour l'essentiel, de trente à quarante ans, voire davantage (la Bad Boy est équipée d'une fourche avant à ressorts, procédé abandonné depuis la seconde guerre mondiale...) ? A l'aise en ville car assez basses, elles négligent souvent le confort du passager, ne disposent pas d'un freinage exceptionnel, et leur énorme moteur, notoirement sous-utilisé (de 36 à 45 chevaux seulement) a parfois tendance à chauffer. « *Attendez*, plaide Eric. *Piloter Harley, c'est une façon de rejeter la moto traditionnelle. On choisit une conduite pépère avec la vague impression de transgresser quelque chose. Tout est fait pour se sentir différent.* » Conduire ces motos est en effet un exercice particulier : « *klong* » sonore et coulé de la vitesse que l'on enclenche, odeurs d'huile et, surtout, ce moteur un peu indolent mais qui n'aime rien de moins que les reprises à très bas régime.

TRANSMISSION PAR CARDAN

Ce folklore fait vendre deux mille Harley-Davidson chaque année en France et des milliers d'autres en Europe et aux Etats-Unis. Hier « ringardes », ces machines font désormais figure de référence esthétique : toutes les firmes japonaises (et même les anglais de Triumph, avec la Thunderbird) ont intégré dans leur catalogue une copie de Harley. Comme la Yamaha Royal Star, la Honda VT 1 100 Shadow cherche sans fausse honte à jouer cette carte, chromée jusqu'au bout de la béquille. Malgré une transmission par cardan trop sèche, sa boîte (avec une seconde vitesse très longue) est un vrai régal et sa suspension moins rustique que sa rivale américaine.

Mais voilà, même si la marque Honda n'apparaît pas sur le réservoir, ce n'est pas une Harley... « *Lorsque le marché américain s'est effondré, les Japonais ont stoppé net la course à la nouveauté, devenue trop chère, qui avait fait leur succès*, explique-t-on chez Honda-France. *Ils ont alors développé des machines plus dépouillées, notamment inspirées, c'est vrai, de Harley-Davidson. Mais nos bureaux d'études ne sont pas en panne de créativité, même si leurs projets ne sont pas compatibles avec l'état du marché.* »

Malgré les œillades qui leur sont adressées, les *bikers* jurent qu'ils ne succomberont pas de sitôt au charme de ces « *copies* ». Les dirigeants de Harley prennent la menace plus au sérieux. A tout hasard, ils cherchent depuis quelques mois les moyens juridiques de déposer – comme une marque ou un brevet – l'envoûtante musique du moteur en V à quarante-cinq degrés...

Jean-Michel Normand

DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

LIEU

Premier Noël d'une cathédrale

L'UNIQUE CATHÉDRALE édifiée en France en ce XXe siècle s'apprête à célébrer son premier Noël. Fondée sur la conviction ardente de ses initiateurs, et avec le concours de quelque 180 000 donateurs, l'œuvre de Mario Botta à Evry (Essonne) a été saluée, lors de la première messe, offerte cette année quelques jours avant Pâques, comme un événement architectural et spirituel (*Le Monde* du 11 avril). Bâtir un monument chrétien religieux à une époque de doute, quand la pratique des croyants semblait avoir changé d'intensité et même de nature, choisir un mode d'expression contemporain et un architecte de premier plan doté d'une forte personnalité, cela relevait d'un double pari.

Revenir à Evry, en ce temps de la Nativité, traverser la place des Droits-de-l'Homme, au centre de la ville nouvelle qui grandit depuis trente ans au sud de Paris, face à la gare et près de la mairie, c'est aller à la rencontre d'une réussite et d'un succès. Dont porte témoignage la sympathie des fidèles et des visiteurs qui s'expriment dans le cahier ouvert à leur intention, à l'entrée du sanctuaire.

Série d'ex-voto gravés au crayon-bille, les messages rassemblent des commentaires esthétiques – le plus souvent des louanges – avec les prières adressées à celui que l'on vient honorer en ce lieu. Des appels angoissés face aux épreuves de l'existence alternent ainsi avec les exclamations de joie devant la beauté du lieu, l'auteur d'un laconique « *Fabuleux. Sauvez-moi !* » résumant d'un trait les deux approches.

FORTERESSE RONDE

Qu'ont-ils vu ici, que voient-ils, que ressentent-ils ? D'abord, et toujours, pourrait-on dire, il y a la brique. Son emploi insistant, savant, universel et constamment renouvelé. Son appareillage, en reliefs de broderies, en sculpture abstraite, à l'extérieur de la cathédrale, pour souligner et adoucir cette forteresse ronde, massive, qui rassure par sa puissance mais intrigue avec son toit incliné et les arbres qui lui font une couronne.

Souvent comparé à un casque de chevalier, à un heaume géant et mystérieux, le volume général est surtout celui, cher à Botta, de la « *maison ronde* ». L'église étant la prolongation de la maison pour cet architecte natif du Tessin, la région autour de Lugano où il a bâti les nombreuses demeures privées qui le firent d'abord connaître. Une grande maison ronde, symbole d'accueil et de rassemblement.

De la brique encore à l'intérieur, dans une généreuse lumière – qui pourra sembler trop abondante à ceux qui recherchent l'ombre et l'élancement de la nef gothique. Tout autour, sur les parois, les briques disposées en quinconce, en pointes de diamant, assurent des qualités acoustiques à l'ensemble et jouent une partition graphique, dans l'unité de la tonalité « *rose toulousain* » qui atteste de leur origine, et qui, sans distraire le regard, lui offre un repos, une surface de méditation. Si l'image d'un immense pigeonnier vient à l'esprit de certains, c'est qu'ils ont cru voir les colombes d'une prière de paix monter vers le ciel.

Toujours présente dans l'oratoire ménagé en contrebas, la brique, encore elle, accentue la référence à l'église primitive, celle des catacombes. Inspiré de la tradition byzantine avec son plan octogonal, l'oratoire voit rayonner depuis quelques jours le Christ en croix et la Vierge à l'enfant commandés à Gérard Garouste. Une œuvre où l'abstraction contemporaine ne craint pas une expression digne de l'âge baroque : cet Enfant-Jésus, offert par Marie, est déjà séparé d'elle, comme le veut la tradition byzantine. Présenté par elle au monde, en prophétie de Noël.

Michèle Champenois

★ **Messes de Noël à Evry, le dimanche 24 décembre, à 18 heures et à 23 heures, lundi 25 à 11 h 15.** *Des dons sont recueillis pour achever l'aménagement de la cathédrale de la Résurrection, 91000 Evry.*

Le fil à couper le foie gras

Voici le moment de l'année où le foie gras est délicieux, qu'il soit d'oie ou de canard. Il n'est pas nécessaire qu'il soit parfumé aux truffes – *surtout si elles viennent de Chine !* Aujourd'hui, la simplicité est de rigueur. Le foie gras n'est jamais aussi bon que servi au naturel, mi-cuit ou en *conserve, une affaire de goût*, et accompagné d'une bonne bouteille. La Comtesse du Barry propose l'un ou l'autre, dont l'épatant canard en *mi-cuisson, élevé aux figues* et au maïs.

Les foies viennent aussi bien de Hongrie, de Pologne, de Bohême-Moravie ou *d'Autriche*, et leur passage en Dordogne est une question d'étiquette. Conditionné dans cette belle province, le foie gras en porte le label, prestige du Périgord. « *Il n'y a que la foi qui sauve le foie.* » Mais il semble que l'on soit, cette année, incité à l'honorer *d'une habile* et rigoureuse découpe. Cet aliment délicat exige, on *le sait*, d'être tranché avec doigté, afin que la *texture de la préparation ne* s'agglutine au tranchant, ni ne se désagrège pendant l'opération. Chaque tablée a ses coutumes – ou ses querelles – à propos de la meilleure manière de s'y prendre : lame trempée dans *l'eau chaude entre deux* gestes précis, choix du couteau, expérience de l'opérateur, sans compter ceux qui renoncent, s'en remettent à la chance ou à des ustensiles moins exigeants.

***Or voici que* d'infatigables inventeurs ont mis au point « *le fil à couper le foie gras* » – indispensable une fois l'an –, qui pourrait s'ajouter au *Catalogue* de ces « *objets introuvables* » recensés par Carelman (Livre de poche). Parmi ces ustensiles ultra-spécialisés qui évoquent la trousse du chirurgien de la *campagne de Russie*, à manches de corne ou d'ivoire, on connaissait déjà le couteau à pamplemousse (lame recourbée et fines dentelures), le *couteau-coquilleur pour* servir le beurre en rubans, le couteau à lamelles pour le gruyère, le couteau à tomates pour réussir parfaitement les *rondelles*, l'*éplucheur spécial* pour peler finement les asperges, les divers modèles de couteaux d'écailler... et, déjà, un couteau à lame *perforée et évidée* pour trancher le foie sans dégâts, qui autorise une habile et rigoureuse découpe.**

Voici *maintenant* le fil minimaliste. Ou presque, avec ce *nécessaire* composé d'une pelle à servir et d'un fil d'argent *tendu* entre deux potences. On croirait une de ces *guillotines* *à roquefort* des fromagers. Avec son prix modéré (49 francs), notre fil a rencontré un tel succès que certains magasins se trouvaient en rupture de stock déjà plusieurs jours avant Noël.

Jean-Claude Ribaut

★ Couteau à foie gras de Francis Batt (de 99 F à 125 F) : 180, avenue Victor-Hugo 75016 Paris.
Fil à couper le foie gras dans les magasins de Geneviève Lethu : 95, rue de Rennes 75006 Paris (points de vente en province au 44-44-40-35).

Maussade et doux

DANS UN FLUX d'ouest océanique, les perturbations sont nombreuses et se succèdent rapidement. Bien que les températures fléchissent légèrement, la douceur reste assurée. La journée de Noël s'annonce également grise et faiblement pluvieuse, avec de la neige au-dessus de 1 800 mètres. Les éclaircies se limiteront au quart nord-ouest.

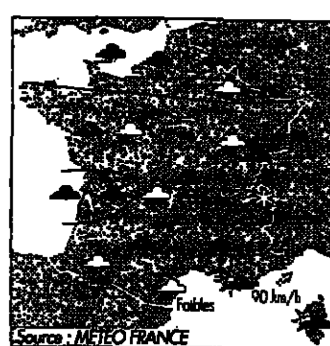
Dimanche matin, le ciel sera couvert et pluvieux au sud de la Loire. Seul le pourtour méditerranéen et la Corse bénéficieront de courtes éclaircies. Le vent de sud-ouest soufflera entre la Corse et le continent jusqu'à 90 km/h en rafales. En revanche, les précipitations seront un peu plus marquées sur les versants ouest du relief du Massif Central. Les pluies s'accompagneront d'un vent de sud-ouest modéré, atteignant *jusqu'à 60 km/h en rafales.*

De la Bretagne à l'Alsace, en passant par la Normandie, l'Ile-de-France et la Bourgogne, les nuages prédomineront et pourront s'accompagner de quelques pluies faibles. Au nord de la Seine, la grisaille sera omniprésente, parfois accompagnée de pluies faibles ou d'averses.

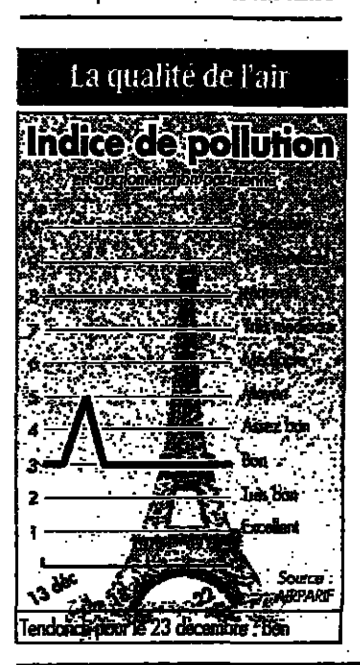
L'après-midi, les pluies persisteront du sud de la Bretagne et du Poitou-Charentes au nord-est et aux Alpes, en passant par le Centre, le Limousin, la Champagne-Ardennes et la Franche-Comté. La neige n'apparaitra qu'à partir de 2 000 mètres. *Les précipitations* seront soutenues par un vent d'ouest atteignant jusqu'à 60 km/h en pointes. Une nouvelle vague pluvieuse gagnera le Béarn et l'ouest des Pyrénées en fin de journée. Sur l'Aquitaine, le Massif Central, le Lyonnais, l'est de Midi-Pyrénées, le *Languedoc-Roussillon*, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, le ciel sera très nuageux, et les quelques pluies faibles se limiteront au relief. De la Bretagne à la Normandie et à l'Ile-de-France jusqu'au Nord-Picardie, quelques timides éclaircies feront leur apparition.

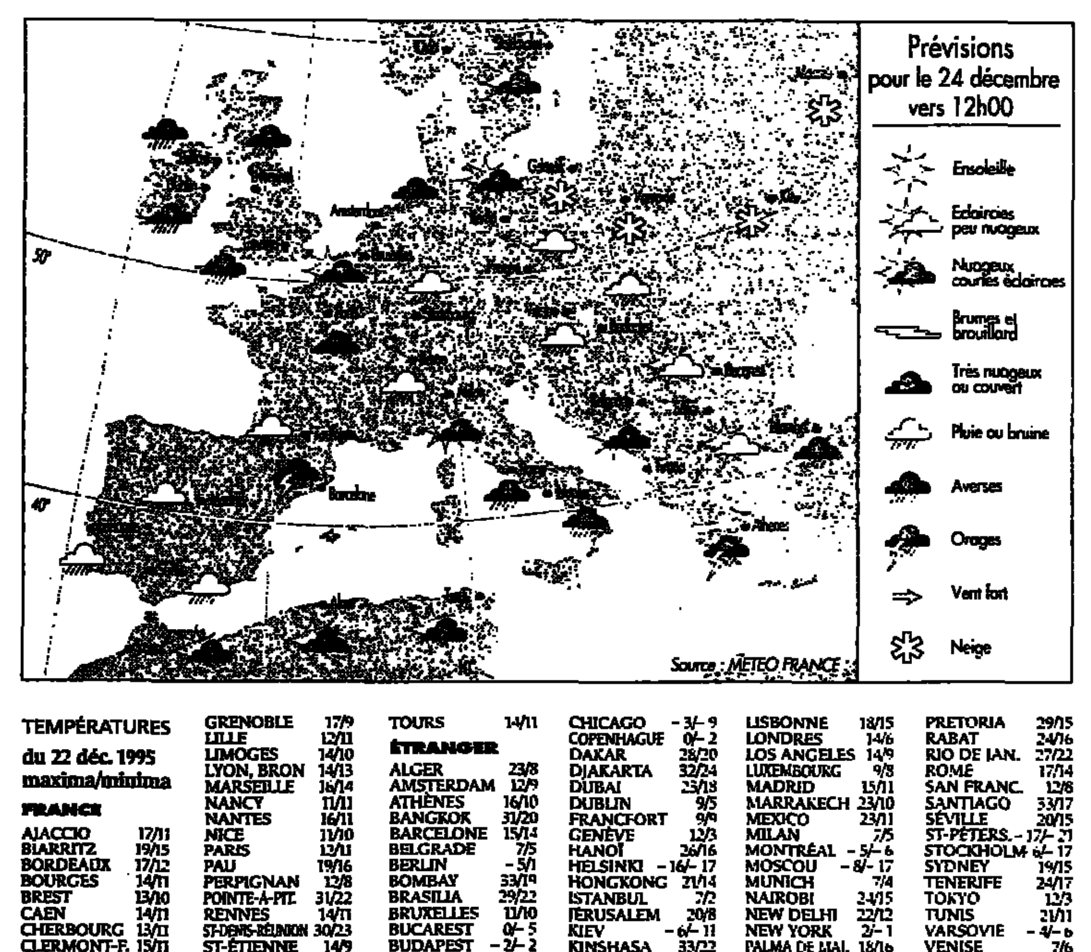
Côté mercure, les températures minimales seront homogènes, de 6 degrés dans le nord-est à 13 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre affichera de 11 degrés à 17 degrés sur l'extrême sud.

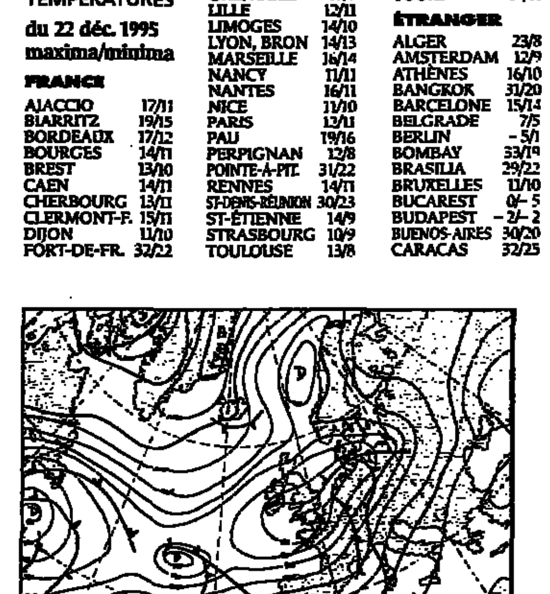
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 24 décembre vers 12h00

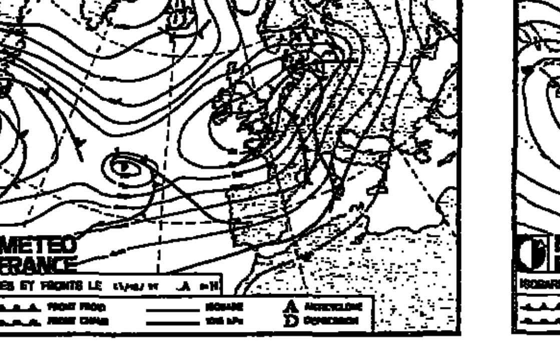




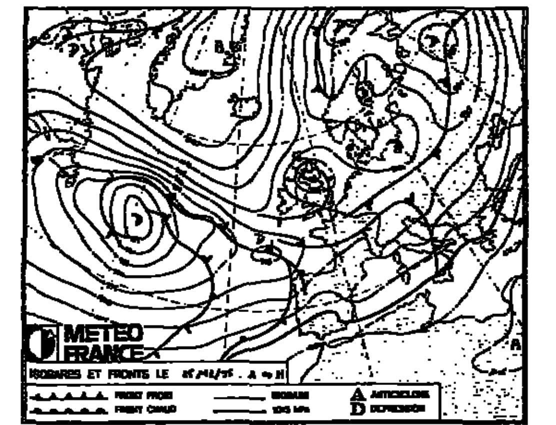


TEMPÉRATURES du 22 déc. 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	17/11
BIARRITZ	19/15
BORDEAUX	17/12
BOURGES	14/11
BREST	13/10
CAEN	14/11
CHERBOURG	13/11
CLERMONT-F.	15/11
DIJON	11/10
FORT-DE-FR.	32/22
GRENOBLE	17/9
LILLE	12/11
LIMOGES	14/10
LYON, BRON	14/13
MARSEILLE	16/14
NANCY	11/11
NANTES	16/11
NICE	11/10
PARIS	13/11
PAU	19/16
PERPIGNAN	12/8
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	14/11
ST-DENIS-RÉUNION	30/23
ST-ÉTIENNE	14/9
STRASBOURG	10/9
TOULOUSE	13/8
TOURS	14/11
ÉTRANGER	
ALGER	23/8
AMSTERDAM	12/9
ATHÈNES	16/10
BANGKOK	31/20
BARCELONE	15/14
BELGRADE	7/5
BERLIN	-5/1
BOMBAY	33/19
BRASILIA	29/22
BRUXELLES	11/10
BUCAREST	0/-5
BUDAPEST	-2/-2
BUENOS-AIRES	30/20
CARACAS	32/25
CHICAGO	-3/-9
COPENHAGUE	0/-2
DAKAR	28/20
DJAKARTA	32/24
DUBAI	25/18
DUBLIN	9/5
FRANCFORT	9/9
GENÈVE	12/3
HANOÏ	26/16
HELSINKI	-16/-17
HONGKONG	21/14
ISTANBUL	7/2
JÉRUSALEM	20/8
KIEV	-6/-11
KINSHASA	33/22
LE CAIRE	20/11
LIMA	25/18
LISBONNE	18/15
LONDRES	14/6
LOS ANGELES	14/9
LUXEMBOURG	9/8
MADRID	15/11
MARRAKECH	23/10
MEXICO	23/11
MILAN	7/5
MONTRÉAL	-5/-6
MOSCOU	-8/-17
MUNICH	7/4
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	22/12
NEW YORK	2/-1
PALMA DE MAL.	18/16
PÉKIN	5/-5
PRAGUE	0/-1
PRETORIA	29/15
RABAT	24/16
RIO DE JAN.	27/22
ROME	17/14
SAN FRANC.	12/8
SANTIAGO	33/17
SÉVILLE	20/15
ST-PÉTERS.	-17/-21
STOCKHOLM	6/-17
SYDNEY	19/15
TENERIFE	24/17
TOKYO	12/3
TUNIS	21/11
VARSOVIE	-4/-6
VENISE	7/6
VIENNE	-1/-3



Situation le 23 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 25 décembre à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Noël de la paix

LE PEUPLE américain, remarque notre confrère le *New York Herald Tribune*, accueille avec des sentiments mêlés le premier Noël de la paix. Certains sont tout à la joie de la famille retrouvée, du retour à la vie normale, d'autres sous l'impression du malaise que suscitent les difficultés économiques et surtout le manque d'accord entre les vainqueurs. Ce n'est pas seulement dans le nouveau monde qu'on est frappé de cette désharmonie. Partout se manifeste la désillusion, et déjà les esprits inquiets croient apercevoir *dans le désordre d'aujourd'hui* les indices du conflit de demain.

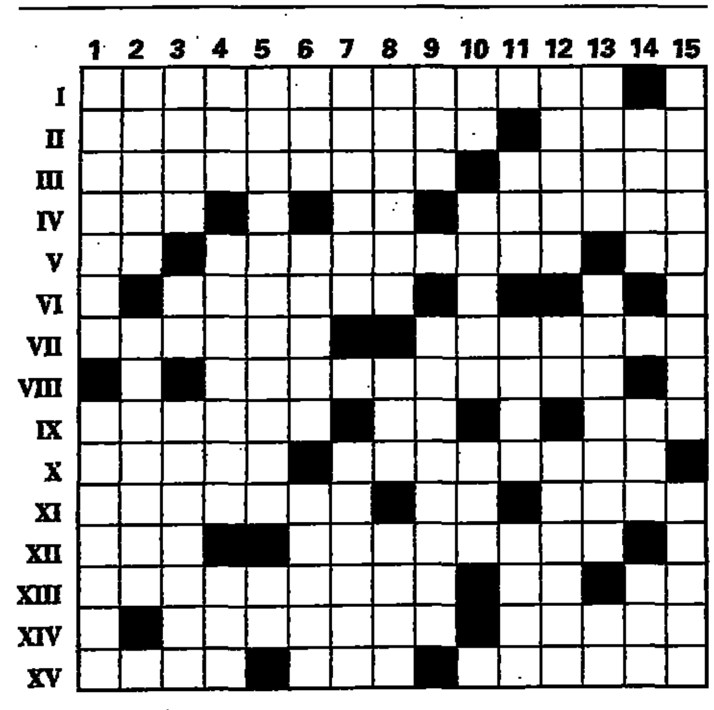
Faut-il rappeler les étapes de cette déception ? Avant même que la guerre fût terminée, on a tenu à élaborer une charte des Nations unies : elle a soulevé de vives critiques ; elle n'est pas encore appliquée, et voici que ses auteurs en contestent les *principes essentiels. Les accords de* Potsdam n'ont pas paru satisfaisants : outre qu'un des principaux intéressés au sort de l'Allemagne n'y participait point, ils n'ont même pas fixé ses frontières occidentales, ni les grandes lignes de son statut économique et politique. On s'est hypnotisé sur la division du pays en zones *d'occupation qui peuvent devenir* des zones d'influence, sources possibles de dangereuses oppositions.

Des oppositions existent déjà dans diverses régions du globe, comme l'ont montré la conférence de Londres et les discussions qui ont suivi. On y a vu les Trois Grands se diviser en deux plus un, ou plutôt en deux contre un. Ni les rivalités de la politique de puissance ni les querelles idéologiques n'ont disparu. Le monde, las de la guerre, n'est certes pas pacifié. Et sur ses conflits futurs s'étend l'ombre de la bombe atomique, qui a pu hâter la fin de la dernière guerre, mais menace de faire de la prochaine la fin de la civilisation.

(25 décembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6719



HORIZONTALEMENT

I. Mise au courant. – II. Est toujours chère. Petit, sur le comptoir. – III. Est évidemment éveillée quand elle a été piquée. Qui peut courir. – IV. Instrument. Possessif. Bien écrasées. V. Un peu d'espoir. Boude quand elle n'a pas d'argent. Participe. – VI. Ne fait pas du bon travail quand elle est de mauvais poil. – VII. Une épopée. Une série de coups. – VIII. Le grand air de la montagne. – IX. Très contrarié. En Russie. Précèdent souvent les autres. – X. Ne dure qu'un temps. Trouver une solution. – XI. Une nuance délicate. En France. Cérémonial. – XII. Fétide, à la pharmacie. Quand on ne se fait plus de cheveux. – XIII. Quand il est grand, on passe partout. Pronom. Circulait à Rome. – XIV. On les repousse dès qu'on en a tiré ce qu'on veut. Bien dit. – XV. Possessif. Tirée de l'ombre. Sols en culture.

VERTICALEMENT

1. Peut devenir folle si on pousse trop. Peuvent empoisonner quand ils sont gâtés. – 2. Une bonne pièce. Une femme qu'on peut voir aux arènes. – 3. Rivière. Symbole. Visage familier. – 4. Accompagnement de cor. Une base de jugement. Sur un chantier naval. – 5. Des gens qui restent dans leur trou. Matière trouvée dans des œufs. – 6. Permission de détente. Département. Porté par d'antiques guerriers. – 7. Moyennes, dans une caisse. Prend la suite. – 8. Epidermique, peut-être. Dans laquelle on a pu se plonger. Ne laisse pas de restes. – 9. Vieille vache. Qui se sont évanouis. – 10. Sorte de ferrure. Qui n'a plus d'écorce. Pas innocent. – 11. Peut parfumer une cuisine. Porte une barbe. Il faut parfois beaucoup courir pour arriver au septième. – 12. Peut être orné d'un rubis. Préposition. Est toujours joyeux. – 13. Met trop d'eau dans son vin. Comme une barbe d'empereur. Coule en Sibérie. – 14. Maurice et Dominique, par exemple. Qui n'a pas bavé. Est bien mûr quand arrive l'automne. – 15. Supposées. Ouvertures.

SOLUTION DU N° 6718

HORIZONTALEMENT

I. Carrière. – II. Godailler. – III. Unisson. – IV. Ive. Steak. – V. Loup. – VI. Li. Odes. – VII. Ethnarque. – VIII. Méat. Suse. – IX. Errer. Air. – X. Es. Ost. – XI. Sot. Echec.

VERTICALEMENT

1. Guillemets. – 2. Convoiter. – 3. Adieu ! Haret. – 4. Ras. Pontes. – 5. Riss. Da. – 6. Ilotiers. Oc. – 7. Elne. Squash. – 8. Ré. As. Usité. – 9. Erik. Réer.

Guy Brouty

OFFICES DE NOËL À PARIS

Nous publions ci-dessous les horaires des offices de la nuit et du jour de Noël dans quelques grands lieux de culte de Paris. L'ensemble des informations sur ces offices sont disponibles au 36 15 GABRIEL, ainsi qu'au CIDR (Centre d'information et de documentation religieuse), 6, place du parvis Notre-Dame à Paris : tél.: 46-33-01-01.

CULTE CATHOLIQUE

■ **Notre-Dame de Paris** (4e) : dimanche 24 décembre : 18 h 30, messe anticipée. 21 h 30, veillée. 24 heures, messe de minuit, célébrée par le cardinal Lustiger, retransmise en eurovision sur France 2. Lundi 25 décembre : messes à 8 heures, 8 h 45, 10 heures, 11 h 30.

■ **Sacré-Cœur de Montmartre** (18e) : dimanche 24 : 21 heures, concert. 21 h 30 veillée (Noëls anciens et modernes) et messe. 22 h 30 : nouvelle veillée et 24 heures, messe de minuit. Lundi 25 : messes à 9 h 30, 11 heures, 12 h 30, 18 heures, 22 h 15.

■ **Saint-Eustache** (1er) : dimanche 24 : veillée à 22 h 30, suivie de la messe. Lundi 25 : messes à 9 h 30, 11 heures et à 18 heures.

■ **Saint-Louis en l'île** (4e) : dimanche 24 : messe des familles à 20 heures. Veillée à 23 heures, suivie de la messe à 23 h 30. Lundi 25 : messes à 9 h 30 et 11 heures.

■ **Saint-Merri** (4e) : veillée à 22 heures suivie de la messe. Lundi 25 : messes à 10 heures et 11 h 15.

■ **Saint-Séverin** (4e) : dimanche 24 : à 21 h 30, veillée, suivie de la messe à 22 heures. A 24 heures, messe de minuit (grégorien). Lundi 25 : messes à 10 heures, 12 heures, 18 heures, 19 h 30.

■ **Saint-Jacques du Haut-Pas** (5e) : dimanche 24 : veillée à 21 heures et messe à 22 heures. Lundi 25 : messes à 9 h 45 et 11 heures.

■ **Saint-Germain-des-Prés** (6e) : dimanche 24 : à 19 heures, messe des familles. A 22 h 30, veillée et messe de la nuit à 23 heures. Lundi 25 : messes à 9 heures, 10 heures, 11 heures, 17 heures (en espagnol) et 19 heures.

■ **Saint-Sulpice** (6e) : dimanche 24 : à 23 heures, veillée, suivie de la messe à minuit. Lundi 25 : messes à 7 heures, 9 heures, 10 h 30, 12 heures et 18 h 45.

■ **Saint-François-Xavier** (7e) : dimanche 24 : à 23 heures veillée et messe solennelle à minuit. Lundi 25 : messes à 9 heures (grégorien), 10 h 15 (familles), 11 h 30 et 18 h 30.

■ **La Madeleine** (8e) : dimanche 24 : à 23 heures, veillée internationale (avec des Noëls de tous les pays et des traductions) et messe à minuit. Lundi 25 : messes à 9 heures, 10 heures, 11 heures (orgues), 12 h 30 et 18 heures.

■ **Saint-Augustin** (8e) : dimanche 24 : veillée à 22 h 30, suivie de la messe à 23 heures. Lundi 25 : messes à 10 heures, 11 h 15 et à 18 h 30.

■ **Sainte-Trinité** (9e) : dimanche 24 : à 19 heures, messe pour enfants et familles (avec crèche vivante). A 23 heures, veillée et messe à minuit. Lundi 25 : messes à 9 h 30 (grégorien), 11 h 30 et 19 heures.

■ **Saint-Pierre de Chaillot** (16e) : dimanche 24 : à 18 h 30, messe pour les familles. A 21 h 30, veillée et messe de minuit. Lundi 25 : messes à 8 heures, 10 h 30, 11 h 30, 19 heures.

CULTE RÉFORMÉ

■ **Eglise du Luxembourg** (6e) : dimanche 24 : à 19 heures, culte de la veillée avec Sainte Cène. Lundi 25 : culte de Noël à 10 h 30.

■ **Eglise du Saint-Esprit** (8e) : dimanche 24 : service avec célébration de la Sainte Cène à 18 h 30. Lundi 25 : service avec Sainte Cène à 10 h 30.

■ **Eglise d'Auteuil** (16e) : dimanche 24 : veillée à 20 h 45. Lundi 25 : culte de Noël à 10 h 30.

■ **Eglise de l'Annonciation** (16e) : dimanche 24 : à 19 heures, culte avec Sainte Cène. Lundi 25 : à 10 h 30, culte avec Sainte Cène.

■ **Eglise de l'Etoile** (17e) : dimanche 24 : veillée à 20 h 30. Lundi 25 : culte à 10 h 30.

CULTE LUTHÉRIEN

■ **Les Billettes** (4e) : dimanche 24 : vigile à 20 heures ; lundi 25 : office à 10 h 30.

■ **Eglise de la Rédemption** (9e) : dimanche 24 : vigile à 18 heures. Lundi 25 : office à 10 h 30.

CULTE ANGLICAN

■ **Cathédrale américaine** (8e) : dimanche 24 : office à 23 heures. Lundi 25 : eucharistie à 11 heures.

■ **Saint-Georges** (16e) : dimanche 24 : à 22 h 30 bénédiction de la crèche, suivie de la messe de minuit. Lundi 25 : messes à 10 h 30 et 15 heures (messe malgache).

PARIS EN VISITE

Mardi 26 décembre

■ **MARAIS** : synagogues et quartier juif (55 F), 10 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LES CATACOMBES** (45 F + prix d'entrée), 14 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Connaissance de Paris).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** : nativités et symbolique (50 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire) ; la cathédrale et l'île de la Cité (55 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Europ explo) ; la Vierge, la nativité (40 F), 15 heures, devant le portail central (Approche de l'art).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Daru (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

MISE EN SCÈNE En vingt ans, les scénographes sont devenus les metteurs en scène indispensables des grandes expositions. Architectes le plus souvent, ils sont associés dès l'origine aux travaux et aux réflexions des commissaires pour permettre aux toiles, aux objets, et aux mots d'affronter en bon ordre l'espace qui leur est offert. Aux excès de scénographie des années 80 ont fait place ces derniers temps des démarches plus sobres. ● *LES GRANDS PEINTRES, comme en témoigne* Vincent Cornu, scénographe des exposition Poussin, Seurat, Cézanne et bientôt Picasso au Grand Palais, sont abordés dans le souci de les servir avec discrétion ● LA SCÉNOGRAPHIE d'auteur n'en a pas pour autant disparu. Celle de Jean Nouvel s'affirme dans l'exposition « Mesures et démesure » à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (*Le Monde* du 21 décembre).

La scénographie influence de plus en plus les grandes expositions

Au carrefour de l'architecture d'intérieur, de la décoration et du design, le rôle des scénographes ne cesse de se développer. Au bénéfice de la pédagogie, mais au risque aussi de détourner les œuvres de leur sens

SCÉNOGRAPHIE : le terme semble aussi familier que d'origine lointaine. Et pourtant, son utilisation, au sens d'« aménagement matériel », ne remonte, dans les théâtres, qu'à la dernière guerre, et à une période plus récente encore dans les expositions. Depuis vingt ans, il n'a cessé d'y progresser aux dépens de la « régie des espaces », de la « maîtrise d'œuvre », et de « l'architecture », sans doute parce qu'il a su se démarquer de ces territoires, en dégageant le sien propre. Il n'en reste pas moins accueilli avec prudence et parfois suspicion sur les pages de garde des catalogues, comme si l'on craignait qu'à trop le prononcer il ne glisse à la mise en scène.

Aujourd'hui, pas un accrochage d'importance ne ferait l'économie d'une scénographie qui exige couramment 10 % et parfois jusqu'à 30 % du budget d'une exposition. En prenant de l'ampleur, la fonction s'est affinée, faisant appel à des corps de métiers renouvelés, bénéficiant d'avancées technologiques en matière d'éclairage et de sonorisation, ajoutant l'électronique et la vidéo à la panoplie traditionnelle. Les grands musées ont leurs équipes permanentes, parfois mobilisées au service d'une signature extérieure. La concurrence qu'ils se livrent à travers les expositions temporaires, qui drainent une grande masse de leur public, n'a fait que renforcer le poids de la scénographie, désormais associée aux projets dès l'origine.

« HISTOIRE ET POÉSIE »

Après un demi-siècle d'enseignement de la muséologie, la spécificité de la muséographie est en passe d'être reconnue par l'université. En Allemagne du moins, où des cours, dont sera responsable le Français Jean Dethier, doivent commencer en 1996 à Karlsruhe. En France, le décorateur et scénographe Richard Peduzzi, directeur de l'école supérieure des arts décoratifs, estime qu'il n'y a pas à la considérer comme une compétence en soi, car elle se trouve au carrefour de l'architecture d'intérieur, de la décoration de théâtre et du design : *« Un scénographe est un architecte d'intérieur qui doit pouvoir embrasser aussi bien la présentation de grands artistes que celle de produits. »*

De ses propres scénographies d'expositions de peinture (Gauguin, Degas, Titien), celui qui est aussi le décorateur attitré des pièces de Patrice Chéreau tire qu'il faut *« tout mettre au service des peintres, faire oublier qu'il y a eu un architecte »*. Mais il met en garde : *« S'effacer ne veut pas dire ne rien faire. Bien au contraire, cela exige beaucoup de travail. A nous de guider les regards pour qu'ils se sentent bien, d'éviter les scénographies endiablées qui reconstituent un environnement d'époque. En revanche, pour le design, la scénographie peut être voyante. »* Il prépare une exposition au Martin Gropius Bauhaus à Berlin sur le thème « Marianne/Germania » pour septembre 1996 : *« Là je dois faire un peu de mise en scène, raconter une histoire, poétiser, mettre l'eau du Rhin au milieu, et que cela flotte. »*

Curieusement, *« histoire et poésie »* sont les deux mots que retrouve Jean-Loup Pivin, scénographe de l'exposition célébrant les cent ans du cinéma égyptien à l'Institut du monde arabe. *« Trop d'expositions sont construites comme un discours et non comme une promenade. C'est l'ensemble du corps qui doit recevoir l'émotion. Au début, pour le cinéma égyptien, il n'était question que d'histoire et de sociologie. J'ai cherché à faire entrer dans le parfum des images. Jouer l'évocation, ne pas tout traiter, donner des éléments choisis, ne pas ignorer l'exotisme, mais ne pas faire d'exotisme. Réaliser un parcours poétique, qui raconte une histoire, et n'amène l'information que lorsque les portes de l'émotion sont ouvertes. Une exposition n'est pas un moment de la critique, mais du sens et des sensations. Elle est là pour montrer des formes, pas pour indiquer ce que ça veut dire. »*

SOBRIÉTÉ COLORÉE

Autant que les partis pris didactiques, autant que les mises en scène spectaculaires, la tentation existe de faire passer l'exposant avant l'exposé, de transformer l'exposition en un geste, de se l'approprier. Les œuvres sont alors utilisées comme de simples objets au service du discours du scénographe, qui fait de l'exposition son œuvre. Cette démarche avait été celle de Jean Nouvel en 1988 pour la rétrospective controversée « Design des années 50 ». Au premier rang des résistants, les collectionneurs, qui avaient considéré l'affaire comme la négation même de la valorisation qu'impliquait, à leur sens, leur prêt. Pour autant, le débat sur une scénographie d'auteur, parfois cristallisé dans les rivalités entre commissaire et scénographe, est loin d'être clos.

Sans revenir aux muséographies inspirées des idées du Bauhaus, longtemps dominantes, avec leurs murs blancs, leur goût analytique, la tendance est à un retour à une sobriété plus colorée, soucieuse de confort, qui ne s'oppose pas forcément à l'idée de signature. Ainsi pour le projet d'exposition au Centre Pompidou consacrée à l'architecte Frederick Kiesler (auteur du bâtiment qui abrite les manuscrits de la mer Morte au Musée d'Israël à Jérusalem), son compagnon Zwiecker a soumis une proposition, constituée de simples graphes en arcs de cercle, évocation de la spirale, thème central du travail de Kiesler, à transcrire dans l'espace muséal.

De fait, l'architecture a joué un rôle important dans l'évolution de la scénographie, dans son affranchissement, dans son intégration. Ne serait-ce que parce que *« dans les expositions d'architecture, on ne la montre pas, on parle de l'absente »*, comme le dit Jean Dethier, « architecte d'expositions », auteur du « Temps des gares », « Des architectures de terre », des « Châteaux Bordeaux » au Centre Pompidou. *« Il a fallu créer un système d'images, de mise en contexte totalement artificielle. On a fini par inventer une architecture au second degré pour celle dont on voulait parler. Alors qu'en peinture, il suffit de présenter l'œuvre »*, explique-t-il.

« La muséographie doit aider à cadrer l'idée, organiser un cheminement mental, et non créer un système décoratif qui imposerait sa logique. Elle doit exalter le propos, le rendre plus sensible, mémorable, lui donner une globalité. Elle doit être un ciment qui lie les éléments, leur procure une force lyrique, créant une magie du lieu », résume Jean Dethier. Et il interroge : *« Est-ce qu'on ne garde pas la mémoire d'une exposition plutôt par la muséographie que par les œuvres ? Le phénomène du lieu, de son génie propre n'est-t-il pas essentiel ? »*

Jean-Louis Perrier

Jean Nouvel (« Mesures et démesure »)

« Le plaisir est une notion fondamentale »

LE COMMISSAIRE de l'exposition « Mesures et démesure » qui s'est ouverte à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (*Le Monde* du 21 décembre), Bernard Hagène, cherchait pour la scénographie *« quelqu'un de connu, prêt à s'engager dans une exposition, qui n'est pas " culturelle classique" »*.

Jean Nouvel, qui refuse l'appellation de scénographe – *« Je suis un architecte qui s'entoure de gens capables de s'occuper de scénographie »* – a, d'emblée, remis une proposition *« fortement structurée »*. *« Devant l'angoisse de l'indigestion par accumulation d'informations »*, il a décidé de scinder la proposition : *« Cela devrait permettre de reprendre son souffle et désirer aller jusqu'au bout. »*

L'exposition a été répartie sur trois niveaux, chacun avec sa logique propre, l'unité du projet étant maintenue par un espace vertical commun, afin qu'il soit clair qu'il s'agit de trois moments qui *« constituent chacun un mode d'éclaircissement »* de la problématique.

Bernard Hagène évoque une *« dialectique »* dans les rapports avec la scénographie : *« Le projet Nouvel constituait une contrainte dont nous n'avions pas l'habitude. Il fallait faire entrer notre propos dans sa systématisation. Heureusement, il y a beaucoup plus d'imagination dans la mesure qu'on ne peut imaginer. »*

De fait, deux rigueurs se sont rencontrées, aussi bien pour ouvrir à la rêverie des mesures extrêmes (troisième niveau) qu'aux sévères alignements dans lesquels les instruments et les visiteurs-expérimentateurs devront disparaître (deuxième niveau).

S'il exprime ses *« réticences devant les scénographies qui occultent le thème »*, Jean Nouvel n'en a pas moins eu la tentation de plier le thème à la scénographie. Ne fût-ce que pour conduire à une *« libération de la lecture »* qu'il arracherait au pur schéma didactique. Ainsi est conçu « l'abécédaire » du premier niveau, série de cubes complexe, que l'on peut aborder dans n'importe quel sens, sans souci de linéarité. *« Je ne veux pas qu'on se sente coupable de manquer quelque chose. Le plaisir est une notion fondamentale. J'aurai réussi si les visiteurs viennent parce qu'on leur a dit qu'on passait ici un moment privilégié. »*

La toile noire tendue, ponctuée d'une signalétique chiffrée, qui unifie les trois niveaux, est complétée d'un assemblage d'images à la discrétion de l'architecte, qualifié par lui de *« chemin de croix »*. Il entend en faire surgir une poétique de la mesure, la sienne, ajouter l'émotion à la compréhension, *« épaissir le sujet »*, le faire glisser d'une problématique pédagogico-ludique à une esthétique, *« creuser la limite entre art et science »*. Une véritable tentative d'appropriation qui superpose à l'exposition scientifique l'esquisse d'un geste artistique, contenu dans la conception plastique, où, jusque dans l'utilisation du noir, se retrouve sa signature.

« Il n'est pas question d'auto-architecture, ce qui ne serait plus de l'architecture, estime cependant Jean Nouvel. *Il s'agit d'une architecture temporaire, de l'éphémère exploitation d'un contexte général, de l'utilisation d'un lieu. »*

Il a voulu l'exposition *« en synergie avec La Villette »*. Il affirme espérer et attendre qu'elle valorise son environnement. *« On pourrait presque la penser comme plus permanente qu'elle n'est. Certes, il aurait été plus facile d'être en rupture, mais, plus que jamais, en architecture comme en urbanisme, il ne s'agit pas de montrer ce que l'on fait, mais uniquement de donner du sens à ce qui est autour, de positiver une situation. »*

J.-L. P.

Vincent Cornu (Sisley, Poussin, Seurat, Cézanne, etc.)

« Notre travail est réussi quand on ne le voit plus »

VINCENT CORNU a travaillé avec Benoît Crépet sur quelques-unes des grandes rétrospectives de ces dernières années : Sisley, L'Europe des peintres à Orsay, Poussin, Seurat, Cézanne au Grand Palais, que suivra en février 1996 Corot, et, plus tard, les portraits de Picasso.

Lumière et espace, qui *« doivent être traités en même temps »*, représentent, affirment-ils, la grammaire de base de leur scénographie. Il s'agit d'abord de voir *« comment la géographie des œuvres va se combiner avec celle du Grand Palais »*. Soupeser, chercher les moments forts, pour *« trouver les correspondances avec les espaces. Pour les Sacrements de Poussin, il y avait un principe visuel : embrasser les quatorze tableaux du regard et traiter différemment deux séries de périodes différentes. Cela orientait le travail. Ensuite, c'est un problème mathématique, une question de géométrie, un réglage par rapport à une conception »*.

Encore a-t-il fallu auparavant dégager du sens : *« Nous venons de terminer la préparation de l'exposition Corot. A la différence de Cézanne, qui devient Cézanne, Corot est tout de suite Corot, dès la période italienne, lumineuse, qui appelle la lumière du jour. Il fallait donc la lui offrir. »* L'exposition s'ouvrira par la salle « A » du Grand Palais, où se trouvent actuellement les *Baigneuses*. Elle bénéficie d'une lumière d'ouest *« assez chaleureuse »*. Cela va obliger à inverser le parcours et à traiter la salle, très haute de plafond, pour qu'elle puisse recevoir de petites toiles, et que les visiteurs *« aient une vision d'ensemble et une vision individuelle »*.

La couleur, elle aussi, *« marche avec l'espace »*. *« Pour Cézanne, le commissaire, Françoise Cachin, est partie du principe que le jaune s'imposait. J'ai pensé qu'il fallait le laisser à Cézanne. »* Passé la première salle, Vincent Cornu traite le fond *« comme une matière, avec l'idée d'épaisseur »*. Plusieurs couches pour éviter l'opacité : du gris avec de l'ocre, puis une fine couche d'ombre qui vient le recouvrir. *« Cela apporte une vibration entre chaud et froid qui ne doit pas se voir. Avec Cézanne, on ne pouvait pas assombrir, sinon on aurait été obligés de bombarder de la lumière sur les tableaux. »*

Le traitement de la couleur est associé à celui de la lumière. Il veut une température-couleur proche de la lumière naturelle, qui, *« même quand on en a peu, apporte une notion d'horizontal »*. Il a fait changer toutes les ampoules, y compris celles de sécurité, pour trouver l'équilibre. *« La lumière naturelle met de plain-pied avec les œuvres, la lumière artificielle théâtralise, elle fatigue plus vite. Et regarder les œuvres, c'est émouvant, éprouvant. »*

Alors, il s'efforce de rendre le reste facile, recherchant une circulation fluide, ouverte à la possibilité de parcours différents, même s'il reconnaît que *« lorsqu'il y a 10 000 personnes par jour, comme pour l'exposition Cézanne, il n'y a rien à faire »*.

Vincent Cornu ne se veut rien d'autre qu'architecte : *« Ce qui me gêne dans l'appellation "scénographe", c'est qu'elle implique une mise en scène. C'est la porte ouverte à tous les dérapages. Est-ce soi-même que l'on met en scène ou les tableaux ? Pour moi, tout doit se fonder sur les tableaux. Chez Poussin, chaque œuvre est un monde, il est difficile de mettre deux tableaux côte à côte. Chez Picasso, les œuvres se placent toutes seules. La sobriété doit être notre règle, car c'est dans la peinture qu'est l'émotion. C'est comme un instrument de musique et la musique : le but est la musique, pas l'instrument. Notre travail est réussi quand on ne le voit plus. »*

J.-L. P.

DANS LES GALERIES

CRIME STORIES

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, 75004 Paris. Tél. : 42-72-35-47. Du mardi au vendredi, de 13 à 19 heures, samedi de 11 à 19 heures. Jusqu'au 20 janvier.

Voilà un ensemble fort attrayant et sanglant d'images de faits divers. La bonne idée est de confronter des photographies métriques et portraits d'identité empruntés au Musée de la préfecture de police à Paris, des images retouchées pour illustrer les chroniques judiciaires publiées dans *Le Petit Parisien* et des photos prises par des auteurs célèbres, de Weegee à Danny Lyon en passant par Marcel Bovis et Pierre Jahan. Si les Weegee déçoivent, on trouve des images remarquables : Mme Saint-Gilles gisant sur le carrelage d'un intérieur cossu, des instantanés superbes de fraîcheur et de mouvement par James Abbe, des extraits du célèbre reportage de Leonard Freed sur la police aux Etats-Unis, et une « nature morte » de mains menottées par Bovis. *M. G.*

FRANK HORVAT

Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : 42-77-38-24. Du mardi au samedi de 13 à 19 heures. Jusqu'au 13 janvier.

« S'il vous plaît, ne souriez pas », lançait Frank Horvat aux mannequins qu'il a photographiées à la charnière des années 50-60. Son apport est d'avoir fait descendre la mode dans la rue, dans la lignée de Martin Munkacsi. Commandes pour des magazines et reportages sur le vif s'en trouvent intimement mêlés au point de ne plus pouvoir les distinguer. Ici, des prostituées au bois de Boulogne – tailleur sévère, cigarettes et talons haut – ; là, une belle fille chic entourée de gamins d'un quartier pauvre du Yorkshire. Ici, un streaptease au Sphynx, une revue du Crazy Horse ; là, une femme rayonnante qui émerge du métro. Ici, un couple resplendissant, sur une moto à Rio ; là un jeune homme mélancolique dans un dancing de Londres. Seule certitude : ce sont des photos d'un jeune homme qui avait trente ans, aimait les femmes et offrait des images sensuelles, au cadre tumultueux et léger. Les images sont célèbres ou méconnues. A (re)découvrir. *M. G.*

ALAIN FLEISCHER

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, 75003 Paris. Tél. : 42-78-05-62. Du mardi au samedi de 13 à 19 heures. Jusqu'au 13 janvier

« Je suis un chasseur de nuit », affirme Alain Fleischer, à qui on doit nombre d'expériences photographiques autour de la fragilité de l'image, son apparition-disparition. Sa dernière série s'intitule « La nuit des visages » : des paysages immenses, spectaculaires, décoratifs, avec des couleurs subtiles, des bleus, des verts, des oranges de la nuit, des couleurs entre chien et loup, des paysages grandioses et lyriques, où des visages en noir et blanc de femmes s'impriment sur la mer, la pierre, la terre ocre, les hautes herbes qui dominent une falaise, l'écorce des arbres. C'est techniquement réussi et agréable à l'oeil. *M. G.*

MUSIQUE DU MONDE

Le monde est toujours aussi vaste, toujours aussi riche. La musique africaine est en forme, menée par quelques fers de lance (la Cap-Verdienne Cesaria Evora, le duo Hank Jones-Cheick Tidiane Seck), et relayée par de nouveaux *song-writers* (le Sud-Africain Vusi Malhasela). Le raï retrouve ses racines (Cheikha Rimitti, enfin reconnue), et le *son cubain* également. Il y a un an, mourait le compositeur brésilien Tom Jobim. *Antonio Brasileiro*, paru cette année en France est son testament. Les collections « ethniques » continuent sans relâche leur cartographie musicale de la planète. Celle du CNRS et du Musée de l'homme fête ses vingt ans d'existence, et rend honneur aux Iles Salomon. Pendant ce temps, à Bali, les gamelans continuent leur ronde virtuose. Réunie en livre-CD par la Cité de la musique ou en anthologie par le label Buda, les ensembles balinais fascinent toujours. Tous ces musiciens, chanteurs, conteurs sont tous en prise avec la réalité sociale et politique de leur pays. Le Taraf de Haïdouks chante la longue marche de la Roumanie et de ses Tsiganes vers des lendemains meilleurs, tandis que la *Revue noire* a demandé à des artistes africains de composer des chansons déchirées sur la pandémie du siècle, le sida.

TOMASA LA MACANITA

CON EL ALMA

■ Une Gitane de Jerez, chanteuse de flamenco flamboyante, à la jeunesse insolente. Dotée d'une voix métallique, voilée et chaude, La Macanita cultive l'art de la fronde, accompagnée à la guitare par Moraïto. Livret très documenté, comme tous ceux de la collection « Flamenco Vivo ».

1 CD Audivis « Ethnic » B 6811.

PAOLO CONTE

UNE FACCIA IN PRESTITO

■ Le « chimpanzé en smoking » marie le jazz, la modernité, à l'Italie des champs. Mandoline, trombone, contrebasse, accordéon. Un des meilleurs albums de l'auteur-compositeur qui s'y permet un quadrille créole en duo avec son bassiste. L'« art pauvre » est le creuset de la joie et du désabusement.

1 CD EastWest 063 012 576.

MADREDEUS

AÏNDA

■ A la fois déliée, libre et contrite, la musique sophistiquée de Madredeus brille de la voix de sa chanteuse, Teresa Salgueiro. Wim Wenders les a pris dans les filets de son dernier film, *Lisbon Story*, et les thèmes d'*Aïnda* honore la ville et son fleuve.

1 CD EMI 832 636-2

TARAF DE HAÏDOUKS

BANDITS D'HONNEUR CHEVAUX MAGIQUES ET MAUVAIS ŒIL

■ Cette bande de bohémiens indisciplinés habite la Roumanie. Le violoniste a composé une chanson déchirée sur Ceaucescu, le bourreau, qui a fait la gloire de ce *taraf*. L'âme tsigane à vif, la beauté des femmes rend fou, les poiriers verdissent dans la vallée.

1 CD Cramworld/Columbia 477 796-2.

LETTONIE

RITES SOLAIRES

■ Au bord de la mer Baltique, la mythologie a la vie dure. La collection « Inédit », publiée par la Maison des cultures du monde et qui a fêté cette année son dixième anniversaire, apporte une nouvelle pierre à l'édifice retrouvé des traditions de l'ex-Union soviétique. Chants de mariage, d'orphelins, de buveurs de bière, de louange à Janis ou de solstices d'été, superbement rendus par l'ensemble Rasa, enregistrés à la Radio lettone de Riga.

1 CD Inédit/Auvidis W 260 062.

ANTONIO CARLOS JOBIM

BRASILEIRO

■ Disque précieux, inévitable, préparé en 1994 avec un soin maniaque par le père de la bossa-nova, qui devait mourir une semaine après sa sortie brésilienne. Souffle lyrique, hommage à la samba populaire, aux odeurs de café, au sentiment brésilien et aux forêts sauvages. Harmonies, arrangements superbes.

1 CD Globo/Columbia 419 058.

ARY BARROSO

SONGBOOK

■ Né en 1903, mort en 1964, Ary Barroso fut un des plus grands compositeurs de musique populaire du Brésil, adepte de la samba et du jazz américain. Quarante-six artistes brésiliens (de Chico Buarque à Edu Lobo, de Daniela Mercury à Joao Bosco) réinterprètent ses chansons, modèles de beauté simple.

3 CD, vendus séparément, Luminar 107 446/47/48.

ANIBAL TROILO

MEDIANOCHE

■ Un album de mémoire, composés de titres enregistrés entre 1950 et 1954 où le bandonéoniste Anibal Troilo invente des sonorités inusitées, des mélodies savantes. L'excellente collection historique « El Bandoneon » regroupe les grands noms du tango, et ceux, parfois moins connus, de ceux qui en ont inventé toutes les nuances (de Gardel à une myriade d'« *orquestras tipicas* »).

1 CD El Bandoneon/Media 7 EBCD 64.



RICARDO MOSNER

Monâjât Yultchieva, jeune Ouzbèque à la voix d'or

« DÉCOUVERTE » à Tachkent, capitale de la jeune République ouzbèque, Monâjât (en ouzbek : « supplique, imploration ») Yultchieva est une « princesse » aux yeux bridés et aux cheveux tombants jusqu'aux reins, née en 1960 dans un kholkoze de coton. Mise à l'École de la radio et de la télévision sous le régime soviétique, cette chanteuse au charisme indéniable (elle a conquis le public du Théâtre de la Ville, à Paris) s'est écartée des larmoiements habituels, pour une sensualité intériorisée.

Elève de Shawqat Mirzaev, grand joueur de *râbab* (un luth à long manche), Monâjât Yultchieva sait rendre toutes les nuances des *mâqqâm* (modes et suites musicales) de la région du Ferghana, creuset des traditions ouzbèques, d'une voix douée d'une amplitude et d'une étendue hors du commun, parfois à la limite de la diphonie. Avec une ferveur insufflée par la poésie soufie, Monâjât Yultchieva dévoile les secrets intérieurs de la passion mystique et charnelle avec des méthodes dignes des meilleures chanteuses de variété. Accompagnée par le délicat *râbab*, le douloureux *ghijak* (vièle à pique), le brillant *chang* (cymbalum), la flûte *ney* et le tambour sur cadre, la jeune Ouzbèque reconstruit les légendes de son pays, et édifie la sienne.

★ *Monâjât Yultchieva : 1 CD Ocora C 560 060. Distribué par Harmonia Mundi.*

VIEJA TROVA SANTIAGUERA

■ La *trova*, version romantique du *son* cubain, développée par une bande de vieux messieurs incarnant l'éternel cubain – séducteur, langoureusement nostalgique – à coup de guitare *très* et d'entrelacs de voix. La Vieja Trova est une institution cubaine, redécouverte en Europe cette année.

1 CD Nuben Negra/Musidisc 1002.

FAMILIA VALERA MIRANDA

MUSIC FROM ORIENTE DE CUBA

■ Felix le père, sa femme, un frère, trois de leurs fils se livrent à un exercice impeccable de *son* cubain. En famille, avec guitares, maracas, bongo et *clave* (les deux bâtons frappés, essentiel au rythme cubain). Musiques fraîches et émouvantes, venues de l'Est de l'île.

1 CD Nimbus Records/WMD N 1421.

CACHAO

MASTER SESSIONS 1 ET 2

■ Israël Lopez Cachao créa le mambo, puis les *descargas* (les bœufs) entre salseros. A soixante-dix ans passés, ce Cubain, exilé à Miami, revient sur le devant de la scène grâce au clan Estefan (Gloria et son producteur de mari). A la contrebasse, le petit bonhomme entraîne ses cuivres.

2 CD, vendus séparément, Crescent Moon/Epic 477 282-2 et 477 283-2.

CARLO JONES & THE SURINAM KASEKO TROUBADOURS

KASEKO

■ Emmené par Carlo Jones, pétillant saxophoniste alto au swing débridé, les Surinam Kaseko Troubadours déversent à l'envi une musique joviale et d'une bondissante fraîcheur avec cuivres, banjo et percussions. Les meilleurs ambassadeurs du *kaseko*, airs de fête à l'humeur dansante, très prisé par la population métissée du Surinam.

1 CD MW Records/Socadisc 801 188.

PALAVIRÉ

TÊTE A TÊTE

■ Pour faire un peu de remue-ménage dans le paysage du zouk ronronnant, le pianiste Claude Césaire a réuni autour de lui des ambianceurs de premier ordre, dont le violoniste Mano Césaire, membre fondateur du groupe Malavoi, et Michel Godzom, ancien saxophoniste de la mythique Perfecta. Entremêlant saxophones et violons, ils renouvellent astucieusement le genre.

1 CD Hibiscus Records/WMD 950 03-2.

GRANMOUN LÉLÉ

SOLEYE

■ Le timbre canaille, « Grand-Père » Lélé entraîne toute sa famille pour chanter, contre modes et synthés, un maloya simple et vrai, propulsé par le souffle des percussions. Au fil des deux cents chansons qu'il a écrites, Lélé est devenu le fer de lance de la musique traditionnelle de la Réunion.

1 CD Indigo/Harmonia Mundi LBLC 2528.

SALIF KEITA

FOLON

■ Salif Keita a choisi de revenir à lui-même, à ses racines. *Folon* (le Passé) est un album mandingue jusqu'au cœur, et le prince albinos y retrouve la puissance des sortilèges africains. Il y reprend sa meilleure chanson, *Manjou*. A ses côtés, les producteurs Wally Badarou et Jean-Philippe Rykiel ont marié la pulsation des basses, la finesse des percussions et les longs développements des choristes africains.

1 CD Mango/Island CIDM 1108-524 149-2.

TOUMANI DIABATÉ

DJELIKA

■ Virtuose de la *kora*, instrument emblématique de l'Afrique de l'Ouest, le Malien Toumani Diabaté donne à son instrument des éclats infiniment vagabonds. Il dessine ici de limpides mélodies, accompagné par deux références de la musique mandingue, Keletigui Diabaté (ex-comparse de Salif Keita) au balafon et Basekou Kouyaté, au *ngoni*.

1 CD Hannibal/Night & Day HNCD 1380.

HANK JONES, CHEIKH-TIDIANE SECK ET LES MANDINKAS

SELECTIONS FROM SARALA

■ Quand un musicien africain invite un pianiste de jazz à se fondre à son paysage sonore. Cheikh-Tidiane Seck joue des claviers comme des instruments traditionnels, et les Mandinkas (des grands noms de la musique mandingue) chantent et manient les guitares, les percussions, la *kora* avec une exceptionnelle agilité.

1 CD Verve 6136.

MUSIQUES DU MALI

ANTHOLOGIE : VOLUMES I ET II

■ En quarante-quatre titres, un panorama de la musique malienne, artistes mandingues en tête (Salif Keita), réalisé grâce à des enregistrements réalisés entre 1960 et 1980 pour la radio nationale malienne. Des Super Biton au grand joueur de kora Sdiki Diabate.

2 coffrets de 2 CD Melodie 389 01-2 et 389 02-2.

PAPA WEMBA

EMOTION

■ Le Zaïrois Papa Wemba reprend Otis Redding, se démarque de la rumba zaïroise dont il est un des chefs de file. Lokua Kanza lui a composé de jolies mélodies, et Wemba a du cran.

1 CD RealWorld/Virgin 724 384 0322-2.

ROOTS RUMBA ROCK

ZAIRE CLASSICS 1954-1955

■ Vingt titres datant des années 50, des biguines, des rumbas, des polkas piké revues et corrigées par le *likembe* d'Afrique centrale. Des morceaux d'anthologie, qui vont donner naissance à la plus populaire des musiques africaines actuelles, la rumba zaïroise.

1 CD Cram World/Crammed Discs CRAW 10.

AFRIQUE DU SUD

SOIXANTE ANS DE MUSIQUES DE LIBERTÉ

■ Pour accompagner le cycle présenté cet été par la Grande Halle de La Villette, une compilation de vingt-deux titres a été imaginée par Mélodie pour résumer l'histoire de la musique sud-africaine depuis les années 30. Jazz, chants zoulous, Myriam Makeba des premières heures, et jeunes *song-writers*.

1 CD Celluloid 101-2.

VUSI MALHSELA

WISDOM OF FORGIVNESS

■ Né il y a trente ans près de Pretoria, Vusi Malhsela a grandi dans le township Mamelodi. Catholique fervent, partisan de l'ANC et habitué des bars du ghetto, les *shebeen*, ce jeune auteur-compositeur traduit l'amertume de l'apartheid et la nécessité du pardon dans des mélodies dignes des meilleurs *protest-songs*. Guitare sèche, harmonica, voix angélique.

1 CD Indigo « Label Bleu »/Harmonia Mundi LBLC 2518.

CESARIA EVORA

CESARIA

■ Emotion pure, Cesaria Evora chante son *Petit Pays* sur le même modèle que *Sôdade*, le succès qui l'a lancée. Beaux arrangements, voix à fendre l'âme, et davantage de gaieté et de rondeurs.

1 CD Lusafrica/BMG 743 212 6156-2.

CAP-VERT

ANTHOLOGIE 1959-1992

■ Pour tout savoir de la *morna*, de la *coladeira*, du *funana*, depuis les années 60 jusqu'à nos jours, violonistes (Travadinha) et accordéonistes (Kodé Di Dona) populaires et voix de divas (Cesaria Evora), orchestres dansants (Os Tubaroes), adeptes des synthétiseurs et des percussions nègres (Finaçon) : tout y est. Livret.

1 coffret de 2 CD Buda/Ades 926 14-2

INDÉPENDANCE 1975-1995 CAP VERT, ANGOLA MOZAMBIQUE, GUINÉE-BISSAU

■ Les plus belles voix de l'Afrique lusophone ont été regroupées dans cette compilation publiée à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Indépendance du Cap-Vert et autres ex-colonies portugaises. Voix chaudes, rythmes croisés, poésie maritime et africanité balancée.

1 coffret de 2 CD RFI/Melodie 08 736-2.

MAROC

CROSSROADS OF THE TIME

■ Présenté comme un livre (64 pages, en anglais), chaque volume de la collection américaine Crossroads explore un thème (les musiques de transes, en deux coffrets) ou une culture (*Echoes of the Forest*, musique des Pygmées centre-africains). Celui-ci, excellent et rare, s'attache à la musique marocaine sous toutes ses formes (de l'orchestre arabo-andalou d'Abdelkrim Rais enregistré en 1959 par Paul Bowles à la star moderne Najat Aatabu).

1 CD Ellipsis Arts/Night and Day 4030.

CHEIKHA RIMITTI

AUX SOURCES DU RAI

■ La « mère » du raï oranais a eu les honneurs du grand auditorium de l'Institut du monde arabe, où a été enregistré cet album. La va-nu-pieds du circuit Paris-Lyon-Marseille-Oran, la princesse des nuits dévergondées de l'Algérie d'avant l'Indépendance chante de sa voix rauque avec flûtes et tambourins.

1 CD IMA/Blue Silver 503 09-2.

HAMID BAROUDI

CITY NO MAD

■ Venu du désert, de la frontière du Maroc et de l'Algérie, Hamid Baroudi a fait ses classes en Allemagne. Mélange de percussions et de mixages occidentaux, mélodies berbères, glissades artificielles menées en boucle techno, cuivres, tambours, flûtes, *bendir* et congas, joués en force.

1 CD Chysalis 833 817-2.

ÉGYPTE

LES CAFÉS CHANTANTS DU CAIRE

■ Le son gratte un peu, mais les voix sont sublimes (Abd Al Latif Al Banna, le « Rossignol de l'Egypte ») retrace la vie des Cairotes du début du siècle. Voix déchirée, d'hommes travestis, de chanteurs combatifs : un trésor.

1 CD Club du disque arabe AAA 099.

ADIB DAYIKH

POÈMES D'AMOUR AU BIMÂRISTÂN D'ALEP

■ Le Syrien Adib Dayikh vit à Alep. C'est un chanteur flamboyant, dont la voix à la tessiture féminine donne l'illusion de la fragilité, du mélodrame, du soupir. Mais le chanteur, qui fut apothicaire, plonge dans les graves avec une étonnante facilité. Il est accompagné par un inhabituel virtuose du *kanoun*, Julien Weiss, et par son ensemble.

1 CD Al Sur/Media 7 ALCD 143.

ASIE CENTRALE

CHANTS HARMONIQUES TOUVAS

■ Plantés au beau milieu de la plaine sibérienne, les Touvas pratiquent l'art du chant diphonique (une seule personne produit plusieurs sons à la fois). Chants étranges, gorges vibrantes, bourdons venus du fond des plaines : l'atmosphère est joyeuse, magique. Une veillée chamanique.

1 CD Silex/Auvidis Y 225 222

NUSRAT FATEH ALI KHAN

BACK TO QAWWALI

■ Retour au *qawwali* pakistanais pur souche, chant jubilatoire lancé à la gloire d'Allah et des saints soufis. Nusrat Fateh Ali Khan sort de la modernité pour revenir sur les chemins de l'ivresse mystique. Voix extraordinaire, soutenue par l'harmonium portatif et les battements de main.

1 CD Long Distance/WMD 122 083.

INDE DU NORD

GIRIJA DEVI EN CONCERT

■ Une des grandes dames du chant hindoustani enregistrée en concert au Théâtre de la Ville en 1992. Originaire de Benarès, Girija Devi impose un style tout en charme et délicatesse, et commence son programme par un raga des plus compliqués, chanté en sanskrit, le *Raga Yaman*, invocation à Sarasvati, déesse de la musique et de la connaissance.

1 CD Ocora C 560 056

ANTHOLOGIE DES MUSIQUES DE BALI

GAMELAN VIRTUOSE

■ Deuxième volume d'une passionnante anthologie conçue par Catherine Basset. Des *kebyar* et des flûtes, des *anklung* (gamelans métalliques) aux performances éblouissantes. Livret complet, en français et en anglais.

1 coffret de 2 CD Buda Records 92601-2. Distribué par Ades

ILES SALOMON

MUSIQUES INTIMES ET RITUELLES ARÉ'ARÉ

■ Hugo Zemp a enregistré les musiques des Aré'aré, des Mélanésiens habitant le sud de l'île de Malaita, lors des missions effectuées pour le CNRS entre 1974 et 1977. Il n'a cessé de les suivre depuis : il a aussi fait une livre, *Ecoute le bambou qui pleure, récits de quatre musiciens mélanésiens* (Gallimard, collection « L'aube des peuples », 218 pages, 135 francs). Tambours, voix entremêlées et étonnantes flûtes de pan en bambou. Livret complet (68 pages).

1 CD CNRS/Chants du monde CNR 274 963.

LIVRES/DISQUES

CITÉ DE LA MUSIQUE

LA MUSIQUE ARABO-ANDALOUSE de Christian Poché
MUSIQUES A BALI ET A JAVA de Catherine Basset
MUSIQUES TRADITIONNELLES DU JAPON, d'Akira Tamba
LE FLAMENCO de Bernard Leblon

■ Excellente collection qui allie le savoir érudit sur la musique, son ancrage social, ses règles, l'illustration sonore et le concert. On piochera dans les volumes déjà publiés au grè de ses goûts pour un pays ou l'autre. Les auteurs sont des spécialistes reconnus.

Cité de la musique/Actes Sud accompagné d'un CD, 95 F.

REVUE NOIRE

LES ARTISTES AFRICAINS ET LE SIDA

■ La *Revue noire*, consacrée aux arts plastiques, agrémente son édition de décembre d'un CD, où des chanteurs africains chantent dans un dépouillement volontaire des compositions originales dont le thème est le sida. De Papa Wemba à Cheb Mami, d'Omar Pene à Aminata Fall. Des raretés, un projet hors du commun.

Revue noire, 8, rue Cels, 75014 Paris. Tel. 43-20-28-14

Sélection établie par Véronique Mortaigne, avec Patrick Labesse

★ Avec cette page « Musique du monde » s'achève notre sélection des meilleurs disques de l'année. La parution quotidienne de la page « Guide culturel » reprendra dans nos éditions du lundi 25 datées 26 décembre.

SAMEDI 23 DÉCEMBRE

TF 1

20.45 Divertissement : Intervilles sur glace.
Presente par Jean-Pierre Foucault et Fabrice. Pralognan-La Vanoise-Les Menuires (Savoie).

23.20 Documentaire : Fernandel de père en fils.
D'André Halimi.
Portrait de l'inoubliable comique Fernand Contandin dit Fernandel par son fils Franck

0.55 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

1.55 ▶ *Les Fables* de La Fontaine (et 2.10).
Le Laboureur et ses enfants, d'Alain Maline ; La Mort et le Bûcheron, de Jacques Weber.

2.00 Journal, Météo.

2.15 Programmes de nuit.

FRANCE 2

20.45 Magazine : Le Bêtisier du samedi.
Présenté par Arthur et Pierre Tchernia Avec Michel Leeb, Pierre Perret, Christophe Lambert, les Natives

22.55 Magazine : *Les Enfants de la télé.*
Veronique Sanson, Maurane, Zazie, Renaud Handson

0.15 Les Films Lumière.

0.20 Journal, Météo.

0.35 ▶ Magazine : La 25e Heure.
Buster a 100 ans, de Kevin Gill et *David Brownlow*

3.15 Programmes de nuit.
Magazine : La France m'étonne ; 4 05, Jeu : Pyramide ; 4 35, Uru, 4 50, Bouillon de culture (rediff.) ; 6 00, Dessin anime

FRANCE 3

20.50 *Téléfilm* : Lettre ouverte à Lili.
De Jean-Luc Trotignon.

22.15 Magazine : Les Coulisses de la création.
Francis Cabrel, quelqu'un de l'intérieur, de Marc Heymann.

23.15 Météo, Journal.

23.40 Cent ans de cinéma à l'Opéra de Marseille.
Extraits des *Aventuriers de l'Arche perdue, Casablanca, Un été 42, L'Arnaque, Napoléon, Psychose, La Strada, Le Parrain,* etc. Avec Dee Dee Bridgewater, Julia Migenes et l'Orchestre de l'Opera de Marseille, dir. Lalo Schiffrin

0.55 *Musique Graffiti.*

M 6

20.45 Téléfilm : Heidi [1/2 et 2/2].
De Michael Rhodes.
Heidi l'orpheline est élevée par sa tante, puis par son grand-père dans une ferme des Alpes suisses.

0.00 Téléfilm : La Romance de Noël.
De Sheldon Larry.
Bloqué par la neige, un banquier est contraint de passer le réveillon chez sa cliente, un veuve criblée de dettes, qu'il vient de menacer de saisie.

1.35 La Nuit Groove.
Boyz II Men, Urban Species, etc.

5.00 Rediffusions.
Saga de la chanson française (Jacques Brel).

CANAL +

20.30 Téléfilm : Jazz dans la nuit.
De Michael Elias.

22.15 Documentaire : Lady Day, Billie Holiday.
De Philippe Koechlin (v.o.).

23.10 Flash d'informations.

23.15 Cinéma : Frankenstein Junior. ■ ■
Film américain de Mel Brooks (1975, N.). Avec Gene Wilder.

1.05 Cinéma : Toxic. ■
Film américain de Michael Herz et Samuel Weil (1984).

2.20 *Cinéma : Un carnet de bal.* ■
Film français de Julien Duvivier (1937, N.). Avec Marie Bell.

4.25 Surprises.

4.30 Cinéma : La Reine Margot. ■ ■
Film français de Patrice Chéreau *(1993, 135 min).*

ARTE

20.40 ▶ Téléfilm : Le Chagrin des Belges.
[3/3] De Claude Goretta, avec Ronny Cuyt, Marianne Basler.

22.15 Documentaire : Le Congrès des pingouins.
De Hans-Ulrich Schlumpf.
Les ravages causes par l'homme au pays des pingouins Un documentaire en forme de conte philosophique.

23.45 Magazine : Velvet Jungle.
Présente par Valli. Bruce Springsteen ; Sene : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [12/12] Tomb of the Traitors (v.o.), avec Leonard Nimoy.

1.25 Documentaire : L'Opéra, un luxe ?
De Maria Gorgues (rediff.)

2.00 Dessins animés : Cartoon Factory [15/18].
Goopy Gear (1932) ; The Music Lesson (1932) ; Tightrope Trick, Tom & Jerry (1933) ; Cobwel Hotel (1935) (rediff.).

2.25 Musiques : Clark Terry et Red Mitchell
(28 min).

CÂBLE

TV 5 *19.00* Y'a pas match *19 25 Meteo des* cinq continents (et 21 55). 19.30 Journal de la RTBF En direct. 20 00 Telefilm : L'Affaire Dreyfus D'Yves Boisset [1/2] 21.45 Mon dieu, c'est plein d'étoiles ! 22.00 Journal de France 2 Edition de 20 heures. 22 40 Election de Miss France 1996 Rediff de TF 1 du *16 decembre. 0.30 Journal de France 3* Edition Soir 3 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.10 Rêves de ville. De Dominique Cabrera. 19 40 Voyage sur Mars. De Tatsuya Nakamura. 20.20 Portrait d'Alain Cavalier La Bistrote. D'Alain Cavalier 20.35 Chemins de fer. [9/12] L'Irlande du nord au sud. De Ken Stephinson. 21.30 Les Pierres apprivoisees. De Jean-François Comte. 22.00 15 jours sur Planète. 22 30 Zaïre, le cycle du serpent. *De Thierry Michel. 23.25* ▶ Jospin s'eclaire.. De François Ozon et Matthieu Vadepied. 0 20 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [2/4] Un combat pour la verite De Phil Agland (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-Flop. 19 35 Stars en stock. 20.00 Eco, ecu et quoi ? *20.30 Patinage artistique Noël sur glace.* A l'Independance Arena de Charlotte (Caroline du Nord). 22.35 Paris derniere. 23 30 Concert Johnny Pacheco et Pete Conde. Enregistre a Barcelone, en 1990. 0 25 A bout portant (55 min)

CANAL J *17.30 Serie* : Le Vilain Petit Canard. Attention, la Terre est ronde 17.50 Capt'ain J. 18.00 Les P'tits Futés. Jamal, le porteur de gazoil. 18 15 Regarde le monde 18 30 Tarmac. 19.00 Série . Les Twist 19.30 Prince Valiant. 20 00 Dessins animes Le Postier de neige ; Une flamme scintille dans *l'igloo ; Le grand-père des neiges*

CANAL JIMMY 21 00 Série : Angela, quinze ans Le Remplaçant 21.50 Sene : Le Frelon vert. Une honorable societe 22.15 Chronique du chrome. 22 20 Sene . Liquid Television 22.50 Nonante 23 50 Quatre en un. 0.15 Sene : Seinfeld La Gymnaste 0 40 *Série : Palace (55 min).*

SÉRIE CLUB 19.05 Le Club. 19 15 Sène : Models Inc. A contretemps. 19.55 Sèrie : *Miami Vice.* Le Dindon de la farce. 20.45 Sène : Schimanski. Mon pote le brigand. 22.20 Sene : Combat. Jonas. 23.10 Serie : Au-dela du réel, l'aventure continue. 0.00 Série : Salut Champion. 0 50 Téléfilm : François le Champi. De Lazare Iglesis (100 min)

MCM 19.30 L'Invité de marque. Les Inno*cents 20 00 Eurotrash. 20.30 MCM Euro*musiques Latina 21.30 Clips non-stop. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.30 European Top 20. 21.30 Air N'Style. 22.00 Top 100 of 1995 Video Countdown 23.30 The Zig & Zag Show. 0 00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 19.00 Boxe. Resumé. Championnat du monde junior WBU : poids super *mi-moyens. Emmett Linton (E-U)-Steve Martinez* (E-U). 20 00 Patinage artistique. Skates of Gold III : les Patins d'or. Au Knickerbocker Arena d'Albany (New York). 22.00 Aérobic. 23 00 Sports de force. 0.00 Monster Truck 1 00 International Motorsports (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 Drôle de noce ! ■ *Film français de Léo Joannon (1951, N.).* 19.50 Actualités Pathé nº 2. 20.40 Le Club. Invite : Pierre Schoendoerffer. 22.00 Anthologie du cinéma italien. [2/7] Alessandro Blasetti. 23.00 Mon passe défendu. ■ Film américain de Robert Stevenson (1951, N., v.o.). 0.10 La vie est belle. ■ ■ Film américain de Frank Capra (1946, N., 145 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Du salon indien au multiplex. 19.40 Le Bazar de Ciné Cinémas. 20.30 Téléfilm : Pas un sou de plus, pas un sou de moins. De Clive Donner [2/2]. 22.05 Ciné Cinecourt. Invité : Claude Miller. 23.10 Deux hommes dans la ville. ■ Film français de José Giovanni (1973). 0.45 Téléfilm . La Fille du Père Noël. Classé X (65 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Fiction. Sainte Jeanne, de George Bernard Shaw. 22.35 Musique : Opus. Maurice Baquet ou le violoncelle par la face nord. 0.05 Fiction : *Tard dans la nuit. Les Enfants de Lir,* de Morley Troman. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Opéra. Festival de Bayreuth. Donné le 2 août par le *Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth,* dir. Donald Runnicles : Tannhäuser, de Wagner, sol. Hans Sotin (Landgraf von Thuringen), Wolfgang Neumann (Tannhäuser), Eike Wilm Schulte (Wolfram von Eschenbach), Richard Brunner (Walther von den Vogelweide), Clemens Bieber (Heinrich der Schreiber). 22.45 Entracte. 23.05 Le Bel Aujourd'hui. Concert donne le 30 septembre lors de la saison musicale de Royaumont, par l'Ensemble Klangforum Wien, dir. Mark Foster : Verkündigung, d'Ablinger ; Aus freier Lust, de Haas ; Œuvres de Jarrell : Assonance III ; Music For a While. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Alla Tzigane. . *Zingarese, de Haydn, par l'Ensemble Bella* Musica ; Rondo ungarese, de von Weber, par The Academy of St-Martin-in-the-Fields, Thunemann, basson ; Le Baron tzigane, ouverture, de J. Strauss fils, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan ; Rhapsodie hongroise nº 9, de *Liszt, par l'Orchestre de Chambre Franz* Liszt ; Chansons tziganes, de Dvorak, Benackova, soprano ; Les Danses de Galanta, de Kodaly, par le Philharmonia Hungarica, dir. Antal Dorati ; Concerto nº 2, de Bartok, par le Philharmonia, dir. Wolfgang Furtwängler, Menuhin, violon. 22.40 Archives. Le pianiste Wilhelm Kempff. Sonate nº 8, de Beethoven ; Fantaisie chromatique et fugue/choral, de Bach ; Concerto nº 20, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan ; L'Harmonieux Forgeron/Menuet, de Haendel ; Nocturne, de Fauré. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés *chaque semaine dans notre* supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 24 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 *Téléfilm* : Les Nouveaux Mousquetaires.
De John Paragon.

15.05 Téléfilm : Noël dans la montagne magique.
De Henry Winkler.

16.40 Divertissement : Vidéo gag.

17.00 Disney Parade.

18.05 Des millions de copains.
Avec la sene : Seaquest, police des mers.

19.00 Documentaire : La Légende des top models.
Naomi Campbell, de Jean-Luc Prevost.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Conte musical : Drôle de Noël pour Jérémy.
Spectacle realisé par Jerôme Revon et François Hamss à Disneyland.

22.50 Sport : Patinage artistique.
La Nuit de Saint-Pétersbourg

23.50 Nuit de la Nativité.
En direct de la cathedrale de Reims

23.55 Messe de minuit.
En direct de la cathedrale de Reims.

1.15 Cinéma : Mademoiselle Ange. ■
Film franco-allemand de Geza Radvanyi (1959).

2.35 ▶ Les Fables de La Fontaine
(et 4.55) La Laitière et le pot au lait, de Saïd Areski, Le chien qui lâche sa proie, de Jim Damour.

2.40 Programmes de nuit.
Opéra . La Traviata, de Verdi (actes 1 et 2) ; 5 00 Musique ; 5 05, Ballet . Ballerinas Dances by Peper Martrus.

FRANCE 2

12.00 Concert : La Dernière Nuit des proms.
Avec l'Orchestre symphonique, les Chœurs symphoniques et les chanteurs de la BBC, dir. Andrew Davis.

12.55 Météo (et 13 15).

13.00 Loto, Journal.

13.25 Dimanche Martin (et 15.50).

14.55 Documentaire : Cousteau.
Adaman, les îles invisibles.

17.25 Stade 2 (et 5.25).

17.50 Sport : La Rétro 1995.

19.15 Sport : Patinage artistique.
Championnat du monde professionnel.

19.59 Journal, Météo.

20.40 Cinéma : Ali Baba et les 40 voleurs. ■
Film français de Jacques Becker (1954). Avec Fernandel

22.20 Téléfilm : Oksana, un destin d'étoile.
De Charles Jarrott.
L'histoire de la reine ukrainienne du patinage artistique, Oksana Baioul, qui remporta à l'âge de seize ans la médaille d'or aux Jeux olympiques de Lillehammer en 1994.

23.56 Messe de minuit.
Célébrée en Eurovision à la cathédrale Notre-Dame de Paris

1.10 *Cinéma : Siméon.* □
Film français d'Euzhan Palcy (1992).

3.00 Programmes de nuit.
Court métrage : Pluies ; 3.35, Les Grandes Enigmes de la science (rediff.) ; 4 40, Rio Loco ; 5.10, Uru ; 5.50, Dessin animé

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.05 Les Quatre Dromadaires.
Le Voyage de Joachim . les vacances en Floride d'un Indien d'Amazonie, de Frédéric Labourasse

14.05 Série : New York District.

14.55 Magazine : Sports dimanche.
14 55, Tiercé, en direct de Vincennes ; 15 10, Patinage . Championnat du monde par équipes a Milwaukee.

16.20 Téléfilm : Cadeau de Noël.
De Michael Pressman.

18.00 Série : Magnum.

18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, *Journal regional.*

20.05 Fa si la chanter Noël.

20.50 Documentaire : Chroniques de l'Afrique sauvage.
Les Miracles de la Vie, de Frederic Lepage.

22.20 Divertissement : Y a pire ailleurs.
Le Bêtisier des télévisions etrangères.

22.55 Dimanche soir
Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc Suivi de : A la Une sur la 3, avec Christine Ockrent, Serge July et Philippe Alexandre.

23.10 Météo et Journal.

23.30 ▶ Magazine : Top Défense.
C'est Noël à Sarajevo. Vingt-quatre heures avec un bataillon à Sarajevo ; Service de sante des armées à Sarajevo , Pilote de transport pour la Bosnie.

0.35 Dessins animés : Tex Avery.
21 courts métrages, en ouverture de la semaine que le Cinéma de minuit dedie a Tex Avery

3.10 Musique Graffiti (15 min).

M 6

12.25 Téléfilm : Le Bonheur au bout du chemin.
[1/2 et 2/2]. De Kevin Sullivan.

16.00 Téléfilm : L'Homme aux effets spéciaux.
De Gary Nelson.

17.15 *Téléfilm : Karaté Girl.*
De Sam Um, avec Stacy Lundgern.
Une lycéenne, passionnée de tae kwon do, est agressée avec ses amis par une bande de voyous.

18.55 Série : Mission impossible, vingt ans après.

19.54 *Six minutes d'informations,* Météo.

20.00 Culture pub.
Présenté par Christian Blachas. Spécial humour.

20.35 Sport 6 (et 0.45).

20.45 Téléfilm : Il était une fois... la petite maison dans la prairie.
De Michael Landon.

23.20 Série : Extra large.
Un secret explosif. D'Alessandro Capone.

0.55 Musique : La Nuit Jackson.
Rétrospective de la carrière de Michael Jackson.

5.00 Rediffusions.
Saga de la chanson française (Edith Piaf).

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 14.05

12.25 Flash d'informations
(et 19.25, 21.55).

12.30 La Télé des zanimaux.

12.45 Moyen métrage : Crin Blanc.
Film français d'Albert Lamorisse (1953).

13.25 La Journée des animaux.

13.30 La Semaine des Guignols.

14.05 *Les Grosses bêtes.*

14.10 Sous le charme des baleines.

14.35 L'Histoire du film animalier
(et 16.15, 16.40, 17.50).

14.45 Les Coulisses du cinéma animalier.

15.35 Le Triton et la Salamandre.

EN CLAIR JUSQU'À 18.00

16.05 Les Animaux extraordinaires.

16.25 Mille milliards de mille bestioles.

16.30 La Vie des animaux.

16.45 La Baston des animaux.

16.50 *SOS* chez les animaux.

16.55 Il est né, le divin enfant.

17.05 Le Bêtisier des animaux.

18.00 Cinéma : *Beethoven 2.* □
Film américain de Rod Daniel (1993). Avec Charles Grodin

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

19.35 Ça cartoon.
Coup de force (1944) ; Ces merveilleux jouets (1935) ; Hip Hip Hurry (1958) ; *Gift Wrapped* (1952) ; Bedtime for Sniffles (1940) ; A chacun son rêve (1938) ; La Nuit de Noël (1941).

20.35 Noël chez les Muppets. ■ ■
Film américain de Brian Henson *(1993). Avec Michael Caine.*

22.05 Cinéma : Le Grand Saut. ■ ■
Film américain de Joel Coen (1993).

23.50 Allô maman, c'est Noël. □
Film américain de Tom Ropelewski (1993, v.o.). Avec John Travolta.

1.20 *Il était une fois le Bronx.* ■
Film américain de Robert De Niro (1993). Avec Robert De Niro.

3.20 Les Soldats de l'espérance. ■ ■
Film américain de Roger Spottiswoode (1994).

5.35 French Cancan. ■ ■
Film français de Jean Renoir (1954, 100 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Les Folies Offenbach.
De Michel Boisrond.

12.57 Agenda de Noël.

13.00 Détours de France.
Spécial Noël.

14.00 Magazine : L'Esprit du sport.

15.00 Teva : Le Cachemire.

16.00 Documentaire : Jésus [2/2].

17.00 Documentaire : Le Sens de l'Histoire.
Pie XII. Témoins : le père Dupuy, Renée Bédarida.

18.30 Va savoir.
Présenté par Gerard Klein. Les Seliers de la garde.

18.57 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Dessins animés : Cartoon Factory [16/18].
Christmas Night (1933) ; The New Car (1931) ; Yodeling Yokels (1931) ; Ding Dong Doggy (Betty Boop) (1937).

19.30 Natalie Cole's Untraditional Traditional Christmas.
Pot-pourri de chants traditionnels par la fille de Nat King Cole.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Père Noël et Cie.
Proposée par Béatrice Korc

20.45 Cinéma : L'Assassinat du Père Noël. ■ ■
Film français de Christian-Jaque (1941, N.). Avec Harry Baur.

22.30 Cher Père Noël.
Documentaire de Béatrice Korc et Jean-Claude Lubtchansky.

23.40 Victime de l'hospitalité.
Court métrage de Nikita Mikhalkov.

23.45 Cinéma : Santa Claus. ■
Film mexicain de René Cardona (1959, v.o.).

0.45 Court métrage : Viejo Pascuero, une petite histoire de Noël.
De Jean-Baptiste Huber (1993, v.o.).

0.50 Clip : Quelquefois.
Les Garçons Bouchers.

0.55 Bibliographie.

1.00 Cinéma : Le Bateau de mariage. ■
Film français de Jean-Pierre Améris (1993, 95 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. Rediff. de *TF 1 du 16 decembre. 19.25 Météo des cinq* continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 17e Festival mondial du cirque de demain. 21 00 Théâtre : Salade de nuit 22 00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22 40 Tintin et les oranges bleues. ■ ■ Film franco-espagnol de Philippe Condroyer (1964). 0.20 Mélodies de Noël Enregistré dans le cadre de la crèche vivante de Charmey (Suisse) (70 min).

PLANÈTE 19 40 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [2/4] Un combat pour la verité. De Phil Agland 20.35 Les Annees TSF. De *Philippe Collin et Claude Fusée. 21 30* Les Grands Maîtres de la photographie [3/6] Jacques-Henri Lartigue. De Peter Adam. 22.05 Médecins de cœur. De Tahani Rached. 23 00 La Forêt des géants De Mike Birkhead et Cathy McConnell 23.50 Histoire du sauvetage en mer. De Patrick Benquet. *0 45 Roumanie, les enfants sacrifiés.* De Jean-Paul Billault (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19 00 Jean-Edern's Club. 20 00 Totalement cinema 20.30 Top-Flop 21.00 Le Cirque du Soleil. Nouvelle expérience. De Jacques Payette. 22 00 Neuf garçons, un cœur ! ■ Film français de *Georges Freedland (1947, N.).* Avec Edith Piaf. 23.30 Gospel Celebration Concert enregistre au City Temple de Londres. 0.25 Musiques en scènes 0 50 A bout portant (70 min)

CANAL J 17.30 Serie : Le Vilain Petit *Canard.* 18 00 Série Les Monroes Les Sables mouvants. 19.00 Sur la piste de l'animal le plus secret. [11/12] Etats-Unis. 19 30 Prince Valiant 20.00 Sene . Sans famille 20.25 Dodo, le retour. *Barrages.* 20 30 Sene : Anna et le roi.

CANAL JIMMY 21.00 Sene : Seinfeld. La *Gymnaste. 21.30 Série . Dream On.* Le Rocky Mariage Photo Show. 21.50 Chronique New Age. 21.55 La Semaine sur Jimmy. 22 10 Sène : New York Police Blues. 23 00 Le Meilleur du pire 23.30 Sène : Les Envahisseurs. Equation danger 0.25 Automobiles : Austin Healey (60 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Models Inc. Contre-proposition. 19.45 Sene . Miami Vice. Le Fruit défendu. 20.35 Le Club. 20.45 Téléfilm : La Petite Fadette. *De Lazare* Iglesis. 22.20 Série : Commando Garrison La Grande Combine. 23.10 Sene : Au-delà *du réel, l'aventure continue* Le Piège éternel. 0.00 Série : Salut Champion. La Course du roi Louis 0.50 Sene : Les Boussardel. Les Enfants gâtés (100 min).

MCM 19 30 Mangazone Mag. 20.00 NBA Action. 20.30 Clips non-stop. 21 00 Concert : Night of the Proms 1994. 22.50 *Eurotrash. 23.20 Blah-Blah Groove. 0.00* Rebel TV. 0.30 Zoom zoom. 0.55 Mangazone. 1.00 Zoom zoom (suite) (60 min)

MTV 19 30 Concert . Unplugged Christmas Edition 20.30 The Soul of MTV. 21.30 The State 22 00 Oddities Featuring the Maxx. *22.30 Alternative Nation. 0.00 Headbangers'* Ball (90 min).

EUROSPORT 19 00 Boxe. Resume. Poids lourds-légers : James Toney (E-U)-Greg Everett (E-U) 20.00 Monster Truck. Résumé. Sports mecaniques : championnats d'Europe de tractor pulling. *5e manche A Hörby (Suede). 21.00* Bodybuilding. Résumé Election Monsieur et Miss Univers. A Birmingham (Angleterre) 22.00 Sumo Resume. 2e grand tournoi de Paris-Bercy 0.00 Boxe. Resume. Championnat britannique : poids plume. John Jo Irwin-Elvis Parsley Au Grosvenor Hotel, à Londres (90 min)

CINÉ CINÉFIL 19 10 Le Club. 20.30 La vie est belle. ■ ■ Film américain de Frank *Capra (1946, N.). 22.55 L'Invraisemblable* Vente. ■ ■ Film américain de Fritz Lang (1956, N., v.o.). 0.15 Drôle de noce ! ■ Film français de Leo Joannon (1951, N., 80 min)

CINÉ CINÉMAS 19.35 Christophe Lambert. 20 30 La P'tite Arnaqueuse. □ Film américain de John Hughes (1991). 22 10 Viva la vie. ■ ■ Film français de Claude Lelouch (1983). 0.00 Barry Lyndon. ■ ■ ■ Film britannique de Stanley Kubrick (1975, v.o., 175 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Soirée spéciale Noël. Le Noël des ecrivains heureux. 22.30 Musique : Le Concert. Musique et patrimoine Œuvres de Franck, Dupré, Duruflé. *Enregistré le 13 novembre à* Saint-Philippe du Roule 0.00 Messe. En direct de la cathedrale Saint-Etienne, à Saint-Brieuc 1 15 Conte de Noël. Le Petit *Monsieur du 8e,* de Georges Léon. 2.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). 6.00, Nicolas Gogol et le diable pittoresque (1).

FRANCE-MUSIQUE 20.05 Veillée de Noël. Soirée speciale Noël. Noël des enfants malades. Emission en duplex de *l'écran de France-Musique et de l'Institut* Gustave Roussy, à Villejuif. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Chabrier, Saint-Saëns, Ravel, Albeniz, Nino Rota, Martial et Claudia Solal, Klenner, Prokofiev, Miaskovski, Dvorak, Mendelssohn, Berlioz, Couperin, Loeillet, Schubert.

RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique. La Périchole, d'Offenbach, par le Chœur et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson 22.00 Soirée spéciale Noël. 0 00 Les Nuits de Radio-Classique.

FRANCE INFO SPÉCIAL PRESSE 95. – Du lundi 25 au vendredi 29 decembre – chaque matin, toutes les demi-heures à partir de 6 h 15 – Olivier de Lagarde et les éditorialistes de la presse nationale analysent une année d'actualité dans « A la une de la presse, spécial 95 »

Lundi 25 : Jean-Marie Colombani *(Le Monde)* et Bernard Morot *(France-Soir)* ; mardi 26 : Franz-Olivier Giesbert *(Le Figaro)* et Noël Couëdel *(Le Parisien)* ; mercredi 27 : Serge July *(Libération)* et Nicolas Beytout *(Les Echos)* ; jeudi 28 : Jacques Jublin *(La Tribune)* et Marc Jézégabel *(Infomatin)* ; vendredi 29 : Bruno Frappat *(La Croix)* et Jérôme Bureau *(L'Equipe)*.

Le Monde
DIMANCHE 24 - LUNDI 25 DÉCEMBRE 1995

Bilan mitigé de la visite de Mgr Gaillot au Vatican

APRÈS la relative euphorie qui avait suivi sa rencontre du 21 décembre avec le pape (*Le Monde* du 23 décembre), Mgr Gaillot a dû déchanter, vendredi 22, après un entretien assez glacial avec le cardinal Gantin, préfet de la congrégation des évêques, et Mgr Tauran, secrétaire (français) du conseil pour les relations avec les Etats, « ministre des affaires étrangères » de la Curie.

« Après la rencontre fraternelle avec le pape, qui ouvrait l'avenir, il y a eu un changement de registre », convenait l'ancien évêque d'Evreux samedi matin à son retour de Rome. L'entretien à la congrégation des évêques a duré quarante-cinq minutes. La discussion, qualifiée de *« fonctionnelle »*, n'a pas débouché sur une solution précise quant à l'avenir de Jacques Gaillot. Celui-ci, « transféré » au siège fictif de Parthenia, ancien territoire chrétien d'Algérie, souhaite régulariser sa situation dans la conférence française (il n'a même pas pu participer aux travaux de la dernière assemblée de Lourdes), tout en obtenant une charge épiscopale correspondant à son « charisme » auprès des exclus.

CHARGE « SUR MESURE »

C'est la mise en œuvre de cette solution qui est laborieuse. Mgr Gaillot a dit au cardinal Gantin qu'il n'avait reçu aucune mission précise de la part de tel ou tel évêque français. La raison en est que même les mieux intentionnés à son égard sont sceptiques à propos de cette charge épiscopale « sur mesure », souhaitée par Mgr Gaillot, qui ne correspond ni au droit ni à la tradition de l'Eglise, où la charge de l'évêque s'exerce sur une portion de territoire de l'Eglise, et non sur des catégories sociales. Créer un *« évêque aux exclus »*, dit-on, serait ouvrir la voie à un morcellement des communautés. Ce à quoi Mgr Gaillot répond : *« Il faut faire preuve d'imagination, signifier que l'Eglise fait de la solidarité une priorité. »*

Le bilan de sa visite à Rome, s'agissant de son affectation future, n'est donc pas rassurant. Mgr Gaillot reporte tous ses espoirs sur un rendez-vous demandé à Mgr Duval, président de la conférence des évêques de France.

H. T.

Quatorze corps de personnes liées à l'Ordre du Temple solaire retrouvés dans le Vercors

Seize membres de la secte étaient recherchés depuis une semaine

TREIZE MEMBRES de la secte de l'Ordre du Temple solaire et un enfant ont été retrouvés *« décédés et brûlés »*, selon des informations parvenues samedi 23 décembre au PC de recherches installé sur le plateau du Vercors (Isère). Les victimes ont été localisées vers 9 h 30 par un hélicoptère alors que le mauvais temps s'installait sur la région. *« Les corps ont été repérés et des gendarmes ont été dépêchés à pied sur les lieux »*, a indiqué un enquêteur. Selon les premières constatations, les corps ont été repérés autour des restes calcinés d'un bâtiment isolé.

Plusieurs centaines de gendarmes avaient été déployés, samedi matin sur le plateau, pour tenter de retrouver les seize membres de l'Ordre disparus depuis plusieurs jours dans des circonstances troublantes (*Le Monde* du 23 décembre). La gendarmerie française et la police suisse craignaient un nouveau drame impliquant cette secte qui s'était fait connaître en octobre 1994 lorsque les corps carbonisés de cinquante-trois adeptes avaient été retrouvés en Suisse et au Canada.

Parmi les personnes recherchées (huit Suisses et huit Français) figuraient trois enfants âgés de 2, 4 et 6 ans et treize adultes dont Patrick et Edith Vuarnet, le fils et l'épouse de l'ancien champion de ski Jean Vuarnet ainsi que deux policiers. L'un, Jean-Pierre L., de la direction centrale du contrôle de l'immigration (Diccilec) d'Annemasse (Haute-Savoie), avait disparu ces jours-ci avec sa femme et ses deux enfants. L'autre, Patrick R., était fonctionnaire à la PJ de Paris, au 6e cabinet des délégations judiciaires. On sait qu'ils avaient emporté leur arme de service. La plupart des disparus s'étaient montrés très affectés par l'épisode dramatique qui avait vu la mort de 53 membres de la secte en octobre 1994. Plusieurs ne comprenaient pas pourquoi ils n'avaient pas été, eux aussi « appelés » à se sacrifier et aspiraient ouvertement à les rejoindre.

Dans la soirée de vendredi, la découverte de quatre véhicules appartenant à des membres de la secte sur le parking d'un foyer de ski de fond, à Saint-Pierre-de-Chérenne, près de Pont-en-Royans, avait orienté les recherches vers le secteur du Vercors. Dans les jours précédents, les enquêteurs s'étaient surtout intéressés aux lieux de réunion que l'Ordre du Temple Solaire possède en Suisse et dans le Sud de la France. Les véhicules, dont trois sont immatriculés en Suisse et certains équipés de sièges pour enfants, se trouvaient sur le parking depuis le 18 ou le 19 décembre et auraient servi à transporter les seize membres de l'Ordre. L'aire de stationnement de Saint-Pierre-de-Chérenne est un point de départ classique des randonnées de ski nordique dans le massif des Coulmes, à environ 1 000 mètres d'altitude. Le secteur, bordé par les hautes falaises de Presles, est difficile d'accès et accidenté. Un peloton de haute-montagne et un escadron complet de gendarmerie, assisté par des chiens l'avaient fouillé en vain pendant la nuit de vendredi à samedi.

VAINES RECHERCHES

Au cours des dernières heures, les enquêteurs affichaient une inquiétude croissante. Une semaine après leur disparition, aucune des personnes recherchées n'avait été retrouvée malgré des fouilles et des patrouilles intensives. Celles-ci avaient, en revanche, permis de mettre la main sur des documents troublants. Vendredi, lors d'une conférence de presse, le chef de la sûreté suisse, Urs Rechsteiner, avait fait état d' *« un testament spirituel »* affirmant que *« la mort n'existe pas et* (qu'elle est) *est pure illusion. »* Le texte ajoutait : *« Puissions-nous par la vie intérieure nous retrouver toujours. »* Renforçant ce pessimisme, un des ex-membres de la secte, faisant allusion au solstice d'hiver, avait déclaré que *« dans le mois le plus sombre se trouve la nuit la plus sombre où jaillit la lumière »*. *« Les proches* (de certaines personnes disparues) *sont angoissés »*, avait ajouté M. Rechsteiner.

Les recherches de la police suisse avaient été déclenchées, de manière fortuite, ces jours derniers, par l'inquiétude des proches de Christiane B. La jeune femme, qui partageait à Genève la vie de Patrick Vuarnet, semblait avoir disparu de manière précipitée en emmenant sa fille âgée de six ans. Chez elle, les policiers avaient trouvé la télévision allumée et la table mise dans la cuisine. Peu après, les policiers constataient le départ de Patrick Vuarnet et de sa mère, Edith. Mercredi dernier, la voiture de cette dernière avait été retrouvée à Saint-Julien-en-Genevois, une petite cité française frontalière.

Malgré l'absence de délit constitué, cinq familles avaient demandé à la police de faire des recherches. Celles-ci s'étaient rapidement intensifiées, en Suisse et en France, dans le nord de la Haute-Savoie, où certains membres de la secte disposeraient de propriétés. L'Ordre, dont les ramifications sont multiples, possède également des propriétés dans le Vaucluse et dans d'autres régions.

Roland-Pierre Paringaux et Claude Francillon

Macabres découvertes le 5 octobre 1994

La secte de l'Ordre du temple solaire est sortie de l'ombre, le 5 octobre 1994, avec la découverte, en Suisse et au Canada, de cinquante-trois cadavres, dont ceux d'enfants, criblés de balles et coiffés de sac en plastique ou poignardés. Vingt-cinq corps calcinés avaient été retrouvés dans deux chalets incendiés à Granges-sur-Salvan (canton du Valais), vingt-trois autres à Cheiry (canton de Fribourg), puis cinq au Québec, dans une villa. Les cadavres de Luc Jouret, homéopathe belge considéré comme le gourou de la secte, et de Joseph Di Mambro, le trésorier et « grand maître », avaient été identifiés.

L'enquête internationale s'orientait vers des hypothèses combinant suicide collectif et assassinats. Elle mettait à jour une secte aux multiples ramifications et au solide patrimoine, qui séduit des adeptes fortunés. Luc Jouret, qui se présentait comme héritier des Templiers, avait été impliqué dans un trafic d'armes au Canada, où sa secte avait acquis trois propriétés.

Relevé de traces

par Alain Rollat

IL SE CONFIRME que le Père Noël, lui aussi, s'est remis au boulot. On l'a vu à la télévision. France 2 l'a montré en grand équipage dans les neiges de Finlande. Il est, paraît-il, *« à la recherche des enfants sages »*. A la veille de l'anniversaire de la naissance du petit Jésus, cette nouvelle a provoqué un quiproquo du côté de Bethléem : la population attendait la visite de son papa gâteau, Yasser Arafat, et elle a vu arriver... Hervé de Charette ! A la vue de ce mystérieux roi mage venu de nulle part, les enfants palestiniens avaient l'air aussi ébahis, dans l'entrechoc des images, que le pauvre Martin Bouygues fuyant le regard des caméras lyonnaises (celles de France 2, pas celles de TF 1) au sortir de son relevé de comptes et du bureau du juge Courroye.

Que le brave homme (le Père Noël) soit déjà arrivé à Paris, cela ne fait aucun doute. Les enfants de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul l'ont déjà rencontré. Peuvent en témoigner le petit Jocelyn (sept ans), qui lui a marqué, en léger différé, un but au baby-foot, et la petite Audrey (six ans), à laquelle il a offert un nounours en peluche et qui l'a trouvé *« très beau »*. La grand-mère de Kevin (six ans), qui l'avait croisé auparavant au cours d'une distribution de jouets organisée à Auxerre par le Secours populaire, prétend d'ailleurs que les temps sont devenus si durs, même pour les Français qui croient encore au Père Noël, que *« quand on a tout payé, on n'a plus rien, on ne peut même plus acheter quelque chose aux enfants. »*

Il y a débat, en revanche, sur la valeur réelle du *« petit cadeau »* mentionné par Jean Gandois au terme du sommet-réveillon de l'hôtel Matignon. A l'exception du maître queux du CNPF, soulagé de n'avoir pas été obligé d'avaler ces pâtés farcis de charges salariales qu'il déteste, les autres convives du premier ministre restaient, en effet, sur leur faim. Du moins si l'on en juge par leurs témoignages à l'écran. Le cordon bleu de la CFDT, Nicole Notat, toujours aussi polie, ne crachait pas dans la soupe. Mais elle affirmait qu'on lui avait servi *« un squelette »* auquel il faudrait maintenant donner *« de la consistance »*. Cela sous-entendait que le banquet avait été maigre. Le cuistot de FO, Marc Blondel, dont on connaît la boulimie, réclamait ouvertement du rabiot. Il prédisait déjà que les affamés des manifestations rencontrés ces jours derniers dans les rues de France *« ne seront pas contents »*. La première fourchette de la CGT, Louis Viannet, avait la gueule de bois d'un gros mangeur de viande à la sortie d'un restaurant végétarien. Il se promettait de relancer sa propre cantine populaire pour *« nourrir »*, dès le mois de janvier, *« toutes les luttes sociales »*.

Donc, s'il ne s'agit pas d'une simple querelle gastronomique entre un chef de cuisine soucieux de diététique et les amateurs de grande bouffe lassés des vaches maigres, cela signifie que le Père Noël, appelé à la rescousse par M. Juppé, portait une fausse barbe.

■ **TÉLÉVISION : le groupe AB, producteur de nombreux sitcoms** (comédies de situation) français et détenteur d'un important catalogue de droits de diffusion, a obtenu, jeudi 21 décembre, le feu vert du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour lancer sa chaine AB 1, actuellement en test, qui sera diffusée à partir du 1er janvier sur le satellite Eutelsat-2F1.

Société des lecteurs du « Monde »

■ **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION** de la Société des lecteurs du *Monde* est amené à renouveler un poste d'administrateur à l'occasion de la prochaine assemblée générale. Les lectrices et les lecteurs, actionnaires de la Société, qui souhaitent présenter leur candidature sont priés d'adresser une lettre motivée ainsi qu'un curriculum vitae avant le 8 janvier 1996, à Bernadette Santiano, Société des lecteurs du *Monde*, 15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15.

Tirage du *Monde* daté samedi 23 décembre 1995 : 503 164 exemplaires

Football : Bruxelles presse l'UEFA de se soumettre à l'« arrêt Bosman »

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

« Qu'elle le veuille ou non, l'UEFA [Union européenne de football] *va évoluer »*, prévient Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence. La confédération sportive est priée de sortir de sa bouderie et de se montrer enfin constructive. Durement secoués par l'« arrêt Bosman », rendu par la Cour de justice des communautés européennes, vendredi 15 décembre (*Le Monde* du 16 décembre), les dirigeants du ballon rond voulaient encore, une semaine après, nier la portée de l'événement. Ils tentaient de défendre contre vents et marées les principes d'indemnités de transferts et de limitation du nombre d'étrangers que les juges avaient déclarés contraires à la libre circulation des ressortissants européens.

« Le jugement offre la possibilité de maintenir une limitation du nombre de joueurs non sélectionnables dans les compétitions européennes où les équipes ne représentent pas elles-mêmes, mais aussi leurs pays », expliquait un communiqué commun de l'UEFA et de la Fédération internationale de football (FIFA), publié vendredi 22 décembre. Les deux instances internationales souhaitaient donc que *« les règlements ne soient pas modifiés en cours de saison »*. Les clubs engagés dans les coupes d'Europe seraient donc assimilables à des équipes nationales. Une interprétation *« tirée par les cheveux »*, selon M. Van Miert. *« Si elle veut le bras de fer, l'UEFA l'aura »*, a-t-il affirmé.

Rabrouée sèchement toute la semaine par le commissaire belge, puis par Padraig Flynn, son homologue chargé des affaires sociales, l'UEFA tiendrait pourtant un discours plus conciliant avec les représentants bruxellois. Dans une lettre parvenue à la Commission européenne mercredi 20 décembre, elle demandait un délai pour étudier toutes les conséquences du jugement. Même si la Cour de justice a voulu son arrêt d'effet immédiat, la Commission semble encline à plus de mansuétude quant au calendrier. *« Si l'UEFA est prête à se conformer à la loi européenne, nous avons besoin d'un peu de temps, pas trop évidemment, pour bien analyser la situation et voir de quelle façon régler le problème*, a déclaré au *Monde* M. Van Miert. *Il existe des solutions, j'en suis sûr. Je pense qu'on va trouver un autre équilibre si chacun fait preuve de sagesse. »*

SYSTÈME DE SOLIDARITÉ

Tandis que les cabinets d'avocats de l'UEFA examinent les échappatoires possibles, le commissaire européen a déjà réfléchi à ce qu'il saurait ou ne saurait pas accepter. *« La Commission a été frappée par la cohérence du raisonnement de la Cour de justice. Celle-ci nous a laissé très peu de marge de manœuvre. Elle exclut tout système de transfert moyennant paiement et même tout régime où il y aurait un tant soit peu des obstacles à la libre circulation*, explique M. Van Miert. *La Cour laisse en fait la possibilité à la Commission d'utiliser l'article 85 paragraphe 3* [sur la libre concurrence] *pour introduire un système de solidarité. »*

« Une péréquation est tout à fait faisable, poursuit-il. *On peut essayer de trouver des formules avec l'UEFA. Par exemple un système de solidarité entre les petits et les grands clubs ou une manière de rémunérer la formation des jeunes joueurs, du moment que ce ne soit pas individuellement. »* Le commissaire prend pour exemple la manière dont l'UEFA distribue actuellement, selon un système par points, la cagnotte de la Ligue des champions, 780 millions de francs français étant ainsi répartis entre les fédérations, les seize clubs participants et ceux éliminés lors du tour préliminaire. Ce principe pourrait être aménagé et étendu. *« Il faudra que les grands clubs soient disponibles pour le faire »*, concède M. Van Miert.

L'UEFA ne doit en tout cas pas se bercer d'illusions. Le temps des demi-mesures et des « périodes transitoires » est fini à Bruxelles. *« L'UEFA risque des amendes considérables si elle ne fait rien »*, dit M. Van Miert. Les dirigeants du football européen ont visiblement courroucé des fonctionnaires autrefois mieux disposés à leur égard. *« La Commission, dans le passé, a pensé qu'on pouvait faire évoluer les choses gentiment. Elle a cherché des* gentlemen's agreements. *Mais nos interlocuteurs ont fait preuve de mauvaise volonté. Ce n'était même pas un dialogue : nous n'étions simplement pas écoutés. Nous nous heurtions à un mur. L'UEFA se considérait au-dessus des lois*, poursuit le commissaire. *Je ne vois pas pourquoi une union sportive fait primer son règlement sur des textes quasi constitutionnels. »*

Les clubs de football étant désormais clairement assimilés à des entreprises comme les autres, les voilà dans le collimateur de l'instance communautaire. La prochaine pomme de discorde pourrait concerner les subventions que les collectivités locales déversent abondamment sur leurs équipes professionnelles. La nouvelle bête noire de l'UEFA prévient : *« Si des plaintes sont déposées, je serai sans doute amené à veiller à ce qu'il n'y ait pas de distorsions de concurrence dans ce domaine-là. »*

Benoît Hopquin

Application immédiate des directives en Angleterre

L'Angleterre a aboli dans son règlement, vendredi 22 décembre, la règle limitant le nombre de joueurs européens pouvant évoluer dans une même équipe. *« Nous avons informé nos clubs qu'avec effet immédiat les restrictions qui pesaient sur les joueurs étrangers ne peuvent plus s'appliquer désormais aux membres de l'Union européenne »*, a déclaré Rick Parry, secrétaire général de la première division anglaise. *« Les clubs sont désormais libres de faire jouer autant de ressortissants européens qu'ils le jugent nécessaire »*, a-t-il dit.

Manchester City* avait demandé à la Premier League la permission d'aligner immédiatement ses quatre étrangers, deux Allemands, un Danois et un Géorgien. – *(Reuter, AP.)

... Sources des chiffres : *Le Film français.*

J.-M. F.

Faites un heureux, offrez un abonnement au câble.



Le cadeau : plus de vingt chaînes sur votre téléviseur.
Le câble, c'est le cadeau de Noël idéal : 20 cadeaux en un, un cadeau pour toute la famille. Films, documentaires, séries, sport, info, musique : tout est toujours disponible à l'heure de votre choix. Parce que le câble vous permet de créer vous-même le programme qui vous convient.

Le cadeau en plus : la simplicité et une qualité d'image parfaite.
Oubliez les antennes. Après un raccordement simple et rapide vous recevrez, en plus de vos chaînes habituelles, toutes les chaînes du câble avec une qualité de réception des images que vous n'avez jamais vue.
Simplifiez-vous la vie... et celle du Père Noël.



Abonnez-vous au
05.25.80.00
Appel gratuit

MILLE CADEAUX À GAGNER.*

*Valable pour tout abonnement entre le 1er et 31 décembre 1995.